

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

LES CHIFFRES CLÉS DE LA **DIRECCTE** PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



POPULATION ET EMPLOI
MARCHÉ DU TRAVAIL
POLITIQUES DE L'EMPLOI
CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Édition **2014**

www.paca.directe.gouv.fr

Depuis sa création le 5 janvier 2010, la Direccte a pour mission d'accompagner le développement des entreprises et de favoriser leur compétitivité et l'emploi, tout en veillant aux conditions de travail, à la qualité des relations sociales, au respect de la législation et en assurant la loyauté du commerce et la sécurité des consommateurs.

Combien d'intérimaires travaillent dans l'industrie dans notre région ?
Quel est le niveau de la demande d'emploi dans les Zones urbaines sensibles de ma commune ?

Combien de salariés travaillent dans les établissements membres d'un pôle de compétitivité localisé en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?
Qui sont les bénéficiaires des contrats aidés ?

Quels sont les principaux thèmes des accords signés par les entreprises de notre région ?

Dans quel secteur d'activité les accidents du travail sont-ils les plus fréquents ?

Combien d'entreprises n'ont pas de salariés ?

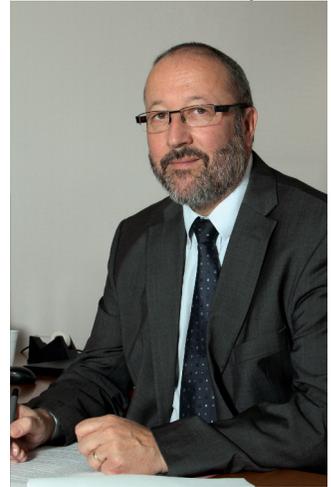
À toutes ces questions et à bien d'autres encore, la présente édition 2014 des *Chiffres Clés de la Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur* permet de répondre. Elle a été conçue avec comme objectif celui de favoriser la connaissance de l'environnement socio-économique de notre région et de contribuer à éclairer l'action des pouvoirs publics. Réalisée par le **Service études, statistiques et évaluation** sur une maquette entièrement nouvelle cette année, elle est le reflet du champ d'intervention de la Direccte en mobilisant les dernières données annuelles disponibles. La plupart des informations portent ainsi sur l'année 2013.

La transition numérique de l'État étant l'un des leviers pour moderniser l'action publique et faciliter le débat social, je vous invite à consulter cette publication sur le site Internet de la Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur : <http://www.paca.direccte.gouv.fr/les-publications>.

Je souhaite que ce document réponde au mieux à vos attentes et vos besoins.

Afin d'améliorer la qualité des *Chiffres Clés*, toutes vos remarques ou suggestions seront évidemment les bienvenues. Vous pouvez nous les envoyer à l'adresse suivante :
dr-paca.statistiques@direccte.gouv.fr.

Bonne lecture !

Patrice RUSSAC

Le Directeur régional
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi

1 Population et emploi

1.1	La population	06
1.2	La population active	10
1.3	L'emploi total	14
1.4	L'emploi salarié marchand	17
1.5	L'intérim	20
1.6	Les mouvements de main d'œuvre	22
1.7	Les travailleurs handicapés	25

2 Marché du travail

2.1	Le taux de chômage	28
2.2	Les demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi	30
2.3	Les caractéristiques des entrées sur les listes de Pôle emploi	36
2.4	Les caractéristiques des sorties des listes de Pôle emploi	37
2.5	Les indemnisations des demandeurs d'emploi en fin de mois	38
2.6	Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi	39

3 Politiques de l'emploi

3.1	Les principales actions des politiques d'aide à l'emploi	40
3.2	L'activité partielle	43

4 Conditions et relations du travail

4.1	La négociation collective	44
4.2	Les ruptures conventionnelles des contrats de travail à durée indéterminée	46
4.3	Les accidents du travail	47
4.4	Les maladies professionnelles	49

5 Activité économique

5.1	Le produit intérieur brut	50
5.2	Les principales caractéristiques des entreprises actives	51
5.3	L'artisanat	52
5.4	Les créations d'entreprises	53
5.5	Les défaillances d'entreprises	54
5.6	Les principales caractéristiques des établissements actifs	55
5.7	Les pôles de compétitivité	57
5.8	Le tourisme	58

	Glossaire	62
--	-----------	----

	Sigles	70
--	--------	----

	Pour en savoir plus	71
--	---------------------	----



POPULATION ET EMPLOI **1**

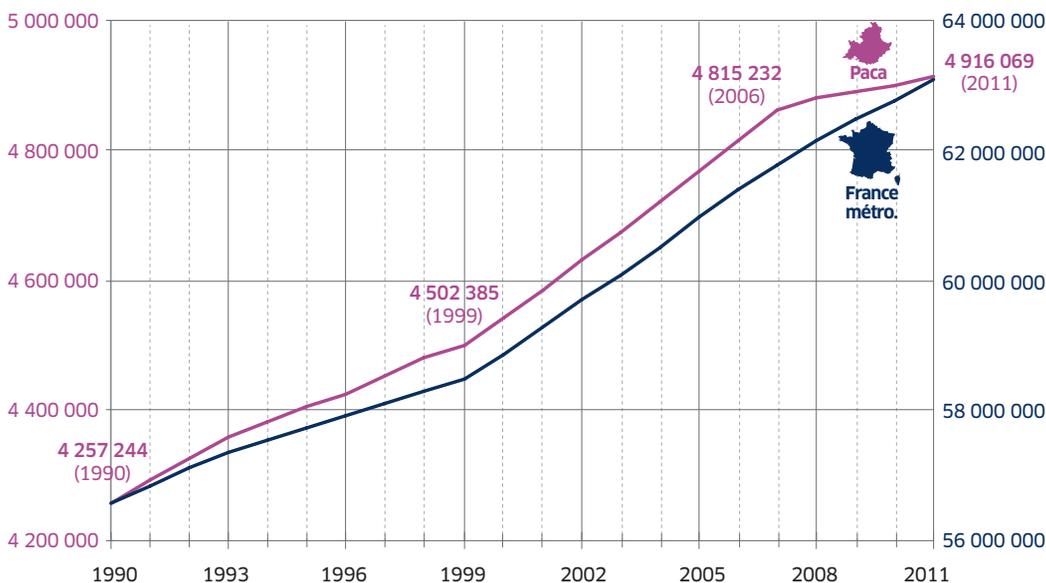
MARCHÉ DU TRAVAIL **2**

POLITIQUES DE L'EMPLOI **3**

CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL **4**

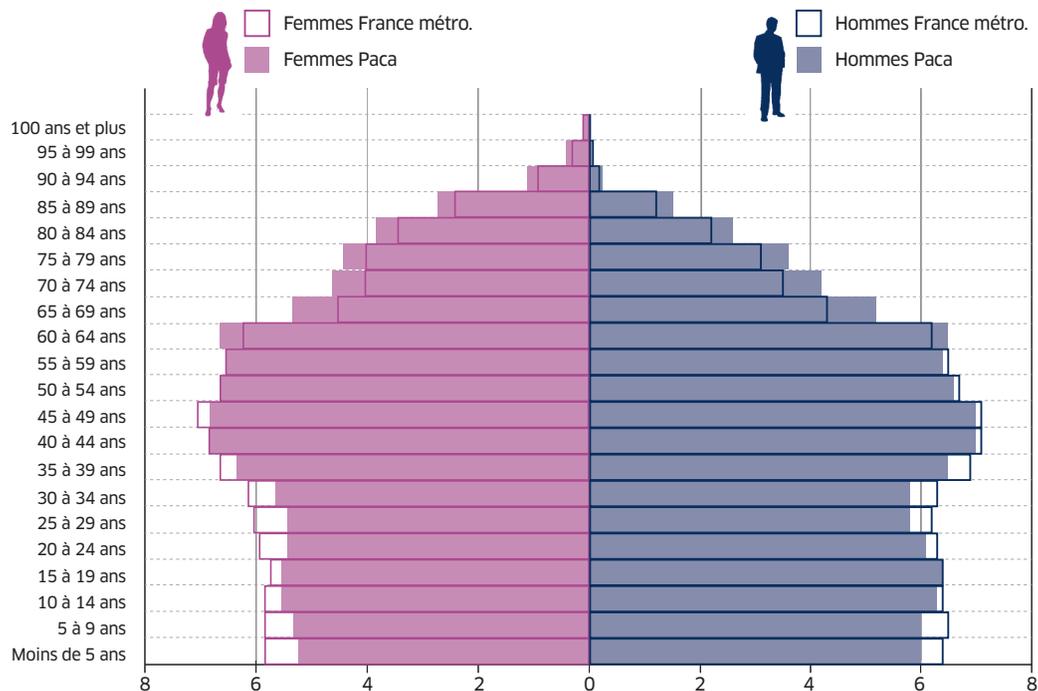
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE **5**

Évolution de la population totale, entre 1990 et 2011 (en nombre)



Source : Insee, recensements de la population

Pyramide des âges, en 2011 (en %)



Source : Insee, RP 2011

Population totale selon le sexe et l'âge, en 2011 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hommes	77 944	67 410	512 202	943 350	486 422	262 300	2 349 628	30 542 302
Femmes	83 015	71 195	569 042	1 032 546	526 313	284 330	2 566 441	32 528 044
Âgés de moins de 15 ans	27 111	24 155	171 971	352 714	164 365	99 682	839 995	11 572 872
Âgés de 15 à 24 ans	15 935	13 543	120 891	253 435	106 914	62 739	573 457	7 681 861
Âgés de 25 à 49 ans	47 751	43 437	342 665	643 808	304 916	172 031	1 554 608	20 754 023
Âgés de 50 à 64 ans	34 553	29 436	207 136	374 751	206 865	108 892	961 633	12 190 078
Âgés de 65 ans et plus	35 609	28 034	238 583	351 188	229 677	103 285	986 376	10 871 513
Total	160 959	138 605	1 081 244	1 975 896	1 012 735	546 630	4 916 069	63 070 344

Source : Insee, RP 2011

Répartition de la population totale selon le sexe et l'âge, en 2011 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hommes	48,4	48,6	47,4	47,7	48,0	48,0	47,8	48,4
Femmes	51,6	51,4	52,6	52,3	52,0	52,0	52,2	51,6
Âgés de moins de 15 ans	16,8	17,4	15,9	17,9	16,2	18,2	17,1	18,3
Âgés de 15 à 24 ans	9,9	9,8	11,2	12,8	10,6	11,5	11,7	12,2
Âgés de 25 à 49 ans	29,7	31,3	31,7	32,6	30,1	31,5	31,6	32,9
Âgés de 50 à 64 ans	21,5	21,2	19,2	19,0	20,4	19,9	19,6	19,3
Âgés de 65 ans et plus	22,5	20,2	22,1	17,8	22,7	18,9	20,1	17,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, RP 2011

Évolution de la population totale selon le sexe et l'âge, entre 2006 et 2011 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hommes	4,1	5,4	1,4	2,3	2,9	2,0	2,3	2,8
Femmes	4,3	6,6	0,2	1,7	2,7	2,6	1,9	2,7
Âgés de moins de 15 ans	0,9	3,6	-0,9	1,7	0,0	0,5	0,7	2,9
Âgés de 15 à 24 ans	0,4	-1,0	-1,4	-2,9	-2,3	-3,0	-2,4	-2,6
Âgés de 25 à 49 ans	-2,4	-0,8	-0,6	-0,8	-0,9	-1,5	-0,9	-0,8
Âgés de 50 à 64 ans	12,1	18,0	2,7	5,8	5,8	6,8	5,8	9,6
Âgés de 65 ans et plus	11,3	11,9	3,4	7,6	10,4	10,0	7,7	6,5
Total	4,2	6,0	0,8	2,0	2,8	2,3	2,1	2,7

Source : Insee, RP 2006 et 2011

Population non scolarisée de 15 ans et plus selon le diplôme le plus élevé, en 2011

(en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Aucun diplôme ou pas de scolarité	20 062	13 915	138 954	290 627	124 076	85 557	673 191	8 050 461
Certificat d'études primaires	12 543	11 354	76 609	114 805	78 402	38 335	332 048	4 704 955
BEPC - Brevet des collèges	9 537	7 376	62 413	90 225	62 958	25 727	258 236	2 804 291
CAP - BEP	31 354	25 869	166 763	298 611	183 965	95 836	802 396	10 969 236
Baccalauréat	21 396	19 763	149 674	236 498	147 833	66 587	641 751	7 510 919
Diplôme de l'enseignement supérieur court	14 962	14 890	98 062	179 030	91 854	47 768	446 565	5 663 104
Diplôme de l'enseignement supérieur long	13 351	11 861	126 291	216 503	87 487	44 896	500 389	6 156 755
Total	123 205	105 028	818 766	1 426 297	776 575	404 707	3 654 578	45 859 720

Source : Insee, RP 2011

Répartition de la population non scolarisée de 15 ans et plus selon le diplôme le plus élevé, en 2011 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Aucun diplôme ou pas de scolarité	16,3	13,2	17,0	20,4	16,0	21,1	18,4	17,6
Certificat d'études primaires	10,2	10,8	9,4	8,0	10,1	9,5	9,1	10,3
BEPC - Brevet des collèges	7,7	7,0	7,6	6,3	8,1	6,4	7,1	6,1
CAP - BEP	25,4	24,6	20,4	20,9	23,7	23,7	22,0	23,9
Baccalauréat	17,4	18,8	18,3	16,6	19,0	16,5	17,6	16,4
Diplôme de l'enseignement supérieur court	12,1	14,2	12,0	12,6	11,8	11,8	12,2	12,3
Diplôme de l'enseignement supérieur long	10,8	11,3	15,4	15,2	11,3	11,1	13,7	13,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, RP 2011

Évolution de la population non scolarisée de 15 ans et plus selon le diplôme le plus élevé, entre 2006 et 2011 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Aucun diplôme ou pas de scolarité	-6,2	-6,4	-7,7	-5,7	-8,8	-9,8	-7,3	-6,9
Certificat d'études primaires	-14,2	-12,6	-18,3	-17,2	-14,0	-15,6	-16,3	-15,0
BEPC - Brevet des collèges	3,3	-1,2	-7,1	-6,8	-4,2	-5,0	-5,6	-3,7
CAP - BEP	7,6	4,8	2,5	2,0	6,2	7,1	3,9	3,0
Baccalauréat	12,9	16,8	7,4	9,6	13,0	13,2	10,5	12,3
Diplôme de l'enseignement supérieur court	21,2	24,8	13,6	15,8	20,1	23,2	17,4	18,1
Diplôme de l'enseignement supérieur long	22,8	27,5	17,9	20,9	19,1	21,6	20,1	19,9
Total	5,7	7,0	1,4	2,9	4,0	3,4	3,1	3,4

Source : Insee, RP 2006 et 2011

Population de 15 ans et plus selon le type d'activité, en 2011 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Actifs	71 288	64 405	496 528	888 520	439 741	246 633	2 207 116	29 753 783
Actifs ayant un emploi	62 319	58 598	436 862	757 947	378 956	209 172	1 903 855	26 118 722
Chômeurs	8 319	5 807	59 666	130 573	60 785	37 461	303 261	3 635 061
Inactifs	62 561	50 046	412 746	734 662	408 629	200 315	1 868 958	21 743 690
Retraités ou préretraités	43 003	35 010	268 853	413 815	272 209	126 381	1 159 270	13 704 001
Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	7 680	6 712	66 161	146 075	53 214	30 822	310 664	4 107 071
Femmes ou hommes au foyer	5 280	3 488	40 088	86 605	43 213	22 852	201 526	1 918 828
Autres inactifs	6 598	4 836	37 644	88 167	39 993	20 260	197 498	2 013 790
Total	133 848	114 451	909 274	1 623 183	848 371	446 948	4 076 074	51 497 472

Source : Insee, RP 2011

Répartition de la population de 15 ans et plus selon le type d'activité, en 2011

(en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Actifs	53,3	56,3	54,6	54,7	51,8	55,2	54,1	57,8
Actifs ayant un emploi	46,6	51,2	48,0	46,7	44,7	46,8	46,7	50,7
Chômeurs	6,7	5,1	6,6	8,0	7,2	8,4	7,4	7,1
Inactifs	46,7	43,7	45,4	45,3	48,2	44,8	45,9	42,2
Retraités ou préretraités	32,1	30,6	29,6	25,5	32,1	28,3	28,4	26,6
Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	5,7	5,9	7,3	9,0	6,3	6,9	7,6	8,0
Femmes ou hommes au foyer	3,9	3,0	4,4	5,3	5,1	5,1	4,9	3,7
Autres inactifs	4,9	4,2	4,1	5,4	4,7	4,5	4,8	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, RP 2011

Évolution de la population de 15 ans et plus selon le type d'activité, entre 2006 et 2011 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Actifs	5,3	6,7	3,7	3,7	4,5	4,0	4,0	3,5
Actifs ayant un emploi	4,4	5,8	2,5	3,6	3,9	2,4	3,4	2,1
Chômeurs	11,8	17,2	12,9	3,8	8,2	13,8	8,0	14,4
Inactifs	4,4	6,3	-1,9	0,1	2,2	1,2	0,5	1,6
Retraités ou préretraités	10,0	11,5	2,3	7,3	9,2	8,7	6,9	8,3
Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	-3,1	-5,4	-5,1	-8,2	-6,2	-7,0	-6,9	-6,6
Femmes ou hommes au foyer	-19,9	-16,7	-18,9	-15,8	-22,7	-17,7	-18,3	-17,8
Autres inactifs	4,5	9,6	-2,4	-2,3	5,2	-2,0	1,7	0,1
Total	4,9	6,5	1,1	2,0	3,4	2,7	2,4	2,7

Source : Insee, RP 2006 et 2011

Population active occupée selon la catégorie socioprofessionnelle, en 2011 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Agriculteurs exploitants	2 075	2 107	1 698	4 499	3 822	5 112	19 314	461 228
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6 325	5 726	40 848	51 411	36 216	20 552	161 078	1 608 671
Cadres, professions intellectuelles supérieures	6 313	5 624	70 696	143 337	42 560	25 819	294 349	4 343 362
Professions intermédiaires	14 466	15 573	103 272	217 891	86 538	52 805	490 545	6 546 752
Employés	17 728	18 859	131 504	227 105	117 011	63 329	575 536	7 260 094
Ouvriers	12 235	11 222	68 324	139 111	62 326	47 351	340 570	5 531 443
Total	59 143	59 110	416 342	783 354	348 474	214 969	1 881 392	25 751 550

Note : emploi au lieu de travail

Source : Insee, RP 2011

Répartition de la population active occupée selon la catégorie socioprofessionnelle, en 2011 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Agriculteurs exploitants	3,5	3,6	0,4	0,6	1,1	2,4	1,0	1,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	10,7	9,7	9,8	6,6	10,4	9,6	8,6	6,2
Cadres, professions intellectuelles supérieures	10,7	9,5	17,0	18,3	12,2	12,0	15,6	16,9
Professions intermédiaires	24,5	26,3	24,8	27,8	24,8	24,6	26,1	25,4
Employés	30,0	31,9	31,6	29,0	33,6	29,5	30,6	28,2
Ouvriers	20,7	19,0	16,4	17,8	17,9	22,0	18,1	21,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : emploi au lieu de travail

Source : Insee, RP 2011

Évolution de la population active occupée selon la catégorie socioprofessionnelle, entre 2006 et 2011 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Agriculteurs exploitants	-5,4	1,6	-20,9	-8,3	-9,9	-13,9	-10,1	-15,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,4	14,7	10,4	9,6	11,3	12,7	10,7	7,7
Cadres, professions intellectuelles supérieures	7,1	11,9	8,9	12,5	9,2	10,4	10,8	10,9
Professions intermédiaires	10,4	13,3	3,2	4,6	6,2	5,4	5,1	5,2
Employés	2,2	4,3	-1,0	1,0	0,3	0,5	0,5	0,7
Ouvriers	0,5	-3,0	-1,7	-2,6	-5,0	-5,6	-3,2	-5,7
Total	4,5	6,5	2,4	3,7	2,6	1,9	3,1	1,9

Note : emploi au lieu de travail

Source : Insee, RP 2006 et 2011

Population active occupée selon la condition d'emploi, en 2011 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Salariés	48 405	48 346	354 349	694 762	293 790	181 410	1 621 062	22 877 811
Apprentis	1 335	1 002	6 779	13 806	6 121	4 440	33 483	489 173
Intérimaires	652	401	4 513	12 125	3 255	2 835	23 782	411 292
Bénéficiaires d'emploi aidé	475	460	2 217	5 299	2 574	1 610	12 634	174 906
Stagiaires rémunérés	111	206	1 192	3 088	650	451	5 699	91 019
Titulaires d'un CDD	6 712	9 696	32 230	65 781	34 234	20 643	169 295	2 214 195
Titulaires d'un CDI ou de la fonction publique	39 120	36 581	307 418	594 663	246 956	151 431	1 376 169	19 497 226
Non salariés	10 737	10 764	61 994	88 591	54 684	33 558	260 330	2 873 740
Indépendants	6 811	6 444	37 388	52 696	32 647	19 249	155 236	1 628 501
Employeurs	3 744	4 101	23 875	35 009	21 101	13 790	101 620	1 204 176
Aides familiaux	182	219	731	886	936	519	3 474	41 063
Total	59 143	59 110	416 342	783 354	348 474	214 969	1 881 392	25 751 550

Note : emploi au lieu de travail

Source : Insee, RP 2011

Répartition de la population active occupée selon la condition d'emploi, en 2011

(en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Salariés	81,8	81,8	85,1	88,7	84,3	84,4	86,2	88,8
Apprentis	2,3	1,7	1,6	1,8	1,8	2,1	1,8	1,9
Intérimaires	1,1	0,7	1,1	1,5	0,9	1,3	1,3	1,6
Bénéficiaires d'emploi aidé	0,8	0,8	0,5	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Stagiaires rémunérés	0,2	0,3	0,3	0,4	0,2	0,2	0,3	0,4
Titulaires d'un CDD	11,3	16,4	7,7	8,4	9,8	9,6	9,0	8,6
Titulaires d'un CDI ou de la fonction publique	66,1	61,9	73,8	75,9	70,9	70,4	73,1	75,7
Non salariés	18,2	18,2	14,9	11,3	15,7	15,6	13,8	11,2
Indépendants	11,5	10,9	9,0	6,7	9,4	9,0	8,3	6,3
Employeurs	6,3	6,9	5,7	4,5	6,1	6,4	5,4	4,7
Aides familiaux	0,3	0,4	0,2	0,1	0,3	0,2	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : emploi au lieu de travail

Source : Insee, RP 2011

Évolution de la population active occupée selon la condition d'emploi, entre 2006 et 2011 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Salariés	4,1	5,2	1,3	2,9	1,4	0,9	2,2	1,6
Apprentis	2,8	22,2	10,3	10,6	1,7	5,5	8,1	16,7
Intérimaires	-9,8	8,1	-10,8	-4,1	-2,1	-17,5	-6,9	-14,6
Bénéficiaires d'emploi aidé	-40,3	-27,4	-58,1	-50,7	-47,7	-51,7	-50,9	-41,1
Stagiaires rémunérés	-9,0	31,2	-6,4	11,6	-12,0	-17,2	1,7	5,3
Titulaires d'un CDD	8,1	4,9	1,0	8,0	0,0	5,9	4,5	5,9
Titulaires d'un CDI ou de la fonction publique	4,8	5,3	2,4	3,4	2,6	1,8	2,9	1,9
Non salariés	6,3	13,2	9,3	10,2	10,1	8,0	9,6	4,5
Indépendants	12,3	12,8	17,8	16,2	17,9	15,7	16,6	8,1
Employeurs	-2,4	15,7	-0,3	3,5	0,3	1,7	1,9	1,9
Aides familiaux	-11,2	-12,0	-28,3	-28,0	0,2	-40,2	-22,9	-35,3
Total	4,5	6,5	2,4	3,7	2,6	1,9	3,1	1,9

Note : emploi au lieu de travail

Source : Insee, RP 2006 et 2011

Taux d'activité⁽⁴⁾ des 15-64 ans, en 2011 (en %)

	Hommes				Femmes				Ensemble			
	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	Total	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	Total	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	Total
Par département												
Alpes-de-Haute-Provence	51,3	94,0	45,4	75,2	43,8	85,3	39,8	68,2	47,7	89,5	42,6	71,7
Hautes-Alpes	51,0	94,4	45,5	76,4	43,6	88,2	41,5	71,1	47,5	91,3	43,5	73,7
Alpes-Maritimes	45,7	93,9	54,5	77,0	39,0	85,1	45,8	69,0	42,4	89,4	49,8	72,8
Bouches-du-Rhône	42,3	91,4	49,3	73,3	35,9	81,7	41,9	65,1	39,1	86,4	45,4	69,1
Var	50,3	92,9	43,8	74,4	41,8	83,1	38,7	66,1	46,2	87,9	41,1	70,2
Vaucluse	51,0	93,5	47,8	76,0	42,0	82,5	40,0	66,3	46,5	87,8	43,7	71,0
Par zone d'emploi												
Digne-les-Bains	49,4	93,6	44,8	74,5	43,0	86,2	41,1	68,7	46,3	89,8	42,9	71,6
Manosque	52,0	94,0	45,1	75,4	44,5	84,4	38,2	67,4	48,4	89,0	41,6	71,3
Briançon	54,8	94,1	47,0	78,0	49,0	89,2	41,5	73,7	52,0	91,7	44,3	75,9
Gap	50,1	94,8	45,8	76,2	41,9	88,0	41,9	70,4	46,2	91,3	43,8	73,3
Cannes - Antibes	47,8	94,2	55,6	78,2	40,8	86,1	44,6	70,0	44,5	90,0	49,7	74,0
Menton - Vallée-de-la-Roya	47,7	95,9	52,2	78,5	42,6	86,5	44,4	70,7	45,2	91,0	48,1	74,5
Nice	44,5	93,4	53,7	76,0	37,7	84,3	46,2	67,9	41,1	88,7	49,8	71,8
Aix-en-Provence	40,6	93,0	53,1	74,3	33,7	85,6	44,6	66,7	37,1	89,2	48,7	70,4
Arlès	46,7	92,7	49,5	74,4	35,3	81,0	38,9	63,7	41,2	86,6	43,9	68,9
Marseille - Aubagne	40,7	90,6	48,7	72,5	35,3	80,8	41,8	64,5	38,0	85,5	45,1	68,4
Istres - Martigues	52,0	94,5	42,8	75,7	41,8	80,8	36,0	64,7	47,2	87,4	39,3	70,1
Salon-de-Provence	52,9	93,3	45,8	76,8	44,5	82,8	40,1	68,0	48,9	88,0	42,9	72,4
Draguignan	53,6	92,3	40,8	73,7	44,1	82,2	37,4	65,3	49,1	87,2	39,0	69,5
Fréjus - Saint-Raphaël	55,8	93,9	47,6	77,2	45,3	83,1	38,2	66,4	50,8	88,4	42,5	71,6
Toulon	48,4	92,4	43,2	73,5	40,9	82,9	39,5	65,9	44,8	87,5	41,3	69,6
Cavaillon - Apt	56,1	94,1	44,8	76,3	43,3	83,5	39,9	66,8	49,8	88,8	42,3	71,5
Orange	54,2	94,2	45,6	76,5	42,5	80,4	36,9	64,6	48,6	87,1	41,2	70,5
Avignon (partie Paca)	49,6	92,9	48,6	75,5	42,2	82,9	40,5	66,7	45,9	87,7	44,4	71,0
Paca	45,9	92,7	48,7	74,8	38,7	83,1	41,7	66,5	42,4	87,7	45,1	70,5
Évolution 2011/2006 en Paca (en points)	1,3	0,3	4,3	1,0	2,2	2,7	5,6	2,9	1,8	1,5	5,1	1,9
France métro.	47,4	94,4	47,2	76,2	40,5	86,5	42,2	69,1	44,0	90,4	44,6	72,6
Évolution 2011/2006 en France métro. (en points)	1,0	0,2	3,0	0,3	2,1	2,3	4,3	1,9	1,6	1,3	3,6	1,1

⁽⁴⁾ Rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et au chômage) d'une classe et le nombre total d'individus de cette classe

Source : Insee, RP 2006 et 2011

Taux d'emploi⁽¹⁾ des 15-64 ans, en 2011 (en %)

	Hommes				Femmes				Ensemble			
	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	Total	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	Total	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	Total
Par département												
Alpes-de-Haute-Provence	38,3	84,7	41,2	66,5	31,2	74,6	35,7	58,8	34,9	79,5	38,4	62,6
Hautes-Alpes	42,0	87,6	43,0	70,2	34,4	80,2	38,3	63,9	38,4	83,9	40,6	67,1
Alpes-Maritimes	33,5	85,0	49,5	68,2	28,6	75,2	41,2	60,0	31,1	79,9	45,1	64,0
Bouches-du-Rhône	29,5	80,4	44,2	63,0	24,8	70,0	37,6	54,9	27,2	75,0	40,7	58,9
Var	36,3	83,3	39,3	65,1	28,4	71,5	34,3	55,9	32,5	77,3	36,6	60,4
Vaucluse	35,9	82,9	42,3	65,6	27,0	69,9	35,4	54,9	31,5	76,2	38,7	60,1
Par zone d'emploi												
Digne-les-Bains	37,5	84,3	40,9	66,0	31,6	75,7	37,2	59,7	34,7	79,9	39,0	62,8
Manosque	37,3	84,3	40,6	66,0	30,1	72,7	33,9	57,1	33,9	78,3	37,1	61,5
Briançon	47,6	88,7	45,4	73,2	42,3	83,6	39,5	68,7	45,1	86,1	42,5	70,9
Gap	40,9	87,7	43,0	69,7	32,4	79,5	38,4	63,0	36,9	83,6	40,7	66,3
Cannes - Antibes	34,6	85,1	50,1	69,1	29,4	75,9	39,6	60,8	32,1	80,4	44,5	64,8
Menton - Vallée-de-la-Roya	36,6	89,5	48,2	71,8	32,1	76,8	40,4	62,0	34,4	82,9	44,1	66,8
Nice	32,6	84,4	49,0	67,3	27,7	74,4	41,9	59,2	30,2	79,2	45,2	63,1
Aix-en-Provence	30,9	84,6	48,6	66,4	25,2	75,8	40,4	58,2	28,0	80,1	44,3	62,2
Arlès	32,5	82,3	44,6	64,7	22,5	68,6	34,0	53,0	27,7	75,2	39,0	58,7
Marseille - Aubagne	27,4	78,4	43,4	61,3	24,1	68,8	37,6	54,2	25,8	73,4	40,3	57,6
Istres - Martigues	36,8	86,0	39,9	67,0	27,7	67,8	31,9	53,4	32,5	76,6	35,7	60,1
Salon-de-Provence	39,7	85,2	40,6	68,2	30,1	71,5	35,7	57,4	35,1	78,3	38,1	62,8
Draguignan	40,3	82,7	36,5	64,6	29,4	69,5	32,6	54,1	35,1	76,0	34,5	59,3
Fréjus - Saint-Raphaël	41,7	84,0	42,5	67,7	31,7	70,5	33,4	55,5	36,9	77,1	37,5	61,5
Toulon	34,4	82,5	38,7	63,9	27,5	71,6	35,3	55,8	31,1	76,9	36,9	59,8
Cavaillon - Apt	40,4	84,2	40,1	66,6	28,8	70,4	35,6	55,5	34,7	77,2	37,8	61,0
Orange	38,4	84,6	40,0	66,6	26,2	67,8	32,7	53,2	32,6	76,1	36,2	59,8
Avignon (partie Paca)	34,6	81,9	42,9	64,8	27,2	70,1	35,5	55,1	30,9	75,8	39,1	59,8
Paca	32,9	82,6	43,9	65,2	26,9	71,8	37,3	56,6	29,9	77,1	40,5	60,8
Évolution 2011/2006 en Paca (en points)	-2,1	-0,5	3,9	-0,2	-0,6	3,2	5,3	2,7	-1,4	1,5	4,7	1,3
France métro.	35,0	85,2	42,9	67,3	29,3	76,5	38,3	60,1	32,2	80,8	40,5	63,7
Évolution 2011/2006 en France métro. (en points)	-2,3	-1,1	2,4	-1,2	-0,5	2,1	3,8	1,4	-1,4	0,5	3,1	0,1

⁽¹⁾ Rapport entre le nombre de personnes en emploi d'une classe et le nombre total d'individus de cette classe

Source : Insee, RP 2006 et 2011

Emploi total par secteur d'activité, au 31/12/2012

France métro.	Emploi salarié (90,3 %)			Emploi non salarié (9,7 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	229 256	1,0	1,6	424 891	16,7	-1,5	654 147	2,5	-0,4
Industrie	3 223 802	13,6	-0,9	131 348	5,1	1,1	3 355 150	12,7	-0,8
Construction	1 411 085	5,9	-1,3	295 671	11,6	1,1	1 706 756	6,5	-0,9
Services	18 903 595	79,5	-0,2	1 699 449	66,6	1,9	20 603 044	78,3	-0,1
Marchands	11 268 295	47,4	-0,6	1 268 178	49,7	1,2	12 536 473	47,6	-0,4
Non marchands	7 635 300	32,1	0,3	431 271	16,9	4,1	8 066 571	30,6	0,5
Total	23 767 738	100,0	-0,4	2 551 359	100,0	1,2	26 319 097	100,0	-0,2

Paca	Emploi salarié (87,6 %)			Emploi non salarié (12,4 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	14 978	0,9	-1,2	16 352	6,6	-1,1	31 330	1,6	-1,1
Industrie	154 582	8,9	-0,3	12 229	5,0	1,0	166 811	8,4	-0,2
Construction	103 785	5,9	-3,3	32 603	13,2	1,5	136 388	6,8	-2,2
Services	1 471 957	84,3	-0,3	185 214	75,2	1,7	1 657 171	83,2	-0,1
Marchands	857 485	49,1	-0,6	134 888	54,7	1,0	992 373	49,8	-0,3
Non marchands	614 472	35,2	0,1	50 326	20,4	3,5	664 798	33,4	0,3
Total	1 745 302	100,0	-0,5	246 398	100,0	1,5	1 991 700	100,0	-0,3

Alpes-de-Haute-Provence	Emploi salarié (82,2 %)			Emploi non salarié (17,8 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	525	1,1	-2,4	2 059	20,6	0,1	2 584	4,6	-0,4
Industrie	4 406	9,5	2,5	503	5,0	-1,4	4 909	8,7	2,1
Construction	3 094	6,7	-2,1	1 325	13,3	2,2	4 419	7,9	-0,8
Services	38 210	82,6	-0,7	6 106	61,1	2,3	44 316	78,8	-0,3
Marchands	19 547	42,3	-2,7	4 504	45,1	0,7	24 051	42,8	-2,1
Non marchands	18 663	40,4	1,4	1 602	16,0	7,3	20 265	36,0	1,8
Total	46 235	100,0	-0,5	9 993	100,0	1,6	56 228	100,0	-0,2

Hautes-Alpes	Emploi salarié (82,2 %)			Emploi non salarié (17,8 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	370	0,8	-6,3	1 855	17,5	-1,1	2 225	3,8	-2,0
Industrie	2 210	4,5	-2,6	460	4,4	5,3	2 670	4,5	-1,3
Construction	3 773	7,8	-1,1	1 138	10,8	3,5	4 911	8,3	-0,1
Services	42 323	86,9	-0,6	7 119	67,3	2,0	49 442	83,4	-0,2
Marchands	23 160	47,6	-1,2	4 488	42,5	1,5	27 648	46,7	-0,7
Non marchands	19 163	39,4	0,1	2 631	24,9	2,8	21 794	36,8	0,4
Total	48 676	100,0	-0,8	10 572	100,0	1,7	59 248	100,0	-0,3

Note : données provisoires

Source : Insee, Estel

Emploi total par secteur d'activité, au 31/12/2012

Alpes-Maritimes	Emploi salarié (86,4 %)			Emploi non salarié (13,6 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	993	0,3	-7,0	1 147	1,9	-3,9	2 140	0,5	-5,4
Industrie	30 032	7,8	-1,1	2 950	4,9	0,8	32 982	7,4	-1,0
Construction	22 292	5,8	-5,3	8 520	14,1	2,9	30 812	6,9	-3,1
Services	332 016	86,2	-0,8	47 914	79,2	1,7	379 930	85,2	-0,5
Marchands	208 842	54,2	-0,3	36 226	59,8	1,3	245 068	55,0	0,0
Non marchands	123 174	32,0	-1,6	11 688	19,3	3,1	134 862	30,2	-1,2
Total	385 333	100,0	-1,1	60 531	100,0	1,7	445 864	100,0	-0,7

Bouches-du-Rhône	Emploi salarié (90,2 %)			Emploi non salarié (9,8 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	4 921	0,6	-0,8	3 716	4,5	0,7	8 637	1,0	-0,2
Industrie	77 697	10,2	0,2	3 956	4,8	1,7	81 653	9,7	0,3
Construction	42 211	5,6	-1,4	9 047	10,9	1,4	51 258	6,1	-0,9
Services	633 527	83,5	-0,2	65 918	79,8	2,1	699 445	83,2	0,0
Marchands	378 615	49,9	-0,3	45 822	55,4	1,7	424 437	50,5	-0,1
Non marchands	254 912	33,6	0,0	20 096	24,3	2,9	275 008	32,7	0,2
Total	758 356	100,0	-0,2	82 637	100,0	1,9	840 993	100,0	0,0

Var	Emploi salarié (85,6 %)			Emploi non salarié (14,4 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	3 591	1,1	1,5	3 201	6,0	0,2	6 792	1,8	0,9
Industrie	20 100	6,4	-0,5	2 720	5,1	1,2	22 820	6,2	-0,3
Construction	19 882	6,3	-5,9	8 284	15,7	0,8	28 166	7,6	-4,0
Services	271 807	86,2	0,2	38 714	73,2	1,6	310 521	84,3	0,4
Marchands	137 192	43,5	-0,9	29 123	55,0	0,8	166 315	45,2	-0,6
Non marchands	134 615	42,7	1,4	9 591	18,1	4,2	144 206	39,2	1,6
Total	315 380	100,0	-0,2	52 919	100,0	1,4	368 299	100,0	0,0

Vaucluse	Emploi salarié (86,5 %)			Emploi non salarié (13,5 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	4 578	2,4	-1,8	4 374	14,7	-3,3	8 952	4,0	-2,5
Industrie	20 137	10,5	-1,1	1 640	5,5	-0,8	21 777	9,9	-1,1
Construction	12 533	6,6	-3,1	4 289	14,4	-0,1	16 822	7,6	-2,4
Services	154 074	80,5	-0,5	19 443	65,4	0,2	173 517	78,5	-0,4
Marchands	90 129	47,1	-1,2	14 725	49,5	-1,2	104 854	47,4	-1,2
Non marchands	63 945	33,4	0,6	4 718	15,9	4,8	68 663	31,1	0,9
Total	191 322	100,0	-0,7	29 746	100,0	-0,4	221 068	100,0	-0,7

Note : données provisoires

Source : Insee, Estel

Emploi total par zone d'emploi, au 31/12/2011 (en nombre)

	Emploi salarié						Emploi non salarié	Emploi total
	Agriculture	Industrie	Construction	Services marchands	Services non marchands	Ensemble		
Digne-les-Bains	428	2 021	1 433	8 221	11 291	23 394	4 183	27 577
Manosque	197	2 753	1 519	11 084	6 947	22 500	4 776	27 276
Briançon	22	602	1 319	7 804	4 429	14 176	3 453	17 629
Gap	272	1 633	2 574	16 293	14 817	35 589	7 373	42 962
Cannes - Antibes	383	14 032	8 737	89 610	41 571	154 333	24 366	178 699
Menton - Vallée-de-la-Roya	19	667	1 012	8 219	6 799	16 716	3 654	20 370
Nice	704	15 906	14 627	114 207	78 884	224 328	33 507	257 835
Aix-en-Provence	1 597	15 690	9 329	87 034	45 533	159 183	19 863	179 046
Arles	916	1 718	1 159	12 047	8 326	24 166	4 186	28 352
Marseille - Aubagne	813	45 149	26 484	245 609	175 194	493 249	50 591	543 840
Istres - Martigues	72	11 516	3 211	20 115	17 786	52 700	4 183	56 883
Salon-de-Provence	504	2 196	1 936	15 878	10 180	30 694	4 708	35 402
Draguignan	644	1 526	1 976	13 717	11 735	29 598	5 871	35 469
Fréjus - Saint-Raphaël	483	4 387	5 988	30 759	13 737	55 354	12 051	67 405
Toulon	1 898	12 487	11 308	84 900	100 473	211 066	28 130	239 196
Cavaillon - Apt	478	2 481	1 932	12 896	6 526	24 313	4 938	29 251
Orange	842	4 388	1 989	11 870	8 734	27 823	4 409	32 232
Avignon (partie Paca)	4 891	15 857	10 844	72 084	51 056	154 732	22 623	177 355
Paca	15 163	155 009	107 377	862 347	614 018	1 753 914	242 865	1 996 779

Source : Insee, Estel

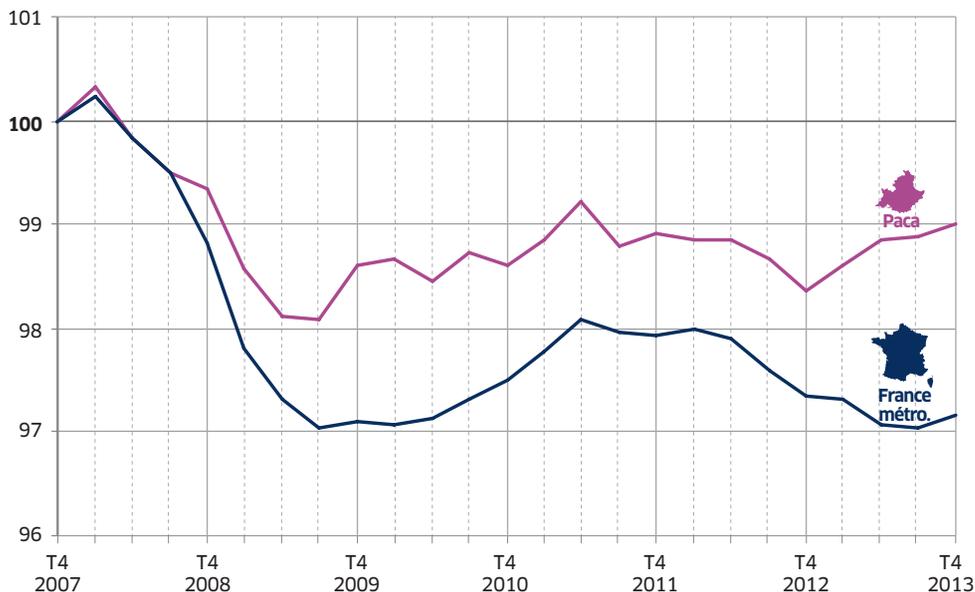
Évolution de l'emploi total par zone d'emploi, entre le 31/12/2010 et le 31/12/2011

(en %)

	Emploi salarié						Emploi non salarié	Emploi total
	Agriculture	Industrie	Construction	Services marchands	Services non marchands	Ensemble		
Digne-les-Bains	-8,0	-2,7	-7,2	-1,2	-1,2	-1,8	1,2	-1,4
Manosque	-35,0	2,3	-8,7	-0,2	2,3	-0,2	2,5	0,2
Briançon	-35,3	-9,6	-5,9	-2,0	-0,5	-2,3	2,7	-1,4
Gap	-31,0	-1,3	-1,0	1,7	0,6	0,5	2,9	0,9
Cannes - Antibes	2,7	-1,4	-2,5	1,6	1,7	1,1	3,9	1,5
Menton - Vallée-de-la-Roya	-32,1	-3,9	-4,0	0,8	-2,9	-1,3	3,8	-0,4
Nice	5,2	3,0	-1,9	-1,4	0,0	-0,7	2,4	-0,3
Aix-en-Provence	-2,0	-0,3	3,5	1,4	-1,0	0,6	2,4	0,8
Arles	-12,2	-2,8	-2,8	-3,7	2,4	-1,9	2,4	-1,3
Marseille - Aubagne	12,8	0,8	-1,6	0,5	0,3	0,3	2,1	0,5
Istres - Martigues	26,3	5,2	-2,6	2,1	-0,2	1,7	2,8	1,8
Salon-de-Provence	-0,4	2,7	1,8	-0,8	0,1	-0,1	1,9	0,2
Draguignan	-1,1	-1,7	-3,8	1,0	-0,8	-0,2	3,7	0,4
Fréjus - Saint-Raphaël	-8,5	-0,4	0,2	1,6	-0,6	0,6	1,4	0,8
Toulon	-5,1	2,0	-2,3	0,9	0,4	0,5	1,8	0,6
Cavaillon - Apt	-10,2	-1,2	-6,6	-2,1	-0,5	-2,2	0,7	-1,7
Orange	5,5	5,8	0,2	1,7	-1,0	1,5	1,4	1,4
Avignon (partie Paca)	1,9	0,1	-0,6	0,0	3,2	1,0	1,6	1,1
Paca	-2,4	1,0	-1,5	0,4	0,4	0,3	2,3	0,5

Source : Insee, Estel

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand, (données CVS, en indice base 100 au 4^e trimestre 2007)

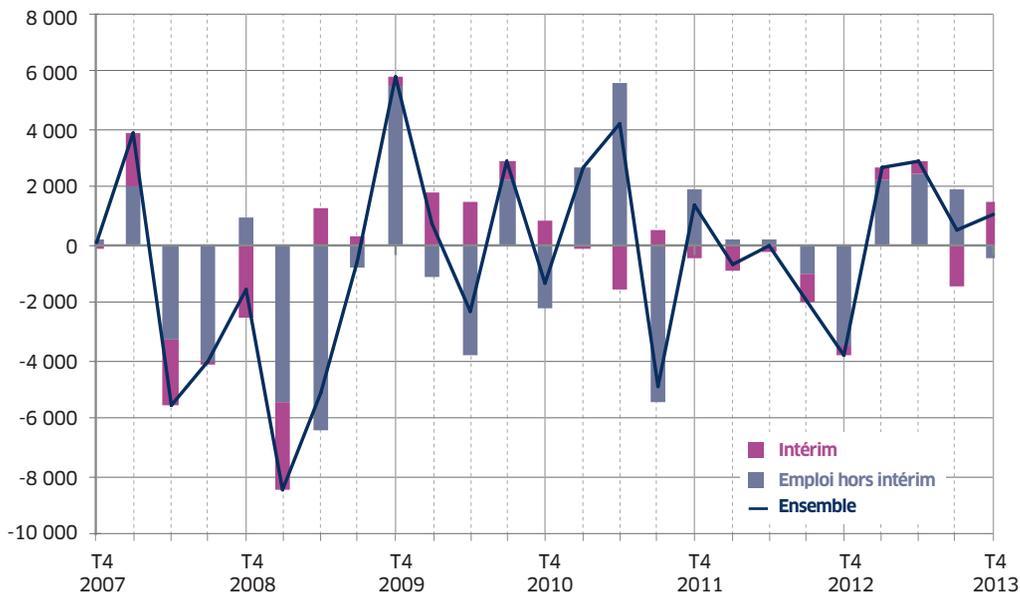


Note : données provisoires

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Source : Insee, estimations d'emploi

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand, entre intérim et emploi hors intérim, en Paca, (données CVS, en nombre)



Note : données provisoires

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Source : Insee, estimations d'emploi

Emploi salarié marchand par secteur d'activité, au 4^e trimestre 2013 (données CVS, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Industrie	5 207	2 229	31 664	83 278	21 471	21 937	165 787
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	4 386	2 156	30 072	77 807	20 707	19 993	155 121
Intérim ⁽²⁾	821	73	1 592	5 471	764	1 944	10 666
Construction	3 960	4 068	23 986	46 396	21 945	13 721	114 075
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	3 193	3 821	22 356	41 814	20 318	12 542	104 044
Intérim ⁽²⁾	767	247	1 630	4 582	1 627	1 179	10 031
Services marchands	17 755	20 670	204 350	362 886	134 864	85 613	826 138
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	17 035	20 558	202 316	356 238	133 533	83 891	813 571
Intérim ⁽²⁾	720	112	2 034	6 648	1 331	1 722	12 567
Total	26 922	26 967	260 000	492 559	178 281	121 271	1 106 000
Emploi hors intérim⁽¹⁾	24 614	26 535	254 744	475 859	174 558	116 426	1 072 736
Intérim⁽²⁾	2 308	432	5 256	16 700	3 723	4 845	33 264

⁽¹⁾ Données provisoires ; estimations Insee

⁽²⁾ Données provisoires ; réaffectation de l'intérim au secteur d'activité employeur réalisée par le Sese de la Direccte Paca à partir, d'une part, de la série du nombre moyen de contrats intérimaires en cours en fin de mois à l'agence d'intérim produite par la Dares et, d'autre part, des données sur l'intérim publiées par l'Insee

Champ : emploi salarié (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS et réaffectation de l'intérim au secteur employeur) : Direccte Paca / Sese

Répartition de l'emploi salarié marchand par secteur d'activité, au 4^e trimestre 2013 (données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Industrie	19,3	8,3	12,2	16,9	12,0	18,1	15,0
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	16,3	8,0	11,6	15,8	11,6	16,5	14,0
Intérim ⁽²⁾	3,0	0,3	0,6	1,1	0,4	1,6	1,0
Construction	14,7	15,1	9,2	9,4	12,3	11,3	10,3
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	11,9	14,2	8,6	8,5	11,4	10,3	9,4
Intérim ⁽²⁾	2,8	0,9	0,6	0,9	0,9	1,0	0,9
Services marchands	66,0	76,7	78,6	73,7	75,6	70,6	74,7
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	63,3	76,2	77,8	72,3	74,9	69,2	73,6
Intérim ⁽²⁾	2,7	0,4	0,8	1,3	0,7	1,4	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Emploi hors intérim⁽¹⁾	91,4	98,4	98,0	96,6	97,9	96,0	97,0
Intérim⁽²⁾	8,6	1,6	2,0	3,4	2,1	4,0	3,0

⁽¹⁾ Données provisoires ; estimations Insee

⁽²⁾ Données provisoires ; réaffectation de l'intérim au secteur d'activité employeur réalisée par le Sese de la Direccte Paca à partir, d'une part, de la série du nombre moyen de contrats intérimaires en cours en fin de mois à l'agence d'intérim produite par la Dares et, d'autre part, des données sur l'intérim publiées par l'Insee

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS et réaffectation de l'intérim au secteur employeur) : Direccte Paca / Sese

Évolution de l'emploi salarié marchand par secteur d'activité, entre le 4^e trimestre 2012 et le 4^e trimestre 2013 (données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Industrie	1,8	-1,1	-0,2	0,2	1,0	-1,0	0,1
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	-1,2	-1,6	-0,1	0,1	1,8	-1,2	0,0
Intérim ⁽²⁾	21,5	16,2	-0,8	0,9	-16,3	1,4	0,7
Construction	-0,2	-4,4	-0,5	-0,7	0,7	0,1	-0,4
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	0,0	-2,7	-0,5	-1,0	0,9	-0,9	-0,6
Intérim ⁽²⁾	-0,9	-25,3	-0,1	2,6	-1,8	12,9	1,3
Services marchands	1,0	0,1	0,9	1,1	0,6	1,0	0,9
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	-1,1	0,0	0,9	1,0	0,6	0,9	0,8
Intérim ⁽²⁾	ns	8,2	7,2	1,8	9,0	5,2	7,1
Total	1,0	-0,7	0,7	0,7	0,7	0,5	0,7
Emploi hors intérim⁽¹⁾	-1,0	-0,5	0,6	0,7	0,7	0,3	0,6
Intérim⁽²⁾	28,9	-13,1	2,4	1,7	-1,8	5,3	3,2

⁽¹⁾ Données provisoires ; estimations Insee

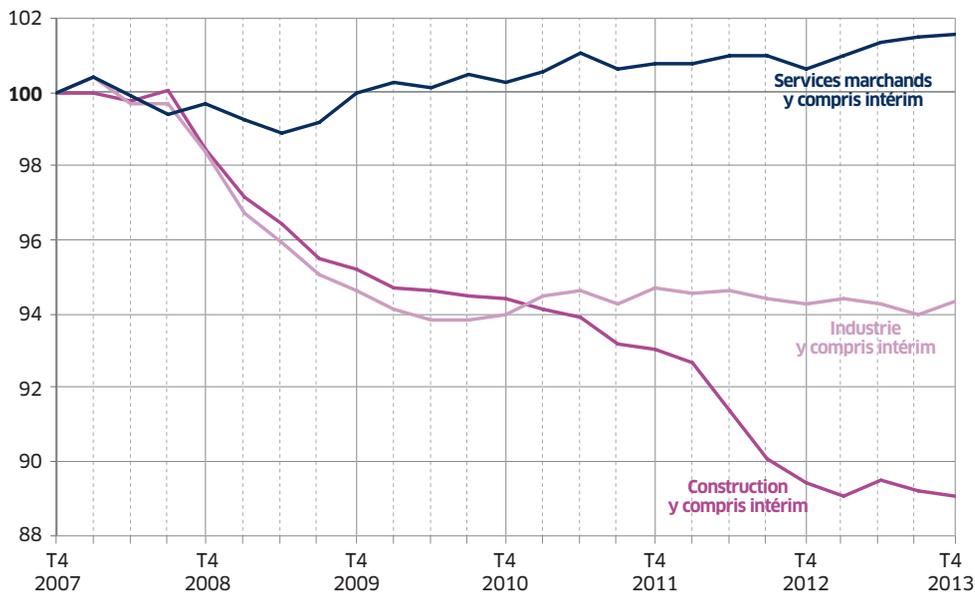
⁽²⁾ Données provisoires ; réaffectation de l'intérim au secteur d'activité employeur réalisée par le Sese de la Direccte Paca à partir, d'une part, de la série du nombre moyen de contrats intérimaires en cours en fin de mois à l'agence d'intérim produite par la Dares et, d'autre part, des données sur l'intérim publiées par l'Insee

ns : non significatif

Champ : emploi salarié (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS et réaffectation de l'intérim au secteur employeur) : Direccte Paca / Sese

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand, avec intérim réaffecté au secteur d'activité employeur, en Paca (données CVS, en indice base 100 au 4^e trimestre 2007)

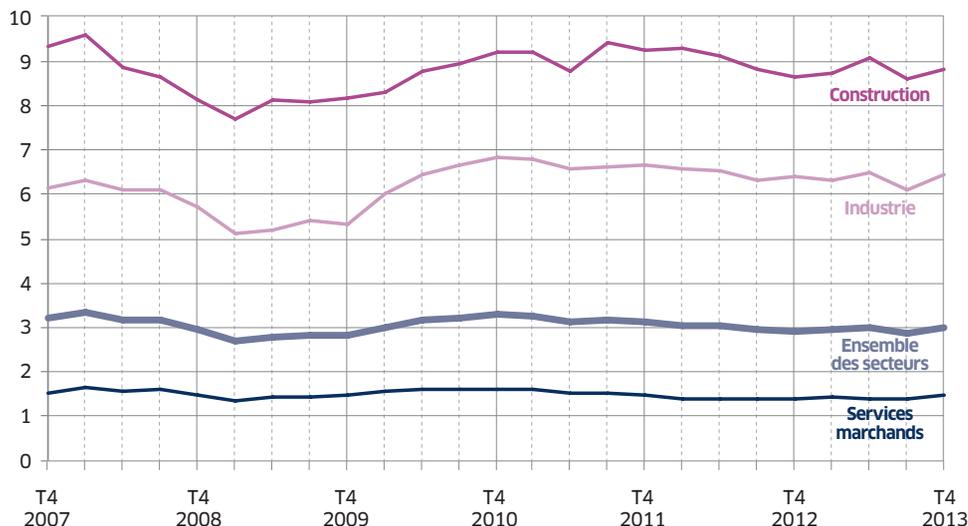


Note : données provisoires ; réaffectation de l'intérim au secteur d'activité employeur réalisée par le Sese de la Direccte Paca à partir, d'une part, de la série du nombre moyen de contrats intérimaires en cours en fin de mois à l'agence d'intérim produite par la Dares et, d'autre part, des données sur l'intérim publiées par l'Insee

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS et réaffectation de l'intérim) : Direccte Paca / Sese

Taux de recours⁽¹⁾ à l'intérim par secteur d'activité en Paca (données CVS, en %)



⁽¹⁾ Rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et l'effectif total du secteur (y compris intérim)

Note : données provisoires ; réaffectation de l'intérim au secteur d'activité employeur réalisée par le Sese de la Direccte Paca à partir, d'une part, de la série du nombre moyen de contrats intérimaires en cours en fin de mois à l'agence d'intérim produite par la Dares et, d'autre part, des données sur l'intérim publiées par l'Insee

Champ : emploi salarié (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS et réaffectation de l'intérim au secteur employeur) : Direccte Paca / Sese

Contrats intérimaires en cours en fin de mois par secteur d'activité, au 31/12/2013

(données CVS)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	958	503	5 249	16 392	3 525	4 681	31 308	552 381
Agriculture (en %)	0,3	0,0	0,3	0,4	0,6	2,0	0,6	0,5
Industrie (en %)	45,8	12,5	26,7	30,7	21,8	34,9	29,8	42,9
Construction (en %)	32,0	66,4	28,4	29,2	38,3	24,4	30,0	21,9
Services (en %)	21,8	21,1	44,7	39,8	39,3	38,7	39,5	34,7

Note : données à l'établissement utilisateur des intérimaires

Champ : ensemble des secteurs hors données indéterminées

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Évolution des contrats intérimaires en cours en fin de mois par secteur d'activité, entre le 31/12/2012 et le 31/12/2013 (données CVS)

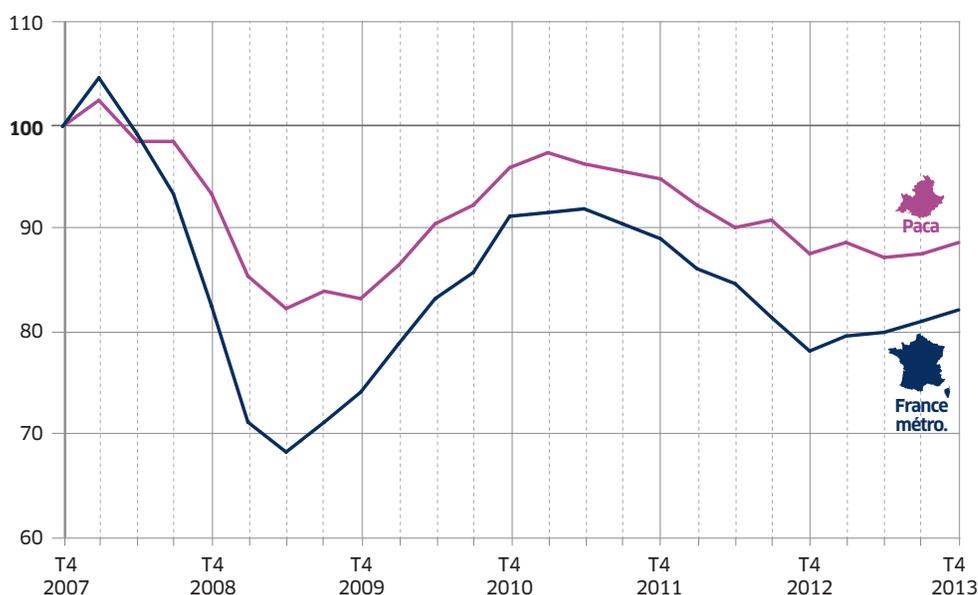
	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en %)	0,0	-1,9	4,2	-2,5	-4,4	13,5	0,6	6,3
Agriculture (en points)	0,1	-0,2	0,0	0,0	0,3	0,5	0,1	0,0
Industrie (en points)	0,3	2,0	-0,3	-0,7	-4,0	-0,3	-0,8	0,3
Construction (en points)	4,5	-3,0	-0,6	0,0	-1,3	2,5	0,0	-0,2
Services (en points)	-4,9	1,2	1,0	0,8	5,0	-2,7	0,7	0,0

Note : données à l'établissement utilisateur des intérimaires

Champ : ensemble des secteurs hors données indéterminées

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Évolution trimestrielle du nombre de contrats intérimaires en cours en fin de mois (données CVS, base 100 au 4^e trimestre 2007)



Note : données à l'établissement utilisateur des intérimaires

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Contrats en cours en fin de mois par secteur d'activité détaillé, au 31/12/2013

(données CVS)

	Paca		France métropolitaine	
	Effectif	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Évolution sur un an (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	194	26,8	2 785	10,4
Industrie	9 328	-2,1	236 873	6,9
Fabrication d'autres produits industriels	3 961	-8,3	109 741	9,1
Cokéfaction et raffinage ; industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1 835	-9,0	18 979	-5,5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 397	10,4	44 361	-0,4
Fabrication de matériels de transport	1 360	1,6	28 865	19,7
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	775	32,0	34 926	8,4
Construction	9 404	0,5	121 025	5,2
Services	12 382	2,3	191 697	6,1
Transports et entreposage	3 906	2,5	58 903	9,6
Commerce ; réparations d'automobiles et de motocycles	3 036	4,4	51 823	7,6
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2 360	-1,7	41 135	4,2
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	915	3,2	9 782	-2,0
Information et communication	809	7,9	5 623	-4,3
Hébergement et restauration	715	-2,5	8 342	3,7
Activités financières et d'assurance	332	12,2	8 835	6,1
Autres activités de services	180	-4,8	5 043	4,9
Activités immobilières	129	2,4	2 212	0,6
Total	31 308	0,6	552 381	6,3

Note : données à l'établissement utilisateur des intérimaires**Champ :** ensemble des secteurs hors données indéterminées**Source :** Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese**Volume de travail temporaire par secteur d'activité, au 31/12/2013** (données CVS, en équivalent temps plein)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	833	454	5 097	15 482	3 304	4 201	29 372	512 652
Agriculture (en %)	0,3	0,1	0,3	0,3	0,7	1,7	0,6	0,5
Industrie (en %)	45,6	12,7	25,3	30,5	21,3	33,8	29,2	42,6
Construction (en %)	33,7	63,5	26,6	28,0	37,0	23,8	28,9	21,2
Services (en %)	20,3	23,7	47,7	41,2	41,0	40,7	41,4	35,8

Note : données à l'établissement utilisateur des intérimaires**Champ :** ensemble des secteurs hors données indéterminées**Source :** Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese**Évolution du volume de travail temporaire par secteur d'activité, entre le 31/12/2012 et le 31/12/2013** (données CVS, en équivalent temps plein)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en %)	5,1	-3,9	1,1	-0,8	-4,2	11,7	0,9	-1,4
Agriculture (en points)	0,1	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,1	0,0
Industrie (en points)	4,1	2,1	0,3	-0,9	-4,6	-1,4	-0,9	-0,2
Construction (en points)	2,6	-7,6	-0,1	-0,6	-0,4	2,5	-0,3	-0,3
Services (en points)	-6,8	5,5	-0,1	1,5	4,6	-1,5	1,0	0,5

Note : données à l'établissement utilisateur des intérimaires**Champ :** ensemble des secteurs hors données indéterminées**Source :** Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Taux de rotation = (entrées dans l'année + sorties dans l'année) / effectif de début d'année

Taux d'entrée = entrées dans l'année / effectif de début d'année

Taux de sortie = sorties dans l'année / effectif de début d'année

Taux d'évolution = (entrées dans l'année - sorties dans l'année) / effectif de début d'année

Mouvements d'entrée et de sortie par secteur d'activité, en 2013 (données brutes, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Taux de rotation	57,7	86,0	79,0	73,7	65,6	58,2	71,9
Industrie	12,9	50,0	24,9	19,9	28,3	28,0	23,1
Construction	20,8	26,9	21,2	29,2	20,0	13,7	23,6
Services	72,3	97,7	91,4	88,3	76,6	70,3	85,3
Taux d'entrée	59,1	84,9	79,3	73,9	66,4	57,6	72,2
Industrie	12,3	48,2	25,4	19,8	30,3	27,1	23,3
Construction	20,5	27,3	18,3	28,8	19,7	12,4	22,6
Services	74,3	96,4	92,1	88,7	77,4	69,9	85,7
Taux de sortie	56,3	87,2	78,6	73,5	64,7	58,7	71,7
Industrie	13,4	51,8	24,5	20,1	26,2	28,9	23,0
Construction	21,0	26,5	24,1	29,6	20,3	15,0	24,6
Services	70,2	99,1	90,8	88,0	75,7	70,6	84,9
Taux d'évolution	2,8	-2,3	0,7	0,4	1,7	-1,1	0,5
Industrie	-1,1	-3,6	0,9	-0,3	4,1	-1,9	0,2
Construction	-0,5	0,8	-5,8	-0,8	-0,6	-2,6	-2,0
Services	4,1	-2,7	1,3	0,7	1,7	-0,7	0,8

Note : taux calculés pour 100 salariés employés en début d'année

Champ : établissements de 1 salarié et plus du secteur concurrentiel (hors agriculture)

Source : Dares, EMMO-DMMO

Mouvements d'entrée et de sortie selon le secteur d'activité et la taille des établissements en Paca, en 2013 (données brutes, en %)

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 salariés et plus	Total
Taux de rotation	79,8	59,4	99,3	77,6	58,2	71,9
Industrie	44,8	26,4	22,0	17,7	10,0	23,1
Construction	34,7	20,2	12,5	12,1	13,1	23,6
Services	89,8	69,7	119,3	95,2	73,9	85,3
Taux d'entrée	80,1	59,8	99,2	78,0	58,5	72,2
Industrie	45,7	25,6	21,6	18,0	10,7	23,3
Construction	33,7	19,1	12,0	10,7	12,8	22,6
Services	90,1	70,4	119,3	95,7	74,2	85,7
Taux de sortie	79,6	59,1	99,4	77,2	57,8	71,7
Industrie	43,8	27,1	22,3	17,4	9,4	23,0
Construction	35,6	21,3	13,1	13,6	13,5	24,6
Services	89,4	69,0	119,4	94,6	73,6	84,9
Taux d'évolution	0,5	0,6	-0,2	0,8	0,7	0,5
Industrie	1,9	-1,6	-0,7	0,5	1,3	0,2
Construction	-1,8	-2,3	-1,0	-2,9	-0,7	-2,0
Services	0,7	1,3	-0,1	1,1	0,6	0,8

Note : taux calculés pour 100 salariés employés en début d'année

Champ : établissements de 1 salarié et plus du secteur concurrentiel (hors agriculture)

Source : Dares, EMMO-DMMO

Mouvements d'entrée et de sortie par secteur d'activité détaillé en Paca, en 2013 (données brutes, en %)

	Taux de rotation	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux d'évolution
Industrie	23,1	23,3	23,0	0,2
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	49,7	50,7	48,7	2,0
Fabrication de matériels de transport	20,6	20,4	20,8	-0,4
Fabrication d'autres produits industriels	18,5	17,7	19,4	-1,7
Cokéfaction et raffinage	12,1	12,4	11,9	0,5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	10,7	8,2	13,1	-4,9
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	7,5	9,0	6,0	3,0
Construction	23,6	22,6	24,6	-2,0
Services	85,3	85,7	84,9	0,8
Autres activités de services	225,0	225,4	224,6	0,8
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	126,5	127,9	125,1	2,8
Hébergement et restauration	122,1	122,4	121,8	0,6
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	88,9	89,8	88,0	1,9
Information et communication	51,3	51,4	51,1	0,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	45,7	45,4	46,0	-0,6
Transports et entreposage	32,2	31,2	33,2	-2,0
Activités financières et d'assurance	22,3	22,5	22,0	0,5
Activités immobilières	20,2	22,5	18,0	4,5
Total	71,9	72,2	71,7	0,5

Note : taux calculés pour 100 salariés employés en début d'année

Champ : établissements de 1 salarié et plus du secteur concurrentiel (hors agriculture)

Source : Dares, EMMO-DMMO

Répartition des salariés selon le sexe, l'âge et le motif d'entrée et de sortie, en 2013 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Entrées (en nombre)	17 822	28 395	226 913	409 617	129 976	73 786	886 509
Hommes (en %)	43,0	45,9	51,1	47,0	45,2	44,2	46,7
Femmes (en %)	57,0	54,1	48,9	53,0	54,8	55,8	53,3
Âgés de moins de 25 ans (en %)	31,8	30,3	25,5	26,3	32,0	30,9	27,8
Hommes (en %)	12,5	14,3	11,4	11,2	14,1	12,8	11,8
Femmes (en %)	19,3	16,0	14,1	15,1	17,8	18,1	15,9
Âgés de 25 à 49 ans (en %)	55,3	53,3	59,0	58,1	52,7	51,7	56,9
Hommes (en %)	26,0	25,1	31,8	28,7	24,5	23,6	27,9
Femmes (en %)	29,3	28,2	27,2	29,4	28,3	28,1	28,9
Âgés de 50 ans et plus (en %)	13,0	16,3	15,5	15,7	15,3	17,4	15,4
Hommes (en %)	4,5	6,5	7,9	7,1	6,6	7,8	6,9
Femmes (en %)	8,4	9,8	7,6	8,5	8,7	9,6	8,4
CDD (en %)	85,3	91,6	83,0	84,1	82,4	83,2	83,8
CDI (en %)	13,4	7,8	15,6	14,3	15,5	15,1	14,6
Transferts (en %)	1,3	0,6	1,5	1,6	2,1	1,7	1,6
Sorties (en nombre)	16 986	29 162	225 000	407 338	126 662	75 146	880 294
Hommes (en %)	43,0	45,8	51,0	47,0	44,7	44,5	46,8
Femmes (en %)	57,0	54,2	49,0	53,0	55,3	55,5	53,2
Âgés de moins de 25 ans (en %)	29,5	28,8	23,6	24,3	29,9	28,9	25,7
Hommes (en %)	11,3	12,4	10,5	9,9	12,9	12,3	10,6
Femmes (en %)	18,2	16,3	13,1	14,4	17,0	16,6	15,0
Âgés de 25 à 49 ans (en %)	55,7	53,7	59,2	58,0	53,5	51,6	57,0
Hommes (en %)	26,0	25,7	31,7	28,9	24,9	23,7	28,2
Femmes (en %)	29,7	28,0	27,5	29,1	28,6	27,9	28,9
Âgés de 50 ans et plus (en %)	14,8	17,6	17,2	17,7	16,7	19,5	17,3
Hommes (en %)	5,7	7,6	8,8	8,2	7,0	8,6	8,0
Femmes (en %)	9,1	9,9	8,4	9,5	9,7	10,9	9,4
Fin de CDD (en %)	75,1	86,7	76,0	78,3	75,1	73,9	77,1
Démission (en %)	10,7	4,9	9,4	7,9	8,9	9,3	8,5
Fin de période d'essai (en %)	2,2	1,4	3,5	2,7	3,5	3,1	3,0
Licenciement non économique (en %)	3,9	1,1	2,8	2,9	3,5	4,3	3,1
Rupture conventionnelle (en %)	3,0	1,8	2,7	2,4	3,0	2,9	2,6
Transfert (en %)	1,7	0,9	1,7	2,2	2,2	2,7	2,1
Retraite (en %)	1,1	1,3	1,3	1,3	1,4	1,5	1,3
Licenciement économique (en %)	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	0,7
Autres (en %)	1,8	1,4	2,0	1,7	1,7	1,6	1,7
Solde⁽¹⁾ (en nombre)	+836	-767	+1 913	+2 279	+3 314	-1 360	+6 215

⁽¹⁾ Entrées-sorties

Champ : établissements de 1 salarié et plus du secteur concurrentiel (hors agriculture)

Source : Dares, EMMO-DMMO

Avertissement : au 1^{er} janvier 2013, la gestion de la DOETH (Déclaration obligatoire d'emploi de travailleurs handicapés) a été transférée à l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées). Ce transfert a eu un impact sur les modalités de gestion et de contrôle de la DOETH au titre des années 2011 et suivantes. En conséquence, les données portant sur l'exercice 2012 ne sont pas fiabilisées et ne peuvent être diffusées. Les données présentées ici sont donc une actualisation des données 2011 déjà publiées dans la précédente édition des Chiffres clés. Elles sont provisoires.

Établissements assujettis à l'Obligation d'emploi de travailleurs handicapés, en 2011

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Ensemble des établissements assujettis (en nombre)	163	189	1 469	2 879	1 005	789	6 494
Effectif d'assujettissement ⁽¹⁾	9 219	9 954	114 716	266 203	67 048	52 261	519 401
Nombre théorique ⁽²⁾ de travailleurs handicapés que les établissements devraient employer	474	498	6 108	14 467	3 503	2 727	27 777
Obligation attendue ⁽³⁾ (en %)	5,1	5,0	5,3	5,4	5,2	5,2	5,3
Travailleurs handicapés employés (en nombre)	545	485	4 705	10 636	2 807	2 432	21 610
Travailleurs handicapés employés (en équivalent temps plein ⁽⁴⁾)	399	348	3 511	7 967	2 149	1 800	16 173
Établissements assujettis n'ayant pas signé d'accord (en nombre)	149	167	1 225	2 485	872	705	5 603
Effectif d'assujettissement ⁽¹⁾	8 382	8 596	85 040	199 575	50 657	44 188	396 438
Travailleurs handicapés employés (en nombre)	479	391	3 192	7 437	2 039	2 020	15 558
Travailleurs handicapés employés (en équivalent temps plein ⁽⁴⁾)	340	283	2 398	5 562	1 566	1 513	11 663
Taux d'emploi en équivalent temps plein⁽⁵⁾ (en %)	4,1	3,3	2,8	2,8	3,1	3,4	2,9

⁽¹⁾ Nombre total de salariés de chaque établissement mesuré en équivalent temps plein, calculé selon l'article L.1111-2 du Code du travail

⁽²⁾ Correspond à 6 % de l'effectif d'assujettissement des établissements, arrondi à l'unité inférieure. Par exemple, pour une assiette d'assujettissement de 33 salariés, le calcul est le suivant : 6 % * 33 = 1,98. L'obligation est d'une unité, soit 3 % de l'assiette (c'est le cas limite)

⁽³⁾ Rapport entre le nombre théorique de travailleurs handicapés et l'effectif d'assujettissement

⁽⁴⁾ Effectifs bénéficiaires au prorata du temps de travail, de la durée de présence et de la durée de validité de la reconnaissance du handicap

⁽⁵⁾ Rapport entre le nombre de travailleurs handicapés employés en équivalent temps plein et l'effectif d'assujettissement

Note : données provisoires

Champ : établissements de 20 salariés et plus du secteur privé et du secteur public à caractère industriel et commercial

Source : Agefiph, DOETH - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Répartition des établissements assujettis selon les modalités de réponse à l'Obligation d'emploi de travailleurs handicapés, en 2011 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Emploi direct de travailleurs handicapés	84,0	70,4	62,6	65,5	66,9	71,7	66,4
Travailleurs handicapés seulement	45,4	35,4	30,8	29,2	38,9	32,8	32,1
Travailleurs handicapés + contrats de sous-traitance avec le secteur protégé	12,9	13,8	6,5	8,1	7,4	10,8	8,2
Travailleurs handicapés + contrats de sous-traitance avec le secteur protégé + contribution financière à l'Agefiph	11,0	8,5	9,4	13,1	8,4	12,8	11,3
Travailleurs handicapés + contribution financière à l'Agefiph	14,7	12,7	15,9	15,1	12,2	15,3	14,8
Pas d'emploi direct de travailleurs handicapés	7,4	18,0	20,8	20,8	19,9	17,6	19,9
Contribution financière à l'Agefiph seulement	2,5	9,5	8,8	9,0	9,1	8,2	8,7
Contribution financière à l'Agefiph seulement + contrats de sous-traitance avec le secteur protégé	4,9	8,5	12,0	11,8	10,8	9,4	11,1
Établissements ayant signé un accord	8,6	11,6	16,6	13,7	13,2	10,6	13,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : données provisoires

Champ : établissements de 20 salariés et plus du secteur privé et du secteur public à caractère industriel et commercial

Source : Agefiph, DOETH - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Répartition des établissements assujettis à l'Obligation d'emploi de travailleurs handicapés par secteur d'activité, en 2011 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Agriculture, sylviculture et pêche	1,2	0,5	0,3	0,2	1,2	1,9	0,6
Industrie	17,2	6,9	11,0	14,3	10,9	19,3	13,5
Industrie manufacturière	15,3	4,8	9,1	11,6	8,2	16,2	11,0
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1,8	1,1	1,2	1,7	2,0	2,0	1,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,0	0,5	0,3	0,6	0,4	0,5	0,5
Industries extractives	0,0	0,5	0,3	0,3	0,4	0,5	0,3
Construction	11,7	19,0	8,6	8,7	10,9	8,9	9,4
Services	69,9	73,5	80,1	76,8	76,9	70,0	76,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	25,8	22,8	21,0	19,2	25,4	26,0	21,6
Santé humaine et action sociale	22,7	20,6	14,4	14,2	18,1	12,2	15,0
Hébergement et restauration	4,9	8,5	12,1	5,7	10,6	6,8	8,1
Transports et entreposage	6,1	9,5	4,8	9,0	4,7	9,5	7,4
Activités de services administratifs et de soutien	1,8	1,6	8,3	7,8	4,1	5,1	6,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,5	1,1	6,9	8,3	4,6	2,7	6,4
Information et communication	0,0	0,5	3,5	3,7	0,9	1,1	2,7
Autres activités de services	1,2	2,1	2,2	1,9	2,3	1,6	2,0
Enseignement	0,6	1,6	1,5	2,1	1,3	1,5	1,7
Activités immobilières	1,8	0,5	1,4	1,8	1,9	0,9	1,6
Activités financières et d'assurance	0,6	0,0	1,1	1,9	1,3	1,3	1,5
Arts, spectacles et activités récréatives	0,6	2,1	2,0	0,8	1,1	0,5	1,1
Administration publique	1,2	2,6	0,9	0,4	0,7	0,8	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : données provisoires

Champ : établissements de 20 salariés et plus du secteur privé et du secteur public à caractère industriel et commercial

Source : Agefiph, DOETH - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Répartition des bénéficiaires de l'Obligation d'emploi de travailleurs handicapés selon leurs caractéristiques, en 2011 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Hommes	58,4	64,2	59,2	62,2	57,0	63,0	60,9
Femmes	41,6	35,8	40,8	37,8	43,0	37,0	39,1
Âgés de 15 à 24 ans	3,1	3,8	2,3	1,9	2,4	2,2	2,1
Âgés de 25 à 39 ans	19,8	17,6	19,6	19,1	17,5	21,3	19,3
Âgés de 40 à 49 ans	34,6	31,7	31,0	32,1	30,9	32,5	31,8
Âgés de 50 ans et plus	42,6	46,8	47,1	46,9	49,2	44,0	46,7
Reconnus comme travailleurs handicapés	80,5	74,2	68,2	59,5	63,3	65,4	63,6
Accidentés du travail ou victimes de maladie professionnelle	7,8	16,9	15,3	20,8	19,4	22,2	19,2
Pensionnés d'invalidité	9,3	4,9	9,8	15,9	10,0	9,5	12,5
Titulaires de la carte d'invalidité	1,4	3,1	3,2	1,2	2,5	1,1	1,8
Allocataires de l'AAH	0,6	1,0	2,8	1,4	2,9	1,0	1,8
Mutilés de guerre et assimilés et autres	0,4	0,0	0,8	1,3	1,8	0,7	1,1
CDI	82,9	86,7	90,8	91,8	92,2	87,8	90,7
CDD	7,6	12,5	6,6	5,6	6,3	7,8	6,4
Intérim et autres	9,5	0,8	2,6	2,6	1,4	4,5	2,8
Temps plein	70,6	66,8	74,2	70,0	68,4	76,0	71,4
Temps partiel	29,4	33,2	25,8	30,0	31,6	24,0	28,6
Moins d'un an d'ancienneté	16,7	12,8	11,6	10,5	11,3	12,2	11,3
Entre un an et moins de deux ans d'ancienneté	9,5	6,4	9,4	7,8	8,7	8,9	8,4
Deux ans d'ancienneté et plus	73,9	80,8	78,9	81,7	80,0	79,0	80,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,5	2,0	8,0	7,4	4,4	6,4	6,7
Professions intermédiaires	13,4	15,2	14,9	22,1	13,1	11,8	17,6
Employés	33,3	37,0	37,1	30,4	40,7	25,5	32,8
Ouvriers	48,6	45,5	49,7	43,9	41,4	56,1	42,6
Secteur de l'agriculture	0,6	0,3	0,2	0,1	1,1	1,4	0,5
Secteur de l'industrie	33,5	5,4	13,2	20,7	12,2	26,8	18,8
Secteur de la construction	5,6	16,1	7,1	7,5	8,4	6,7	7,6
Secteur des services	60,3	78,3	79,5	71,7	78,2	65,1	73,1

Note : données provisoires ; seule la principale reconnaissance du handicap est retenue ici (RQTH, AT-MP, etc.), mais plusieurs peuvent se cumuler

Champ : établissements de 20 salariés et plus du secteur privé et du secteur public à caractère industriel et commercial, hors ceux ayant signé un accord relatif à l'insertion des travailleurs handicapés

Source : Agefiph, DOETH - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Pour en savoir plus :

"L'emploi des travailleurs handicapés dans les établissements de 20 salariés ou plus du secteur privé, bilan de l'année 2011 (données provisoires)", Dares Analyses n°70, novembre 2013 : <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-070.pdf>

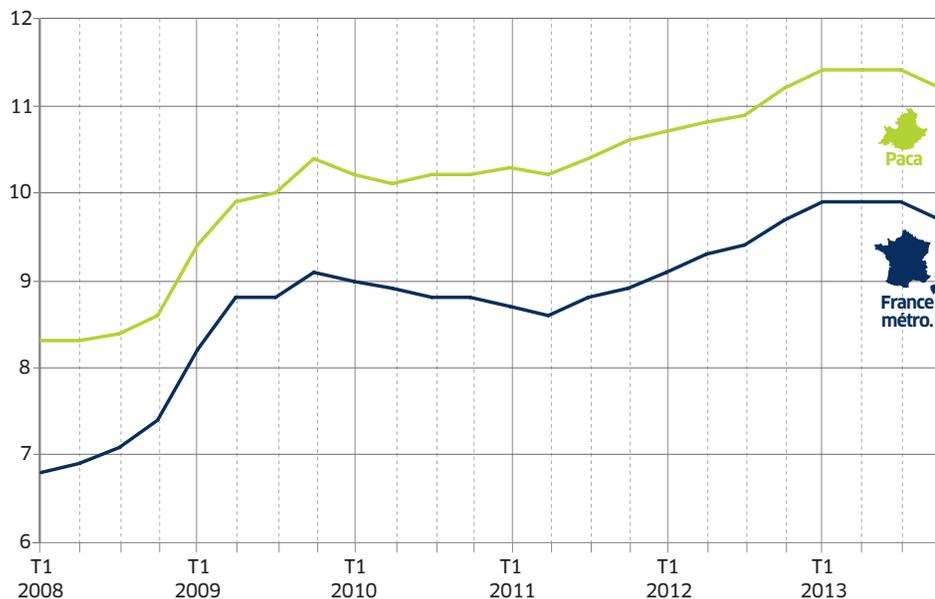
Avertissement : en 2013, les séries de taux de chômage ont été révisées. D'une part, au niveau national, le taux de chômage a été revu à la baisse suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi : -0,5 point par rapport aux données publiées antérieurement. D'autre part, au niveau régional, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points : passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers, etc. En Paca, ces changements situent le taux de chômage régional à un niveau inférieur de 0,5 point par rapport aux données publiées précédemment. Les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux, rétroajustées de ces deux effets, sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation.

Taux de chômage annuels (données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
2008	8,3	6,5	6,7	9,4	8,5	8,7	8,4	7,1
2009	9,6	7,4	8,4	10,9	9,9	10,4	9,9	8,7
2010	9,9	7,6	8,6	11,3	10,0	10,9	10,2	8,9
2011	10,2	7,9	8,7	11,4	10,2	11,3	10,4	8,8
2012	11,2	8,6	9,5	11,8	10,7	12,0	10,9	9,4
2013	11,7	9,1	10,2	12,0	11,1	12,6	11,4	9,9
Evolution 2013/2012 (en points)	0,5	0,5	0,7	0,2	0,4	0,6	0,5	0,5

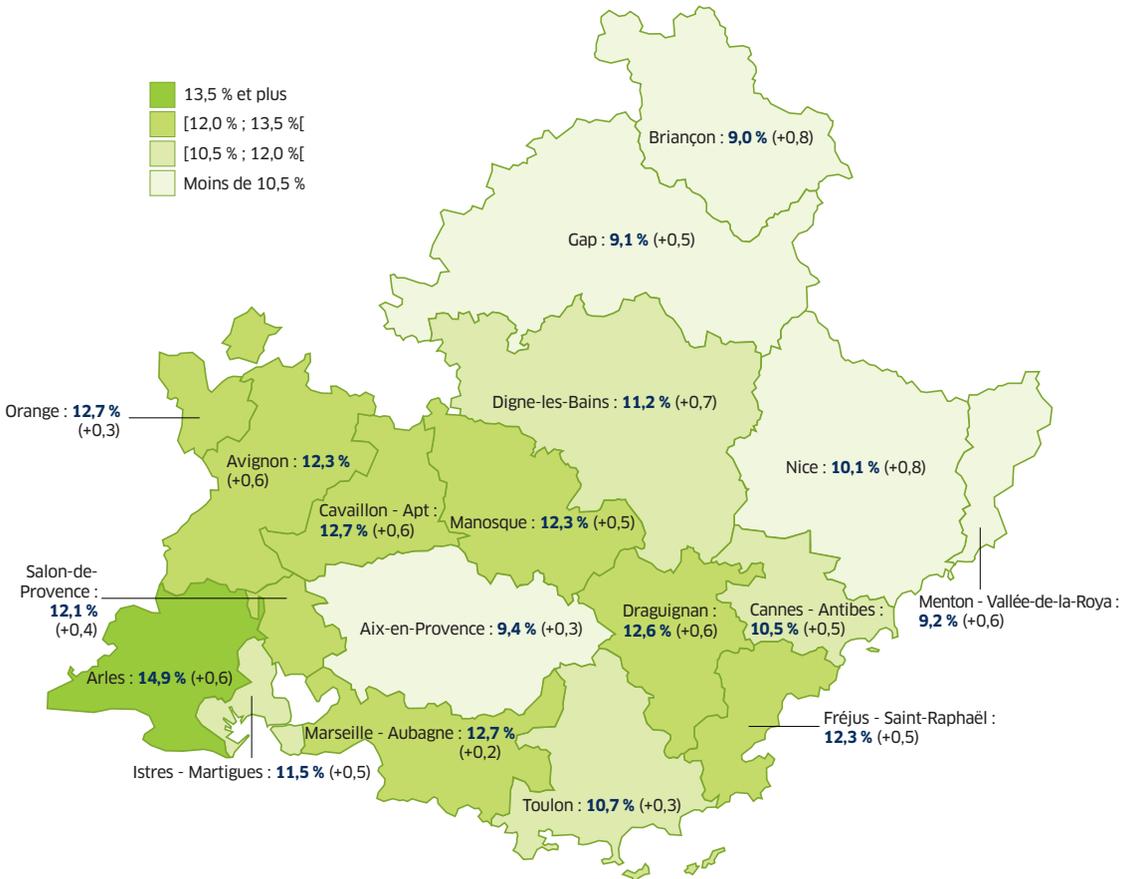
Source : Insee (taux de chômage au sens du BIT pour la France métropolitaine et taux de chômage localisés pour la région et les départements)

Taux de chômage trimestriels (données CVS, en %)



Source : Insee (taux de chômage au sens du BIT pour la France métropolitaine et taux de chômage localisé pour la région)

Taux de chômage par zone d'emploi, en 2013 (données CVS, moyennes annuelles en % et évolutions sur un an en points)



Note : pour chaque zone d'emploi, les évolutions entre 2012 et 2013 sont représentées entre parenthèses

Source : Insee (taux de chômage localisés)

Demandeurs d'emploi par catégorie, au 31/12/2013 (données CVS, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
A	9 318	6 810	63 157	125 812	58 024	35 974	299 094	3 307 300
B, C	4 586	3 939	21 571	49 697	22 079	16 617	118 488	1 599 000
A, B, C	13 904	10 749	84 727	175 508	80 103	52 591	417 583	4 906 300
D	771	792	4 621	9 605	4 540	2 786	23 114	278 300
E	822	909	8 029	11 298	8 093	3 277	32 428	381 500
A, B, C, D, E	15 497	12 449	97 377	196 411	92 737	58 653	473 125	5 566 100

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie, au 31/12/2013 (données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
A	60,1	54,7	64,9	64,1	62,6	61,3	63,2	59,4
B, C	29,6	31,6	22,2	25,3	23,8	28,3	25,0	28,7
A, B, C	89,7	86,3	87,0	89,4	86,4	89,7	88,3	88,1
D	5,0	6,4	4,7	4,9	4,9	4,7	4,9	5,0
E	5,3	7,3	8,2	5,8	8,7	5,6	6,9	6,9
A, B, C, D, E	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi par catégorie, entre le 31/12/2012 et le 31/12/2013 (données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
A	8,1	7,5	10,4	4,0	7,5	6,1	6,5	5,6
B, C	7,2	7,2	8,6	5,7	6,5	8,8	6,9	7,0
A, B, C	7,8	7,4	9,9	4,5	7,3	7,0	6,6	6,0
D	2,4	0,4	4,7	4,2	3,7	3,8	3,9	7,2
E	14,0	7,3	-11,4	17,0	-4,5	9,9	2,2	7,7
A, B, C, D, E	7,8	6,9	7,5	5,1	5,9	7,0	6,1	6,2

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Caractéristiques des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, au 31/12/2013

(données CVS, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hommes	6 789	5 268	43 269	90 261	38 963	26 300	210 851	2 448 500
Femmes	7 115	5 481	41 459	85 247	41 140	26 291	206 732	2 457 800
Âgés de moins de 25 ans	2 148	1 574	10 781	24 535	12 433	8 266	59 737	771 700
Hommes	1 126	834	5 693	13 156	6 524	4 191	31 524	397 700
Femmes	1 022	739	5 089	11 379	5 909	4 075	28 213	374 000
Âgés de 25 à 49 ans	8 439	6 836	53 042	114 170	48 803	32 904	264 194	3 078 500
Hommes	4 117	3 374	27 091	58 241	23 497	16 452	132 772	1 541 300
Femmes	4 321	3 463	25 951	55 930	25 306	16 451	131 422	1 537 200
Âgés de 50 ans et plus	3 318	2 339	20 905	36 803	18 867	11 421	93 651	1 056 100
Hommes	1 546	1 060	10 485	18 864	8 943	5 656	46 555	509 500
Femmes	1 772	1 278	10 419	17 938	9 924	5 765	47 096	546 600
Inscrits depuis moins d'un an	8 349	6 950	54 438	101 641	50 637	31 178	253 193	2 851 400
Inscrits depuis un an et plus	5 555	3 799	30 290	73 867	29 466	21 413	164 390	2 054 900
<i>dont inscrits depuis deux ans et plus</i>	2 794	1 791	13 897	38 269	13 779	10 782	81 313	1 051 900
Total	13 904	10 749	84 727	175 508	80 103	52 591	417 583	4 906 300

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Répartition des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, au 31/12/2013

(données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hommes	48,8	49,0	51,1	51,4	48,6	50,0	50,5	49,9
Femmes	51,2	51,0	48,9	48,6	51,4	50,0	49,5	50,1
Âgés de moins de 25 ans	15,4	14,6	12,7	14,0	15,5	15,7	14,3	15,7
Hommes	8,1	7,8	6,7	7,5	8,1	8,0	7,5	8,1
Femmes	7,3	6,9	6,0	6,5	7,4	7,7	6,8	7,6
Âgés de 25 à 49 ans	60,7	63,6	62,6	65,1	60,9	62,6	63,3	62,7
Hommes	29,6	31,4	32,0	33,2	29,3	31,3	31,8	31,4
Femmes	31,1	32,2	30,6	31,9	31,6	31,3	31,5	31,3
Âgés de 50 ans et plus	23,9	21,8	24,7	21,0	23,6	21,7	22,4	21,5
Hommes	11,1	9,9	12,4	10,7	11,2	10,8	11,1	10,4
Femmes	12,7	11,9	12,3	10,2	12,4	11,0	11,3	11,1
Inscrits depuis moins d'un an	60,0	64,7	64,3	57,9	63,2	59,3	60,6	58,1
Inscrits depuis un an et plus	40,0	35,3	35,7	42,1	36,8	40,7	39,4	41,9
<i>dont inscrits depuis deux ans et plus</i>	20,1	16,7	16,4	21,8	17,2	20,5	19,5	21,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, entre le

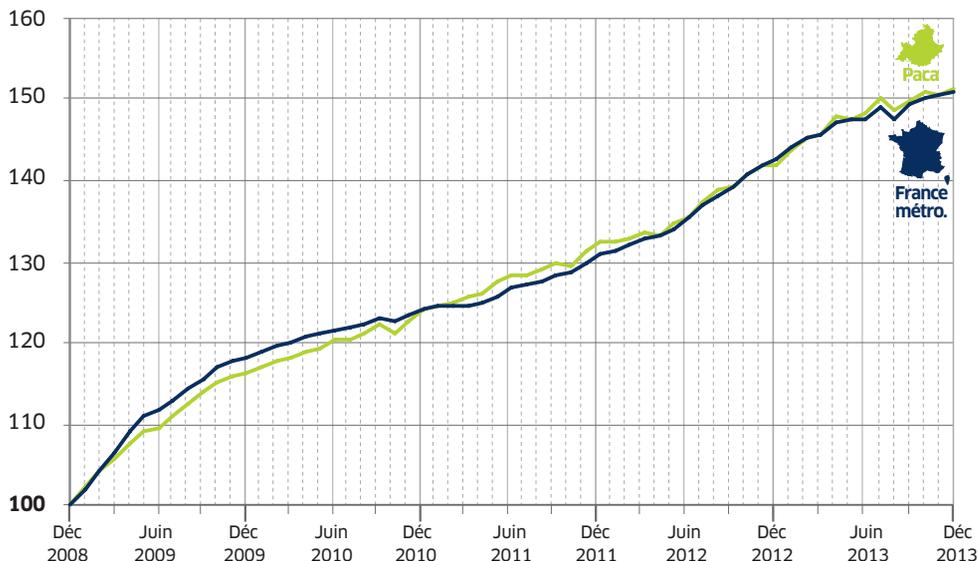
31/12/2012 et le 31/12/2013 (données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hommes	8,2	8,4	11,8	6,1	9,0	8,1	8,2	7,0
Femmes	7,4	6,5	8,0	2,8	5,7	5,9	5,0	5,0
Âgés de moins de 25 ans	-0,4	3,5	3,8	0,8	2,4	1,1	1,7	0,7
Hommes	0,9	6,5	5,1	3,6	3,0	3,1	3,7	2,1
Femmes	-1,8	0,4	2,3	-2,2	1,7	-0,9	-0,3	-0,6
Âgés de 25 à 49 ans	7,7	6,7	8,8	3,5	6,8	6,7	5,8	5,6
Hommes	8,9	6,3	10,9	5,1	9,0	7,8	7,4	6,8
Femmes	6,6	7,0	6,6	2,0	4,9	5,6	4,1	4,5
Âgés de 50 ans et plus	14,1	12,7	16,7	10,4	11,9	12,5	12,5	11,6
Hommes	12,1	17,2	18,2	11,6	13,8	13,1	13,8	12,2
Femmes	15,9	9,1	15,1	9,2	10,3	11,9	11,3	11,0
Inscrits depuis moins d'un an	5,2	5,4	6,0	1,8	4,0	3,4	3,6	1,5
Inscrits depuis un an et plus	12,0	11,3	17,7	8,4	13,3	12,6	11,6	13,1
<i>dont inscrits depuis deux ans et plus</i>	20,1	16,4	24,4	13,6	18,5	18,2	17,0	17,5
Total	7,8	7,4	9,9	4,5	7,3	7,0	6,6	6,0

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution mensuelle de la demande d'emploi de catégories A, B, C

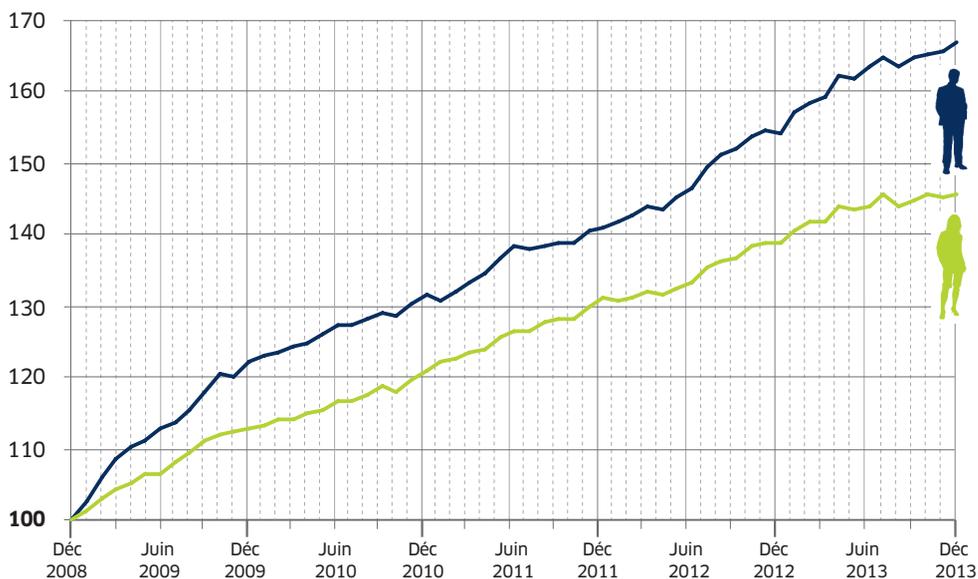
(données CVS, base 100 au 31/12/2008)



Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

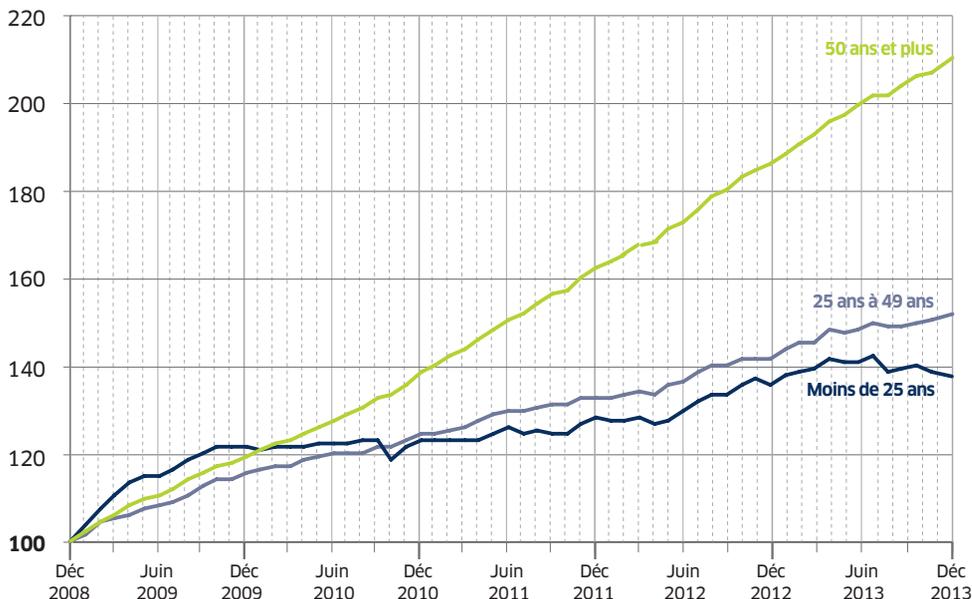
Évolution mensuelle de la demande d'emploi de catégories A, B, C en Paca, par sexe

(données CVS, base 100 au 31/12/2008)



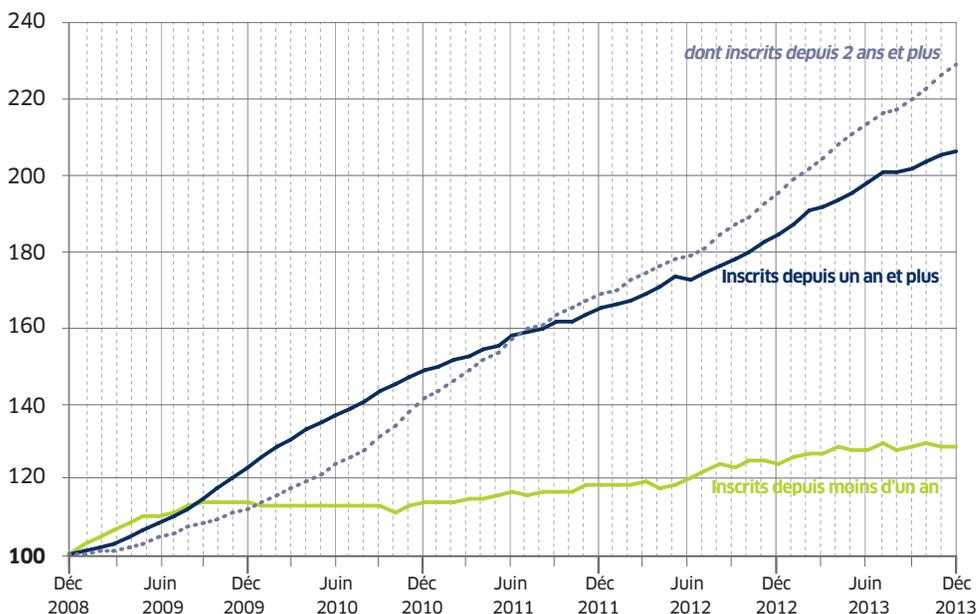
Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Évolution mensuelle de la demande d'emploi de catégories A, B, C en Paca, par tranche d'âge (données CVS, base 100 au 31/12/2008)



Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Évolution mensuelle de la demande d'emploi de catégories A, B, C en Paca, par ancienneté (données CVS, base 100 au 31/12/2008)



Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Demandeurs d'emploi de catégories A, B, C par zone d'emploi, au 31/12/2013

(données CVS)

	Total		Moins de 25 ans		50 ans et plus		Femmes		Inscrits depuis un an et plus	
	Effectif	Évolution sur un an (en %)	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Digne-les-Bains	5 916	8,5	15,4	0,8	23,7	14,2	50,4	6,4	40,7	13,1
Manosque	7 455	7,6	15,9	-0,9	23,4	13,0	51,4	7,8	40,8	10,6
Briançon	3 172	13,2	14,3	20,0	19,9	17,7	51,6	14,0	27,9	29,2
Gap	7 728	5,2	14,7	-2,2	22,6	11,3	51,2	4,9	37,1	7,4
Cannes -Antibes	32 530	8,4	13,1	3,0	25,9	14,7	50,4	6,5	35,9	15,2
Menton - Vallée-de-la-Roya	5 665	10,9	12,5	1,7	24,5	16,0	51,2	9,0	34,7	9,7
Nice	48 259	10,5	12,6	4,0	24,1	18,1	47,7	8,6	36,0	19,9
Aix-en-Provence	29 386	5,1	14,5	3,7	21,9	10,7	52,1	4,4	39,8	10,7
Arles	8 012	4,7	14,9	2,3	24,3	14,8	49,1	2,9	42,2	6,2
Marseille - Aubagne	118 069	4,4	13,4	0,1	20,6	10,7	47,3	2,5	42,5	8,6
Istres - Martigues	12 149	4,4	16,6	-2,3	19,6	9,0	51,1	1,4	42,1	7,2
Salon-de-Provence	11 192	4,8	15,8	-1,2	21,4	7,2	52,1	4,0	41,4	5,1
Draguignan	9 505	8,5	16,7	2,9	23,8	11,1	53,0	5,7	38,4	14,0
Fréjus - Saint-Raphaël	14 525	8,5	14,2	1,6	24,1	9,0	51,1	6,3	30,5	17,5
Toulon	47 702	6,8	15,9	3,5	23,1	13,1	50,6	5,9	38,1	13,2
Cavaillon - Apt	7 178	8,2	14,8	2,4	23,5	12,3	51,3	8,5	39,4	14,0
Orange	9 042	8,1	16,8	1,1	22,1	12,3	51,7	7,2	41,6	10,2
Avignon (partie Paca)	39 762	6,2	15,8	1,4	21,9	11,8	49,3	4,6	40,7	11,5
Paca	417 583	6,6	14,3	1,7	22,4	12,5	49,5	5,0	39,4	11,6

Note : la somme des zones d'emploi n'est pas égale au total régional car certains demandeurs d'emploi de Paca n'ont pas pu être affectés à une zone d'emploi en particulier

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - **Traitements** (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Demandeurs d'emploi de catégories A, B, C par Zone urbaine sensible (ZUS), au 31/12/2013 (données brutes)

	Commune	Quartier	Ensemble		Moins de 26 ans	
			Effectif	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Évolution sur un an (en %)
04	Digne-les-Bains	Le Pigeonnier, Barbejas	69	-2,8	14	7,7
		Total ZUS 04	69	-2,8	14	7,7
		Total 04	14 235	7,7	2 712	1,5
05		Total 05 (Pas de ZUS)	10 407	7,5	1 887	4,1
06	Nice	Saint-Augustin	1 313	14,4	248	17,5
		Saint-Charles, Bon Voyage, Pasteur, Mont-Gros	2 520	12,8	448	2,8
		Trachel	1 150	9,6	147	-13,0
	Nice/Saint-André	L'Ariane	1 340	15,9	259	7,9
	Vallauris	La Zaine	55	10,0	5	-16,7
		Total ZUS 06	6 378	13,1	1 107	4,2
	Total 06	88 521	9,8	14 422	4,8	
13	Aix-en-Provence	Beisson	162	11,0	19	46,2
		Corsy	156	7,6	24	84,6
		Jas de Bouffan	1 359	6,6	246	22,4
	Arles	Barriol	625	0,3	103	-8,8
		Griffeuille	501	8,2	87	-3,3
		Trébon	466	7,4	89	25,4
	La Ciotat	Abeille, La Maurelle, Matagots	385	5,2	81	-1,2
		Centre	576	3,6	99	3,1
		Fardeloup	145	6,6	29	-19,4
		Vallée de l'Huveaune : Rouguière, Saint-Marcel	1 256	2,4	218	0,9
		Air Bel	579	5,9	122	-6,2
		La Rose, Frais Vallon, Le Petit Séminaire	1 772	0,2	333	-3,2
		Malpassé, Saint-Jérôme	1 862	-2,4	336	-7,7
		Saint-Barthélémy, Le Canet, Delorme Paternelle	5 192	5,3	886	4,6
		Nord Littoral : Plan d'Aou, La Bricarde, La Castellanne, Le Vallon, Mourepiane	1 700	3,9	295	-4,2
		Quinzième Sud : Consolat, Viste, Ayalades	2 545	0,3	406	-6,7
		Saint-Antoine Est : La Savine, Notre Dame Limite	1 829	1,1	331	-5,7
		L'Estaque, Saumaty	453	-1,9	74	1,4
		Centre Nord	8 513	4,0	1 042	6,7
		Saint-Mauront, Bellevue, Cabucelle	1 772	3,0	277	1,5
		Les Hauts de Mazargues	609	-1,9	119	0,8
	Quartier Nord	944	-3,1	157	-10,3	
	La Lèque, Les Aigues Douces	370	-0,3	87	8,7	
	Les Amarantes	128	4,1	30	-3,2	
	Les Comtes	97	19,8	21	50,0	
	Vauban	117	15,8	27	80,0	
	La Monaque	255	4,5	41	24,2	
	Les Canourgues	1 131	3,1	220	-3,1	
	Centre, Les Ferrages	718	6,4	131	-6,4	
	Total ZUS 13	36 217	3,0	5 930	1,1	
	Total 13	177 945	4,5	31 383	1,5	
83	Fréjus	La Gabelle	461	5,3	110	1,9
	La Seyne-sur-Mer	Quartiers Est : Les Mouissèques, La Rouve	454	3,9	91	-1,1
		Z.U.P. de Berthe	1 409	15,0	327	2,8
	Toulon	Centre Ancien	1 297	13,8	208	24,6
		La Beaucaire	514	9,1	106	9,3
		Le Jonquet, La Baume, Le Guynemer	226	3,2	42	-2,3
	Sainte-Musse	353	14,2	71	18,3	
	Total ZUS 83	4 714	11,2	955	7,9	
	Total 83	84 908	7,2	16 400	3,5	
84	Avignon	Croix des Oiseaux, Saint-Chamand	1 186	5,6	206	-8,4
		Monclar	826	4,7	168	-8,7
		Quartiers Est : Saint-Jean, Reine Jeanne, Grange d'Orel	825	4,7	156	-6,6
	Carpentras	Eléphant, Amandiers	238	-1,7	41	-16,3
		Pous du Plan	255	9,0	56	-6,7
	Orange	Quartiers Nord : Fourchesvieilles, Portail Lançon, Aygues	528	13,8	114	26,7
	Total ZUS 84	3 858	6,0	741	-4,4	
	Total 84	54 006	6,9	10 509	1,5	
Paca		Total ZUS Paca	51 236	5,1	8 747	1,7
		Total Paca	430 022	6,5	77 313	2,6

Flux d'entrées à Pôle emploi par motif, en 2013 (catégories A, B, C, données CVS, en cumul annuel)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Fin de contrat à durée déterminée	5 799	6 695	32 544	47 920	32 220	17 460	142 638	1 477 700
Licenciement non économique	1 169	701	11 869	17 105	9 486	4 540	44 870	503 600
Reprise d'activité	1 371	1 231	7 307	15 076	7 448	5 079	37 511	463 300
Première entrée sur le marché du travail	714	438	5 145	12 516	4 718	3 287	26 817	354 200
Fin de mission d'intérim	656	364	4 959	9 393	3 160	2 757	21 290	327 300
Démission	453	382	3 598	5 149	3 267	1 607	14 456	168 500
Licenciement économique ⁽¹⁾	272	275	3 389	5 154	2 526	1 509	13 125	154 900
Autres cas ⁽²⁾	6 713	4 893	47 527	99 109	42 270	27 391	227 903	2 448 000
Total	17 146	14 979	116 339	211 422	105 095	63 630	528 611	5 897 500

⁽¹⁾ Y compris fins de convention de reclassement personnalisé (CRP), de conventions de conversion et de projet d'action personnalisée anticipé (PAP)

⁽²⁾ Y compris entrées en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), fin d'activité non salariée et ruptures conventionnelles de CDI
Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - **Traitements** (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution des flux d'entrées à Pôle emploi par motif, entre 2012 et 2013

(catégories A, B, C, données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Fin de contrat à durée déterminée	-0,1	-0,4	-0,7	0,1	-3,0	0,0	-0,8	-1,9
Licenciement non économique	9,7	-6,5	-0,8	-1,1	-3,3	-2,6	-1,5	0,6
Reprise d'activité	7,7	16,0	3,8	3,7	5,8	6,8	5,1	0,9
Première entrée sur le marché du travail	25,6	24,0	14,7	14,5	14,8	23,6	16,1	18,9
Fin de mission d'intérim	-11,7	-16,3	-3,9	-3,2	-6,9	-3,9	-4,6	-11,4
Démission	-18,4	-12,9	-10,1	-6,3	-9,2	-6,6	-8,5	-6,7
Licenciement économique ⁽¹⁾	-15,5	0,4	7,4	-0,2	4,9	-6,1	1,5	1,4
Autres cas ⁽²⁾	11,6	7,9	6,5	2,5	3,5	5,3	4,2	1,0
Total	4,9	2,8	2,8	1,8	0,7	3,1	2,1	0,1

⁽¹⁾ Y compris fins de convention de reclassement personnalisé (CRP), de conventions de conversion et de projet d'action personnalisée anticipé (PAP)

⁽²⁾ Y compris entrées en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), fin d'activité non salariée et ruptures conventionnelles de CDI
Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - **Traitements** (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Flux de sorties de Pôle emploi par motif, en 2013 (catégories A, B, C, données CVS, en cumul annuel)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	6 750	5 414	47 636	99 700	39 925	26 684	226 109	2 471 200
Reprise d'emploi déclarée	3 585	4 426	24 800	34 727	24 327	11 157	103 022	1 127 600
Radiation administrative	1 267	743	10 083	18 577	11 729	6 440	48 840	533 500
Entrée en stage	1 562	1 536	7 382	15 340	7 027	4 647	37 494	444 400
Arrêt de recherche	1 180	1 070	6 985	13 148	7 314	4 746	34 443	410 200
Autres cas ⁽¹⁾	1 518	1 166	10 963	20 743	9 168	5 966	49 523	592 300
<i>dont changement d'agence locale pour l'emploi</i>	680	612	3 831	6 573	4 169	2 436	18 302	-
Total	15 863	14 355	107 849	202 235	99 491	59 639	499 431	5 579 200

⁽¹⁾ Y compris décès, déclaration de situation mensuelle illisible, non validité d'un titre de séjour, longue absence du lieu de résidence (supérieure à 35 jours)

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution des flux de sorties de Pôle emploi par motif, entre 2012 et 2013

(catégories A, B, C, données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	4,4	5,9	1,9	1,9	-1,1	2,0	1,6	2,9
Reprise d'emploi déclarée	1,4	4,7	-1,7	2,3	-2,7	2,6	0,2	-0,2
Radiation administrative	20,5	38,3	5,2	8,3	12,7	11,7	9,8	8,0
Entrée en stage	4,8	-0,5	14,3	5,6	8,1	4,8	7,3	2,0
Arrêt de recherche	-7,4	5,3	-1,2	-2,0	-4,2	1,4	-1,9	1,1
Autres cas ⁽¹⁾	12,8	-2,2	7,1	1,3	-0,5	0,5	2,3	0,2
<i>dont changement d'agence locale pour l'emploi</i>	18,0	14,6	15,5	4,8	+7,7	5,6	8,4	-
Total	4,6	5,3	2,4	2,5	0,4	3,1	2,3	2,2

⁽¹⁾ Y compris décès, déclaration de situation mensuelle illisible, non validité d'un titre de séjour, longue absence du lieu de résidence (supérieure à 35 jours)

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Durée moyenne d'inscription des sortants de Pôle emploi (catégories A, B, C, données brutes, en jours)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
2009	198	181	168	217	191	200	197	195
2010	217	187	182	217	195	210	203	218
2011	243	212	205	254	223	237	234	245
2012	245	219	215	266	234	256	245	251
2013	266	237	231	275	247	266	258	265
Évolution 2013/2012	+21	+18	+17	+9	+14	+10	+12	+14

Source : Pôle emploi, Dares (STMT)

Demandeurs d'emploi bénéficiaires d'allocations d'assurance chômage et du régime de solidarité, au 31/12/2013 (données brutes, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Assurance chômage	8 738	7 183	53 932	97 921	52 869	31 652	252 295	2 982 625
dont femmes (en %)	51,4	50,5	49,5	48,2	51,3	49,2	49,4	50,0
Régime de solidarité	1 276	786	7 113	15 769	6 759	5 279	36 982	480 060
dont femmes (en %)	49,8	49,0	48,5	46,3	47,6	43,9	46,8	43,3
Total	10 014	7 969	61 045	113 690	59 628	36 931	289 277	3 462 685
dont femmes (en %)	51,2	50,4	49,3	47,9	50,9	48,5	49,1	49,1
Part du total des bénéficiaires dans l'ensemble des demandeurs d'emploi (en %)	64,6	64,0	62,7	57,9	64,3	63,0	61,1	62,2

Note : demandeurs d'emploi toutes catégories

Source : Pôle emploi, Dares (STMT)

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires d'allocations d'assurance chômage et du régime de solidarité, entre le 31/12/2012 et le 31/12/2013 (données brutes, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Assurance chômage	5,7	8,7	6,2	4,1	5,0	3,3	4,8	4,1
Régime de solidarité	24,6	17,7	24,1	13,3	16,9	19,7	17,3	16,2
Total	7,8	9,5	8,0	5,3	6,2	5,4	6,3	5,6
dont femmes (en points)	-0,9	-0,7	-0,4	-0,5	-0,8	-0,3	-0,6	-0,4
Part du total des bénéficiaires dans l'ensemble des demandeurs d'emploi (en points)	0,0	1,5	0,3	0,1	0,2	-1,0	0,1	-0,3

Note : demandeurs d'emploi toutes catégories

Source : Pôle emploi, Dares (STMT)

Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA), au 31/12/2013 (données brutes, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Bénéficiaires du RSA socle	1 242	644	9 483	28 362	9 721	5 823	55 275	578 281
Bénéficiaires du RSA activité	433	147	1 927	4 735	2 166	1 533	10 941	122 805
Bénéficiaires du RSA socle et activité	544	273	2 167	6 023	2 625	1 604	13 236	171 108
Total	2 219	1 064	13 577	39 120	14 512	8 960	79 452	872 194
dont femmes (en %)	54,5	54,1	47,6	48,4	50,2	53,1	49,4	49,9
Part du total des bénéficiaires dans l'ensemble des demandeurs d'emploi (en %)	14,0	8,8	13,4	19,7	14,8	14,9	16,4	15,5

Note : demandeurs d'emploi toutes catégories

Source : Pôle emploi, Dares (STMT)

Les entreprises activent de nombreux canaux pour recruter un candidat : Pôle emploi, candidature spontanée, canaux informels, etc. Dans l'ensemble des offres d'emploi proposées, Pôle emploi n'occupe qu'une part de marché très faible. En effet, en rapportant le nombre d'offres qu'il collecte aux déclarations préalables à l'embauche recensées par les Urssaf, on peut estimer le taux de couverture de Pôle emploi à seulement 12 % en Paca, comme au niveau national. Cette part de marché moyenne cache de fortes disparités selon les secteurs d'activité, la qualification ou la nature des contrats.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi par secteur d'activité, en 2013

(données brutes, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Agriculture	122	98	45	2 370	1 146	2 567	6 348	102 937
Industrie	273	208	1 655	4 235	1 757	959	9 087	152 636
Construction	241	162	1 284	2 588	1 587	846	6 708	91 550
Commerce	529	533	4 888	10 817	5 057	2 459	24 283	266 101
Services	3 877	5 224	46 849	76 227	28 292	17 710	178 179	1 996 676
Total	5 042	6 225	54 721	96 237	37 839	24 541	224 605	2 609 900
dont offres de type A ⁽¹⁾	2 116	1 839	22 883	50 938	17 965	9 275	105 016	1 234 777

⁽¹⁾ CDI ou CDD de plus de 6 mois

Source : Pôle emploi, Dares (STMT)

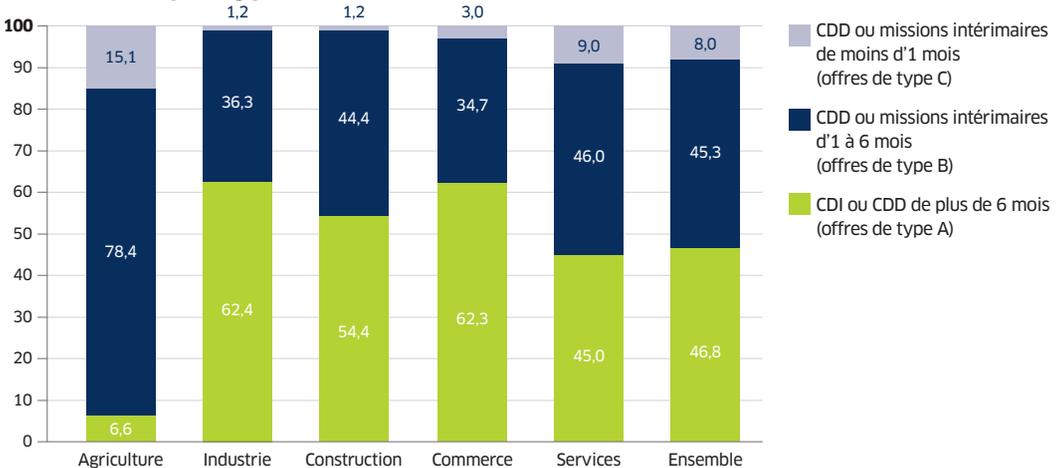
Évolution des offres d'emploi collectées par Pôle emploi par secteur d'activité, entre 2012 et 2013 (données brutes, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Agriculture	-27,4	-58,1	-54,5	-0,5	-26,9	-2,8	-10,5	-12,0
Industrie	-20,6	-3,0	-10,8	-25,7	-6,1	-28,8	-19,7	-16,2
Construction	-18,9	-23,9	-22,6	-19,2	-29,1	-25,1	-23,2	-17,9
Commerce	-30,2	-12,2	-14,8	-10,4	1,2	-25,4	-11,6	-13,5
Services	-14,3	-15,0	-21,4	-13,7	-10,8	-23,6	-16,5	-11,0
Total	-17,2	-15,9	-20,6	-13,8	-10,8	-22,4	-16,2	-11,9
dont offres de type A ⁽¹⁾	9,2	-7,3	-19,5	-1,2	3,8	-12,6	-6,1	-2,2

⁽¹⁾ CDI ou CDD de plus de 6 mois

Source : Pôle emploi, Dares (STMT)

Répartition des offres d'emploi collectées par Pôle emploi en Paca, par secteur d'activité et par type d'offres, en 2013 (données brutes, en %)



Source : Pôle emploi, Dares (STMT)

Entrées dans les principaux dispositifs d'aide à l'emploi, en 2013 (données brutes, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca		France métropolitaine	
							Effectif	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Évolution sur un an (en %)
Emploi marchand aidé⁽¹⁾	1 007	730	5 921	11 783	5 756	3 622	28 819	2,6	386 919	0,6
Contrat en alternance ⁽²⁾	766	445	4 598	7 724	4 361	2 699	20 593	-7,1	269 622	-8,2
Contrat d'apprentissage	766	445	4 598	7 724	4 361	2 699	20 593	-7,1	269 622	-8,2
Aide à la création d'entreprise ⁽³⁾										
Accre	508	402	3 679	4 902	3 573	1 884	14 948	-32,3	142 104	-27,9
Nacre	115	96	397	695	407	225	1 935	2,2	17 842	3,1
Exonérations de cotisations sociales	241	285	1 323	4 059	1 395	923	8 226	39,3	117 297	28,8
CUI-CIE ⁽⁴⁾	96	78	464	1 873	581	385	3 477	4,0	50 378	-2,8
Emploi d'avenir ⁽⁵⁾	38	25	208	861	193	154	1 479	ns	13 010	ns
Embauche en entreprise d'insertion (régime de l'aide forfaitaire)	14	66	93	648	280	122	1 223	-10,0	27 642	-0,7
Contrat de génération ⁽⁶⁾	47	51	296	386	210	151	1 141	ns	16 521	ns
Autres exonérations	46	65	262	291	131	111	906	-24,8	9 746	-14,3
Emploi non marchand aidé⁽⁷⁾	1 428	1 270	5 921	18 744	7 563	4 962	39 888	6,5	434 491	5,3
CUI-CAE ⁽⁴⁾	1 231	1 057	5 073	15 979	6 422	4 329	34 091	-7,3	367 918	-8,5
Emploi d'avenir ⁽⁵⁾	173	197	727	2 565	1 057	608	5 327	ns	58 112	ns
Contrat d'apprentissage dans le secteur public	24	16	121	200	84	25	470	-12,3	8 461	-7,6
Accompagnement des jeunes⁽⁸⁾	306	266	2 016	4 879	2 638	1 412	11 517	2,3	160 685	0,8
Civis	306	266	2 016	4 879	2 638	1 412	11 517	2,3	160 685	0,8
Accompagnement des mutations économiques	264	259	2 245	3 571	3 122	1 129	10 590	-10,2	130 736	9,5
Contrat de sécurisation professionnelle	264	259	2 136	3 571	2 072	1 129	9 431	6,8	122 549	13,1
Convention d'adaptation et de formation du FNE	0	0	109	0	1 050	0	1 159	-60,9	8 187	-26,3

⁽¹⁾ Hors aide à la création d'entreprise

⁽²⁾ Les données sur les contrats de professionnalisation ne sont pas disponibles en 2013

⁽³⁾ Un individu peut bénéficier à la fois des dispositifs Accre et Nacre

⁽⁴⁾ Nouvelles entrées + reconductions ; dispositif mis en place en janvier 2010

⁽⁵⁾ Nouvelles entrées + reconductions ; dispositif mis en place en novembre 2012

⁽⁶⁾ Dispositif mis en place en mars 2013

⁽⁷⁾ Hors contrats Pacte (Parcours d'accès aux carrières territoriales, hospitalières et de l'État)

⁽⁸⁾ Les données relatives aux Contrats d'autonomie ne sont pas disponibles

ns : non significatif

Note : données provisoires

Sources : Dares ; ASP ; Pôle emploi ; DGEFP

Caractéristiques des salariés en CUI-CAE⁽⁴⁾ (secteur non marchand), au 31/12/2013

(données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Salariés en CUI-CAE (en nombre)	619	560	2 660	8 318	3 397	2 206	17 760	220 367
Hommes (en %)	32,6	41,0	29,8	32,2	32,8	27,3	31,6	33,6
Femmes (en %)	67,4	59,0	70,2	67,8	67,2	72,7	68,4	66,4
Âgés de moins de 26 ans (en %)	12,8	13,8	11,2	13,2	14,6	14,7	13,4	17,1
Âgés de 26 à 49 ans (en %)	55,2	53,0	52,1	61,4	51,4	57,6	57,1	56,4
Âgés de 50 ans et plus (en %)	32,0	33,2	36,7	25,3	34,0	27,7	29,5	26,6
Travailleurs handicapés (en %)	12,3	17,3	10,6	7,5	8,6	6,9	8,6	12,7
Bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS etc.) (en %)	37,0	39,3	32,2	51,5	39,0	41,6	44,1	46,7
Inscrits à Pôle emploi (en %)	93,9	87,1	83,8	86,9	83,1	87,7	86,0	90,1
Inscrits à Pôle emploi depuis deux ans et plus (en %)	37,9	31,7	36,9	43,2	42,2	47,7	42,1	37,4
En Atelier chantier d'insertion (ACI) (en %)	22,8	34,1	9,2	14,1	19,1	23,4	16,4	19,9

⁽⁴⁾ Dispositif mis en place en janvier 2010

Note : données provisoires

Source : ASP - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Caractéristiques des salariés en CUI-CIE⁽⁴⁾ (secteur marchand), au 31/12/2013

(données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Salariés en CUI-CIE (en nombre)	66	53	326	1 328	355	187	2 315	31 389
Hommes (en %)	54,5	59,6	52,9	55,4	60,7	52,9	55,8	55,6
Femmes (en %)	45,5	40,4	47,1	44,6	39,3	47,1	44,2	44,4
Âgés de moins de 26 ans (en %)	15,2	11,5	6,0	9,9	4,5	13,2	9,0	23,4
Âgés de 26 à 49 ans (en %)	43,9	42,3	40,2	58,6	45,4	43,9	51,9	48,7
Âgés de 50 ans et plus (en %)	40,9	46,2	53,7	31,5	50,1	42,9	39,1	27,9
Travailleurs handicapés (en %)	21,2	19,2	10,3	5,5	3,7	6,3	6,7	8,5
Bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS etc.) (en %)	40,9	23,1	37,6	49,0	44,6	32,8	44,6	25,6
Inscrits à Pôle emploi (en %)	95,5	94,2	93,1	93,6	87,5	94,7	92,7	93,5
Inscrits à Pôle emploi depuis deux ans et plus (en %)	33,3	25,0	37,4	39,1	37,7	42,3	38,4	33,1
Employés dans l'agriculture (en %)	1,5	3,8	0,0	0,3	2,4	3,7	1,0	3,7
Employés dans l'industrie (en %)	6,1	9,6	7,8	9,3	14,9	10,6	10,0	13,5
Employés dans la construction (en %)	19,7	13,5	10,1	9,4	22,8	6,9	11,8	11,6
Employés dans les services (en %)	72,7	73,1	82,2	81,0	59,9	78,8	77,3	71,2

⁽⁴⁾ Dispositif mis en place en janvier 2010

Note : données provisoires

Source : ASP - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Répartition des salariés en emploi d'avenir⁽¹⁾ selon le niveau de formation et la localisation géographique, au 31/12/2013 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Salariés en emploi d'avenir (en nombre)	190	198	841	3 144	1 150	709	6 232	65 817
Aucun diplôme ou pas de scolarité (en %)	7,4	8,1	10,5	7,8	6,5	5,9	7,7	8,1
Certificat d'éducation professionnelle, ou équivalent (en %)	12,2	9,6	12,2	10,1	11,1	7,6	10,3	9,8
CAP - BEP (en %)	65,6	63,6	52,2	56,2	65,9	69,1	59,4	60,3
dont diplôme non obtenu (en %)	18,0	16,7	21,2	17,7	18,5	15,5	18,0	20,0
Baccalauréat (en %)	13,8	17,2	21,8	22,8	13,6	14,5	19,6	18,5
dont baccalauréat professionnel (en %)	5,8	8,6	10,1	14,4	5,2	5,8	10,7	8,9
Diplôme de l'enseignement supérieur (en %)	1,1	1,5	3,2	3,0	2,9	2,8	2,9	3,3
Habitant en Zone urbaine sensible (ZUS) (en %)	1,7	1,1	9,5	37,4	13,2	13,9	24,2	17,6
Habitant en Zone de revitalisation rurale (ZRR) (en %)	40,5	49,4	4,1	0,2	1,2	5,4	4,2	13,9
N'habitant ni en ZUS ni en ZRR (en %)	51,5	39,3	81,8	56,7	82,5	77,9	66,7	64,4
Localisation indéterminée (en %)	6,3	10,1	4,6	5,6	3,1	2,8	4,9	4,1

⁽¹⁾ Dispositif mis en place en novembre 2012

Note : données provisoires

Champ : emplois d'avenir des secteurs marchand et non marchand, hors emplois d'avenir professeurs et handicapés

Source : ASP - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Activité partielle, entre le 01/10/2012 et le 30/09/2013⁽¹⁾ (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Nombre d'heures consommées	(s)	(s)	137 703	165 647	62 771	120 683	507 348	27 467 038
Évolution sur un an (en %)	ns	ns	-40,1	47,7	46,6	-36,7	1,1	-35,7
Nombre de salariés concernés	(s)	(s)	662	1 389	474	862	3 525	280 417
Montants consommés ⁽²⁾ (en €)	(s)	(s)	692 398	878 071	349 777	661 043	2 693 291	130 927 661

⁽¹⁾ Dernières données disponibles

⁽²⁾ Hors conventions Fond national pour l'emploi (FNE) et Activité partielle de longue durée (APLD)

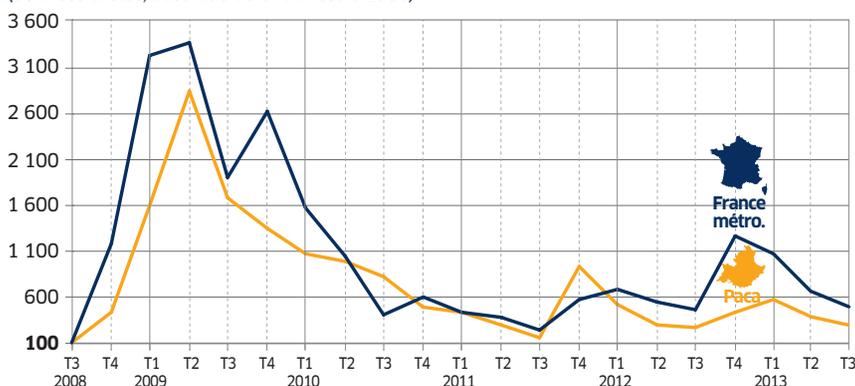
(s) : données soumises au secret statistique

ns : non significatif

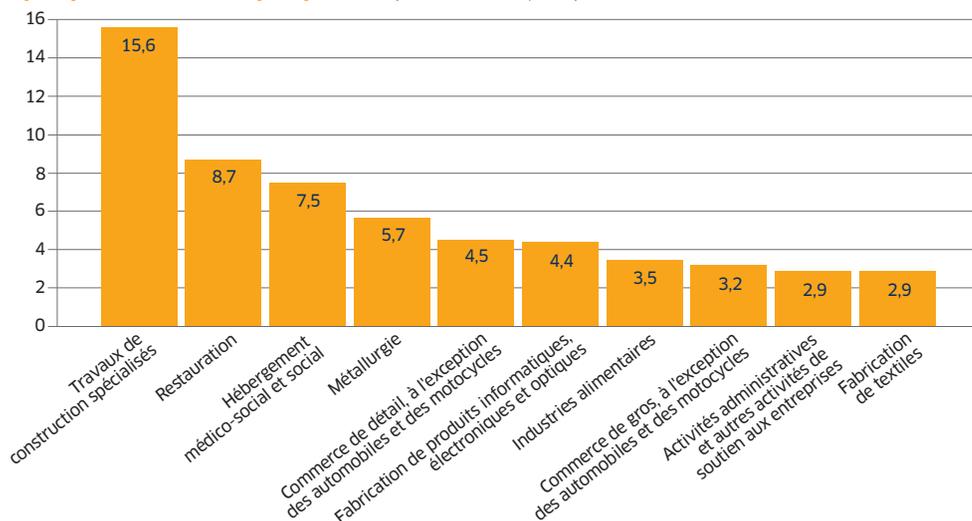
Source : DGEFP, extraction Silex - Traitements : Dares

Évolution trimestrielle du nombre d'heures consommées d'activité partielle

(données brutes, base 100 au 3^e trimestre 2008)



Source : DGEFP, extraction Silex - Traitements : Dares

Poids des principaux secteurs utilisateurs d'activité partielle en Paca, entre le 01/10/2012 et le 30/09/2013 (données brutes, en %)


Note : les 10 principaux secteurs représentent 58,8 % de l'ensemble des heures consommées en Paca

Source : Unités territoriales de la Direccte Paca, extraction Sinapse - Traitements : Direccte Paca / Sese

Depuis le mois de juin 2014, une nouvelle application de gestion des accords, DACCORD NG, a été mise en place au sein des unités territoriales de la Direccte. À compter de cette date, l'ancien mode de collecte des textes signés dans les entreprises, qui consistait en l'envoi de fichiers trimestriels à la Dares à partir de la base des accords d'entreprises, a été supprimé. Or, pour évaluer le nombre régional définitif d'accords signés en année N, les fichiers des deux premiers trimestres de l'année N+1 sont également nécessaires afin de prendre en compte le décalage entre les dates de signature, de dépôt et d'enregistrement des textes par les unités territoriales. Les données du mois de juin 2014 n'étant pas connues du fait de la date de la mise en place du nouvel outil, *les chiffres définitifs de 2013 n'ont pu être établis en Paca selon l'ancien mode de collecte*. Les données présentées ici ne concernent en effet que les accords signés sur l'année 2013 et sur les cinq premiers mois de l'année 2014. Elles sont donc provisoires et ne peuvent être comparées directement avec les données définitives régionales de 2012. Par ailleurs, elles ne peuvent pas non plus être comparées avec les données nationales 2013 provisoires en raison d'un mode de calcul différent : au niveau national, le nombre provisoire d'accords signés en 2013 (publié dans le Bilan de la négociation collective en 2013 de la DGT) correspond au nombre d'accords enregistrés par les unités territoriales uniquement sur l'année 2013.

Textes signés dans les entreprises, en 2013 (données provisoires, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Textes signés	148	146	1 165	2 443	658	530	5 090
dont accords ⁽¹⁾	100	91	751	1 797	439	397	3 575

⁽¹⁾ Les accords comprennent les accords ratifiés à la majorité des 2/3 des salariés

Source : Unités territoriales de la Direccte Paca, base des accords d'entreprise - Traitements : Direccte Paca / Sese

Accords⁽¹⁾ signés en Paca selon la taille et le secteur d'activité des entreprises, en 2013 (données provisoires)

	Effectif	Part (en %)
1 à 19 salariés	860	24,1
20 à 49 salariés	387	10,8
50 salariés et plus	2 328	65,1
Agriculture	14	0,4
Industrie	635	17,8
Construction	254	7,1
Services	2 672	74,7
Total	3 575	100,0

⁽¹⁾ Les accords comprennent les accords ratifiés à la majorité des 2/3 des salariés

Source : Unités territoriales de la Direccte Paca, base des accords d'entreprise - Traitements : Direccte Paca / Sese

Principaux thèmes figurant dans les accords⁽¹⁾ en Paca, en 2013 (données provisoires)

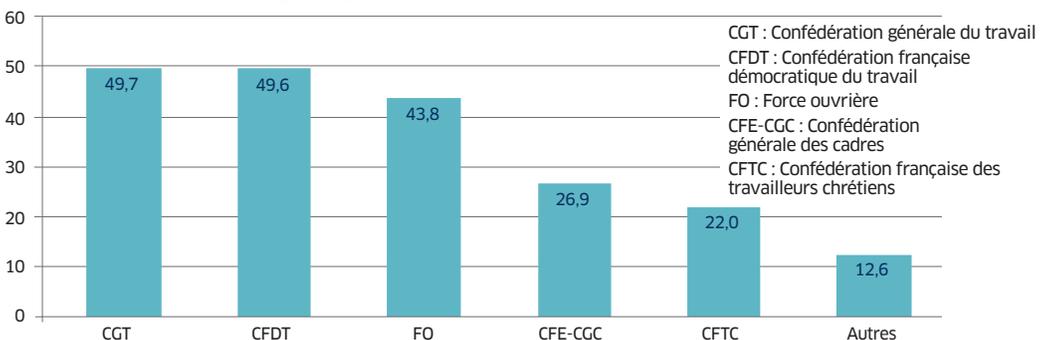
	Effectif	Fréquence ⁽²⁾ du thème (en %)
Salaires	586	16,4
Temps de travail	547	15,3
Emploi	399	11,2
<i>dont contrat de génération⁽³⁾</i>	240	6,7
Prévoyance, couverture santé, retraites	229	6,4
Égalité professionnelle	228	6,4
Institutions représentatives du personnel	115	3,2
Formation professionnelle	34	1,0
Classification	33	0,9
Conditions de travail	25	0,7
Prévention de la pénibilité	22	0,6
Épargne salariale	1 706	47,7
<i>intéressement</i>	1 111	31,1
<i>participation</i>	363	10,2
<i>plans d'épargne</i>	266	7,4
Autres thèmes	839	23,5
Total	3 575	-

⁽¹⁾ Les accords comprennent les accords ratifiés à la majorité des 2/3 des salariés

⁽²⁾ Rapport entre le nombre d'accords abordant chaque thème et le nombre total d'accords ; un même accord pouvant porter simultanément sur plusieurs thèmes, le total des thèmes est donc nécessairement supérieur à 100 %

⁽³⁾ Dispositif mis en place en mars 2013

Source : Unités territoriales de la Direccte Paca, base des accords d'entreprise - Traitements : Direccte Paca / Sese

Part des accords⁽¹⁾ signés par chaque syndicat en Paca, en 2013 (en %)

⁽¹⁾ Hors accords ratifiés à la majorité des 2/3 des salariés

Note : 2 087 accords ont été signés par les syndicats ; un accord peut être signé par plusieurs syndicats

Source : Unités territoriales de la Direccte Paca, base des accords d'entreprise - Traitements : Direccte Paca / Sese

Pour en savoir plus :

"La négociation collective d'entreprise en Provence-Alpes-Côte d'Azur : 5 500 textes signés en 2012, forte hausse des accords sur l'épargne salariale" Direccte Paca, Théma n°38, janvier 2014 :

http://www.paca.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/La_negociation_collective_d_entreprise_en_Paca_en_2012.pdf

"Analyse d'une sélection d'accords et de plans d'action d'entreprise signés en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes : des accords conformes mais perfectibles", Direccte Paca, Théma n°36, décembre 2013 :

http://www.paca.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Thema-36_egalite_H-F.pdf

"La négociation collective en 2013", Ministère du travail, de l'emploi et du dialogue social, Bilans et Rapports, DGT et Dares, juin 2013 :

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/BNC2013_interactif.pdf

"Négociation collective et grèves en 2011", Dares Analyses n°59, septembre 2013 :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-059.pdf>

Depuis juin 2013, un nouvel outil de collecte dématérialisé des demandes de rupture conventionnelle, mis en place par la Direction générale du travail (DGT), remplace le système de comptage des unités territoriales des Direccte, appelé "remontées rapides". Toutefois, les données provenant de ces deux modes de collecte ne sont pas tout à fait comparables avant et après mai 2013. Afin de pouvoir dresser un bilan annuel cohérent, l'ancien système des remontées rapides a été maintenu en Paca sur l'ensemble de l'année 2013. Les données en sont présentées ci-dessous.

Demands de rupture conventionnelle, en 2013 (données brutes, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Demands déposées	1 042	879	7 539	14 882	7 537	4 344	36 223
salariés non protégés	1 037	871	7 458	14 739	7 492	4 297	35 894
salariés protégés ⁽¹⁾	5	8	81	143	45	47	329
Demands instruites ⁽²⁾	989	863	7 952	13 454	6 840	4 004	34 102
Demands validées ⁽³⁾	859	826	7 858	12 729	5 291	3 599	31 162
Part des demands validées ⁽⁴⁾ (en %)	86,9	95,7	98,8	94,6	77,4	89,9	91,4

⁽¹⁾ Représentants du personnel dont le licenciement est soumis à l'autorisation de l'inspection du travail

⁽²⁾ Les demands non instruites sont irrecevables ou en instance

⁽³⁾ Demands soit homologuées (cas des salariés non protégés), soit autorisées (cas des salariés protégés)

⁽⁴⁾ Rapport entre le nombre de demands validées et le nombre de demands instruites

Source : Unités territoriales de la Direccte Paca

Évolution du nombre de demands de rupture conventionnelle, entre 2012 et 2013 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Demands déposées	2,5	6,4	0,4	1,2	7,7	-3,8	1,8
Demands instruites ⁽¹⁾	-1,8	6,7	8,4	-1,9	8,6	-4,3	2,3
Demands validées ⁽²⁾	1,8	12,2	8,3	-2,9	0,7	-8,0	0,2
Part des demands validées ⁽³⁾ (en points)	3,0	4,7	-0,1	-1,0	-6,0	-3,6	-1,9

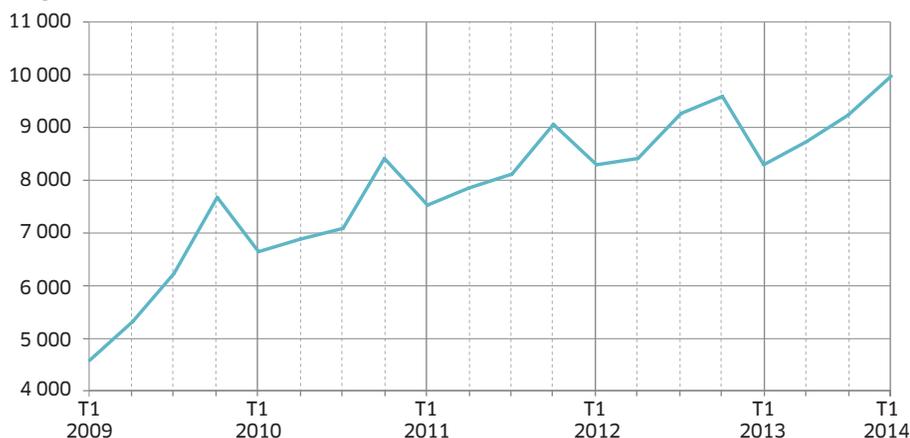
⁽¹⁾ Les demands non instruites sont irrecevables ou en instance

⁽²⁾ Demands soit homologuées (cas des salariés non protégés), soit autorisées (cas des salariés protégés)

⁽³⁾ Rapport entre le nombre de demands validées et le nombre de demands instruites

Source : Unités territoriales de la Direccte Paca

Évolution trimestrielle du nombre de demands de rupture conventionnelle déposées en Paca (données brutes, en nombre)



Source : Unités territoriales de la Direccte Paca

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale, travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales) servant au calcul des cotisations sociales, retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les accidents du travail (AT) complémentaires de ceux produits par la Carsat / Sud-est, ventilés selon certaines caractéristiques des salariés et de leurs emplois : secteur d'activité selon la nomenclature d'activité française, sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle. Ces indicateurs permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque de subir un AT ou un AT grave, c'est-à-dire avec incapacité partielle permanente (IPP).

Risque d'accidents du travail avec arrêt, en 2010

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France entière
Accidents du travail avec arrêt ⁽¹⁾ (en nombre)	1 454	1 550	9 720	21 834	9 720	6 287	50 565	657 407
Taux de fréquence ⁽²⁾	27,0	28,4	19,5	23,9	28,6	28,0	24,2	22,0
Indice de gravité ⁽³⁾	21,7	19,2	15,0	23,6	27,2	20,4	21,6	14,9

⁽¹⁾ Accident ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

⁽²⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

⁽³⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution du risque d'accidents du travail avec arrêt, entre 2009 et 2010

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France entière
Accidents du travail avec arrêt ⁽¹⁾ (en %)	-2,2	2,3	-7,6	-2,2	-3,8	3,7	-2,8	1,1
Taux de fréquence ⁽²⁾ (en %)	-2,8	1,4	-7,4	-2,2	-4,7	2,7	-3,0	1,0

⁽¹⁾ Accident ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

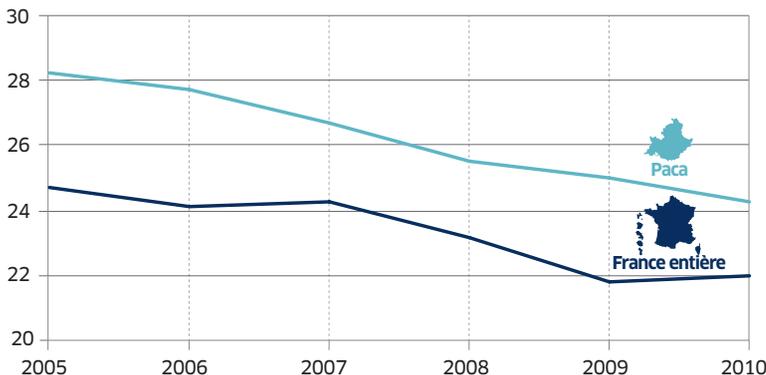
⁽²⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

Taux de fréquence⁽¹⁾ des accidents du travail avec arrêt



⁽¹⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

Pour en savoir plus : "Les accidents du travail entre 2005 et 2010, une fréquence en baisse", Dares Analyses n°10, février 2014 : http://e-stat.dares.travail.gouv.fr/principal/domaines/conditions_travail_sante/acctrav_malprof/etudes/2014-010.pdf

Risque d'accidents du travail avec arrêt selon l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité en Paca, en 2010

	2010			Évolution sur un an	
	Taux de fréquence ⁽¹⁾	Indice de gravité ⁽²⁾	Accidents du travail avec arrêt ⁽³⁾ (en nombre)	Taux de fréquence ⁽¹⁾ (en %)	Accidents du travail avec arrêt ⁽²⁾ (en %)
Âgés de 15 à 19 ans	40,6	8,5	1 840	-0,1	-5,0
Âgés de 20 à 29 ans	30,8	10,8	14 804	-2,6	-3,8
Âgés de 30 à 39 ans	23,3	18,3	12 465	-3,4	-4,7
Âgés de 40 à 49 ans	21,7	24,5	11 996	-3,4	-3,3
Âgés de 50 à 59 ans	20,6	34,0	8 307	-1,7	1,8
Âgés de 60 ans et plus	16,5	34,5	1 153	-0,4	9,5
Cadres et chefs d'entreprise	3,7	6,0	1 118	-13,7	-12,6
Professions intermédiaires	10,4	9,8	4 310	-1,9	0,0
Employés	19,1	13,2	14 684	-2,8	-1,3
Ouvriers	46,0	46,0	27 457	-5,6	-7,9
Agriculture, sylviculture et pêche	ns	ns	9	ns	ns
Industrie	20,7	18,0	5 221	-5,7	-7,2
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	26,4	24,7	875	-4,9	0,5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	25,7	18,6	1 118	-4,1	-4,5
Fabrication d'autres produits industriels	23,0	22,4	2 631	-8,1	-11,0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	10,5	7,1	327	8,3	-7,4
Fabrication de matériels de transport	9,9	5,2	258	-13,2	0,4
Cokéfaction et raffinage	ns	ns	12	ns	ns
Construction	44,6	56,5	8 311	-2,5	-6,9
Services	22,5	18,2	37 020	-2,2	-1,1
Transports et entreposage	32,3	28,3	5 008	-0,1	0,2
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	28,0	18,5	8 795	6,8	8,1
Hébergement et restauration	26,3	13,8	4 306	-7,9	-6,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	23,4	19,5	9 352	-4,3	-4,8
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	19,8	20,3	6 513	-4,0	-3,5
Autres activités de services	19,4	12,4	2 017	-6,2	-4,8
Activités immobilières	12,4	15,5	484	2,4	1,0
Activités financières et d'assurance	4,5	11,5	333	-0,8	-0,6
Information et communication	3,2	4,6	212	-17,2	-1,4
Total	24,2	21,6	50 565	-3,0	-2,8

⁽¹⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

⁽²⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

⁽³⁾ Accident ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

ns : non significatif

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre ; la somme des accidents du travail par catégorie socioprofessionnelle, d'une part, et la somme des accidents du travail par secteur d'activité d'autre part, ne correspondent pas au total régional en raison de données indéterminées

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale, travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales) servant au calcul des cotisations sociales, retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les maladies professionnelles complémentaires de ceux produits par la Carsat / Sud-est, ventilés selon certaines caractéristiques des salariés et de leurs emplois : secteur d'activité selon la nomenclature d'activité française, sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle. Ces indicateurs permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque d'être victime de maladie professionnelle.

Risque de maladies professionnelles indemnisées, en 2010

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France entière
Maladies professionnelles indemnisées (en nombre)	67	70	418	1 458	464	294	2 771	50 034
Taux de fréquence ⁽¹⁾	12,4	12,8	8,4	15,9	13,7	13,1	13,3	16,8
Indice de gravité ⁽²⁾	48,6	74,1	33,2	238,5	59,0	45,8	130,3	127,7

⁽¹⁾ Nombre de maladies professionnelles indemnisées pour dix millions d'heures rémunérées

⁽²⁾ Taux moyen d'incapacité permanente partielle (IPP) pour dix millions d'heures rémunérées

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements** : Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution du risque de maladies professionnelles indemnisées, entre 2009 et 2010

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France entière
Maladies professionnelles indemnisées (en nombre)	+5	-6	+54	+30	+67	-3	+147	+1 245
Taux de fréquence ⁽¹⁾ (en %)	7,4	-8,7	15,0	2,1	15,9	-1,9	5,3	2,5

⁽¹⁾ Nombre de maladies professionnelles indemnisées pour dix millions d'heures rémunérées

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements** : Dares, Direccte Paca / Sese

Principales maladies professionnelles indemnisées en Paca, en 2010

	Effectif	Évolution sur un an (en nombre)
Troubles musculo-squelettiques	2 069	+207
<i>dont troubles musculo-squelettiques périarticulaires</i>	1 857	+199
Pathologies causées par l'amiante	513	-65
Cancers	156	+17
Surdité	75	-14
Dermatoses	41	+11
Rhinites	23	+4
Total	2 771	+147

Note : la somme des principales maladies professionnelles est supérieure au total régional, car certaines maladies liées entre elles peuvent apparaître à plusieurs reprises dans le tableau

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS - **Traitements** : Dares, Direccte Paca / Sese

Les données présentées ici sont exprimées en prix courants (on dit aussi "en valeur"). En conséquence, les évolutions d'une année sur l'autre doivent être interprétées en considérant qu'elles sont la résultante d'un double effet : un "effet volume" dû à l'augmentation réelle de la richesse créée et un "effet prix" dû à l'inflation.

Produit intérieur brut (données brutes, base 2005, prix courants, en millions d'euros)

	Paca			France métropolitaine		
	PIB total	PIB par habitant ⁽¹⁾	PIB par emploi ⁽²⁾	PIB total	PIB par habitant ⁽¹⁾	PIB par emploi ⁽²⁾
2008	136 180	27 872	68 736	1 899 249	30 485	71 910
2009	134 643	27 511	68 007	1 852 302	29 582	70 619
2010	139 173	28 359	70 195	1 902 554	30 239	72 643
2011	140 502	28 547	70 550	1 965 383	31 086	74 712
2012	142 358	28 861	71 386	1 995 786	31 420	75 818

⁽¹⁾ Rapport entre le PIB en valeur et la population moyenne de l'année

⁽²⁾ Rapport entre le PIB en valeur et l'estimation annuelle d'emploi moyen

Note : données provisoires en 2012 et semi-définitives en 2011

Source : Insee, comptes régionaux et nationaux base 2005, estimations de population et estimations d'emploi

Évolution annuelle du produit intérieur brut (données brutes, base 2005, prix courants, en %)

	Paca			France métropolitaine		
	PIB total	PIB par habitant ⁽¹⁾	PIB par emploi ⁽²⁾	PIB total	PIB par habitant ⁽¹⁾	PIB par emploi ⁽²⁾
2008	0,3	0,1	-0,4	2,5	1,9	2,1
2009	-1,1	-1,3	-1,1	-2,5	-3,0	-1,8
2010	3,4	3,1	3,2	2,7	2,2	2,9
2011	1,0	0,7	0,5	3,3	2,8	2,8
2012	1,3	1,1	1,2	1,5	1,1	1,5

⁽¹⁾ Rapport entre le PIB en valeur et la population moyenne de l'année

⁽²⁾ Rapport entre le PIB en valeur et l'estimation annuelle d'emploi moyen

Note : données provisoires en 2012 et semi-définitives en 2011

Source : Insee, comptes régionaux et nationaux base 2005, estimations de population et estimations d'emploi

Valeurs ajoutées par branche d'activité, en 2012 (données brutes, base 2005, prix courants)

	Montant (en millions d'euros)			Part (en %)		
	Paca	France de province ⁽¹⁾	France métropolitaine	Paca	France de province ⁽¹⁾	France métropolitaine
Agriculture	1 906	34 438	35 158	1,5	2,8	2,0
Industrie	12 272	183 537	225 871	9,6	14,8	12,6
Construction	8 370	86 374	111 987	6,6	7,0	6,3
Services marchands	71 328	625 252	1 014 906	55,9	50,5	56,8
Services non marchands	33 641	309 661	399 885	26,4	25,0	22,4
Total	127 516	1 239 262	1 787 807	100,0	100,0	100,0

⁽¹⁾ France métropolitaine hors île-de-France

Source : Insee

Entreprises actives selon la taille et le secteur d'activité, au 01/01/2013

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Agriculture, sylviculture et pêche (en nombre)	2 913	2 590	2 192	6 883	6 621	7 281	28 480
0 salarié (en %)	91,6	94,5	90,9	82,3	86,3	80,7	85,6
1 à 9 salariés (en %)	8,1	5,4	8,7	16,6	12,7	18,4	13,6
10 à 19 salariés (en %)	0,2	0,1	0,2	0,9	0,7	0,7	0,6
20 à 49 salariés (en %)	0,1	0,0	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2
50 salariés et plus (en %)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie (en nombre)	864	753	4 962	7 602	4 341	2 748	21 270
0 salarié (en %)	62,7	63,9	61,7	56,3	61,3	59,0	59,4
1 à 9 salariés (en %)	30,6	31,2	30,7	33,1	31,7	30,7	31,8
10 à 19 salariés (en %)	3,8	2,5	4,0	5,8	4,6	5,9	5,0
20 à 49 salariés (en %)	2,1	1,9	2,4	2,8	1,7	2,9	2,4
50 salariés et plus (en %)	0,8	0,5	1,2	2,0	0,8	1,5	1,4
Construction (en nombre)	1 924	1 627	15 860	16 677	13 263	6 424	55 775
0 salarié (en %)	67,4	65,8	73,4	64,6	68,5	66,1	68,3
1 à 9 salariés (en %)	29,6	28,7	23,8	31,1	28,6	30,3	28,2
10 à 19 salariés (en %)	1,9	3,2	2,0	2,6	2,0	2,3	2,2
20 à 49 salariés (en %)	0,9	1,8	0,6	1,2	0,8	1,1	0,9
50 salariés et plus (en %)	0,2	0,5	0,2	0,4	0,1	0,3	0,3
Commerce, transports et services divers (en nombre)	3 789	3 767	30 001	41 111	24 178	12 311	115 157
0 salarié (en %)	61,7	54,1	63,5	62,5	64,8	60,7	62,8
1 à 9 salariés (en %)	34,3	39,4	31,7	32,3	31,3	33,9	32,4
10 à 19 salariés (en %)	2,5	4,2	3,0	3,0	2,3	3,0	2,9
20 à 49 salariés (en %)	1,1	1,8	1,3	1,5	1,1	1,6	1,4
50 salariés et plus (en %)	0,4	0,6	0,5	0,7	0,5	0,9	0,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (en nombre)	2 320	3 399	15 066	25 705	11 984	6 133	64 607
0 salarié (en %)	73,8	84,3	81,4	83,1	81,6	77,9	81,7
1 à 9 salariés (en %)	15,6	9,2	13,5	11,3	12,1	13,7	12,2
10 à 19 salariés (en %)	3,8	2,5	1,2	1,2	1,5	2,1	1,5
20 à 49 salariés (en %)	3,2	2,1	1,7	1,6	1,7	2,7	1,8
50 salariés et plus (en %)	3,7	2,0	2,2	2,7	3,0	3,6	2,7
Total (en nombre)	15 758	15 720	111 089	149 698	88 784	48 916	429 965
0 salarié (en %)	72,4	73,0	72,8	70,2	72,5	69,8	71,5
1 à 9 salariés (en %)	23,6	22,5	23,4	25,1	24,0	25,9	24,4
10 à 19 salariés (en %)	2,0	2,4	2,1	2,3	1,9	2,2	2,1
20 à 49 salariés (en %)	1,1	1,3	1,1	1,4	0,9	1,2	1,2
50 salariés et plus (en %)	0,8	0,7	0,6	1,0	0,7	0,9	0,8

Note : les auto-entreprises créées avant fin septembre 2012 qui n'ont déclaré aucun chiffre d'affaires au titre de l'année 2012 ne sont pas comptabilisées

Source : Insee, REE-Sirene

Entreprises artisanales par activité principale, au 01/01/2013 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	Paca/France entière (en %)
Construction	1 815	1 492	13 901	15 073	12 296	6 016	50 593	11,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	600	623	4 131	4 613	3 462	1 721	15 150	9,8
Activités de services administratifs et de soutien	186	176	3 892	2 139	3 071	796	10 260	17,3
Hébergement et restauration	240	410	1 845	1 277	1 716	494	5 982	12,5
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	144	164	1 490	1 835	1 286	635	5 554	10,7
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	226	200	827	1 514	958	545	4 270	8,6
Transports et entreposage	89	101	1 291	1 646	565	212	3 904	9,9
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	63	69	738	687	463	190	2 210	11,7
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	73	81	399	447	323	173	1 496	7,5
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	43	45	346	428	266	179	1 307	8,5
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	29	20	253	436	221	206	1 165	7,0
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	81	22	249	350	254	164	1 120	11,3
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	40	28	311	364	216	114	1 073	9,6
Activités immobilières	34	38	210	217	186	149	834	14,6
Activités pour la santé humaine	18	15	188	357	70	112	760	12,3
Arts, spectacles et activités récréatives	34	32	187	191	105	73	622	8,8
Activités informatiques et services d'information	20	11	208	149	111	48	547	11,0
Fabrication de machines et équipements n.c.a. ⁽¹⁾	4	6	49	105	54	41	259	6,2
Autres activités	612	485	5 151	6 048	4 368	2 106	18 770	10,4
<i>dont autres activités de service</i>	519	410	4 514	5 437	3 918	1 863	16 661	10,4
Total	4 351	4 018	35 666	37 876	29 991	13 974	125 876	10,9

⁽¹⁾ Non caractérisés par ailleurs

Note : le nombre d'entreprises artisanales est différent du nombre d'artisans, car plusieurs artisans peuvent être associés au sein d'une même entreprise

Champ : artisanat au sens économique défini par le REE

Source : Insee, REE-Sirene

Créations d'entreprises, en 2013 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Effectif	1 552	1 451	15 829	21 269	12 307	6 000	58 408	518 355
dont auto-entreprises (en %)	51,4	45,4	51,0	56,3	47,4	57,1	52,7	52,1
Évolution sur un an (en %)	-5,6	0,3	-6,6	-4,2	-4,9	-5,4	-5,1	-1,9

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture

Source : Insee, REE-Sirene

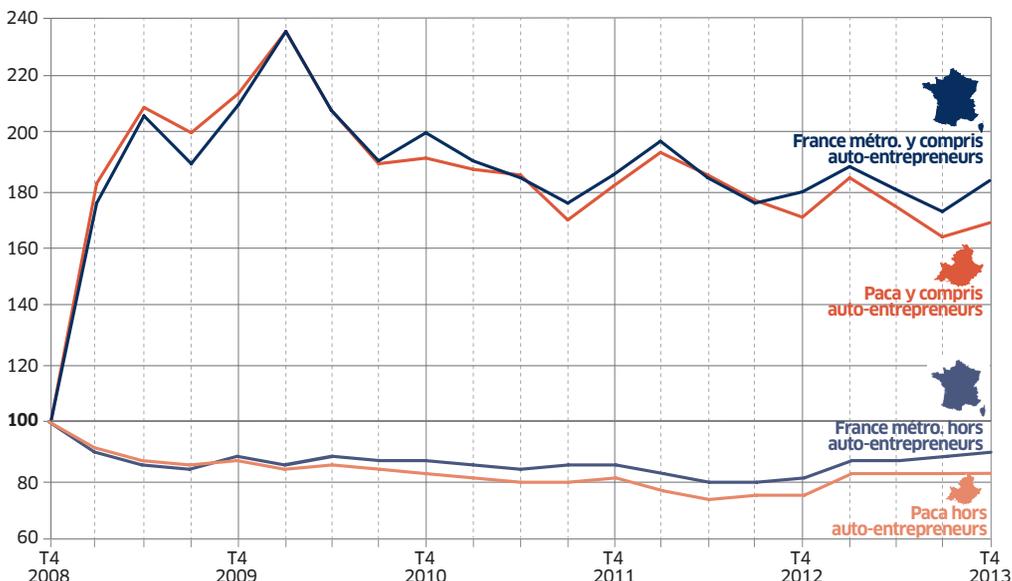
Créations d'entreprises par secteur d'activité en Paca, en 2013 (données brutes)

	Effectif	Dont auto-entreprises (en %)	Évolution sur un an (en %)
Services	45 567	54,1	-3,9
Commerce, transports, hébergement et restauration	16 292	46,4	-1,8
Soutien aux entreprises	11 549	60,4	-2,3
Enseignement, santé, action sociale	6 362	58,1	0,3
Autres activités de services	6 037	71,0	-11,4
Information et communication	2 065	69,1	-10,0
Activités immobilières	2 035	23,6	-11,8
Activités financières et d'assurance	1 227	17,8	0,3
Construction	10 267	46,5	-9,5
Industrie	2 574	52,5	-7,9
Total	58 408	52,7	-5,1

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture

Source : Insee, REE-Sirene

Évolution trimestrielle du nombre de créations d'entreprises (base 100 au 4^e trimestre 2008)



Note : le régime d'auto-entrepreneurs s'applique depuis 2009 ; données CVS-CJO pour les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs et données brutes pour les créations sous régime d'auto-entrepreneurs

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture

Source : Insee, REE-Sirene

Défaillances d'entreprises, en 2013 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Effectif	153	144	1 592	2 467	1 315	651	6 322	61 033
Évolution sur un an (en %)	-23,1	5,1	-7,1	7,8	4,9	-5,5	0,7	2,6

Note : défaillances d'entreprises en date de jugement

Source : Banque de France, Fiben

Défaillances d'entreprises par secteur d'activité en Paca, en 2013 (données brutes)

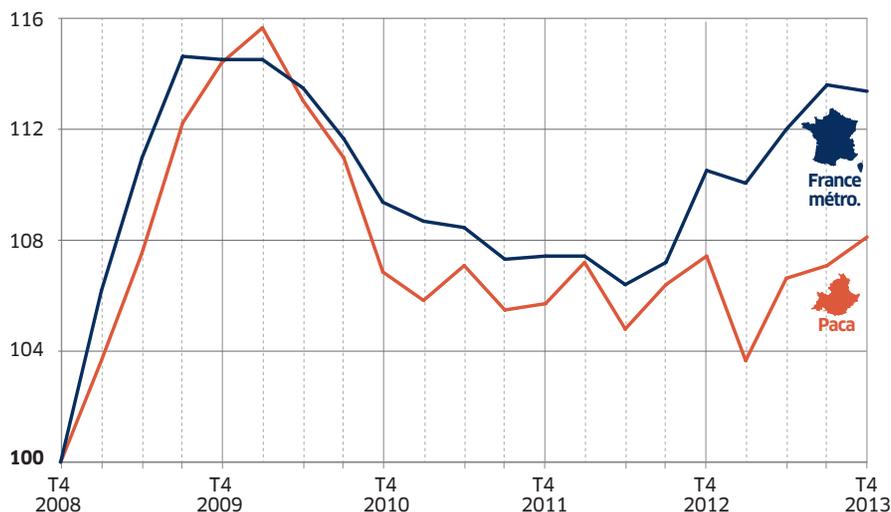
	Effectif	Évolution sur un an (en %)
Services	4 197	3,0
Commerce ; réparation automobile	1 435	0,8
Hébergement et restauration	809	4,1
Soutien aux entreprises	664	-0,7
Enseignement, santé, action sociale et service aux ménages	636	11,6
Activités immobilières	250	12,6
Transports et entreposage	187	8,7
Information et communication	123	-7,5
Activités financières et d'assurance	93	-13,9
Construction	1 630	-6,3
Industrie	409	9,4
Agriculture, sylviculture et pêche	79	0,0
Total	6 315	0,8

Note : défaillances d'entreprises en date de jugement ; la somme des défaillances d'entreprises par secteur d'activité en Paca ne correspond pas au total régional en raison de secteurs indéterminés

Source : Banque de France, Fiben

Évolution trimestrielle du nombre de défaillances d'entreprises (données brutes,

base 100 au 4^e trimestre 2008)



Note : défaillances d'entreprises en date de jugement ; chaque trimestre correspond à la moyenne des quatre derniers trimestres

Source : Banque de France, Fiben

Établissements actifs, au 31/12/2011

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Établissements actifs (en nombre)	21 460	21 692	147 122	198 283	117 770	65 064	571 391	5 833 346
dont établissements sans salarié (en %)	74,3	73,8	72,4	70,0	72,8	70,9	71,6	68,2
dont établissements de la sphère présentielle (en %)	62,4	67,3	68,6	63,6	68,4	60,7	65,7	59,2

Note : les données concernent les établissements actifs au 31 décembre, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année

Champ : ensemble des activités hors défense et activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques

Source : Insee, Clap

Répartition des établissements actifs employant au moins un salarié selon la taille et le secteur d'activité, au 31/12/2011

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Établissements actifs (en nombre)	5 507	5 682	40 653	59 421	32 040	18 905	162 208	1 853 605
1 à 9 salariés (en %)	84,1	83,0	84,5	80,5	84,6	82,7	82,8	80,1
10 à 19 salariés (en %)	8,3	8,1	8,1	9,7	8,4	9,0	8,9	9,8
20 à 49 salariés (en %)	5,0	5,5	4,9	6,1	4,6	5,4	5,4	6,3
50 à 99 salariés (en %)	1,8	1,5	1,5	2,2	1,6	1,9	1,8	2,2
100 salariés et plus (en %)	0,7	0,8	1,0	1,5	0,8	1,1	1,1	1,6
Agriculture, sylviculture et pêche (en %)	4,4	2,4	0,6	2,2	2,9	7,6	2,6	4,4
Industrie (en %)	7,4	6,3	5,6	7,1	6,5	7,5	6,6	7,9
Construction (en %)	11,8	10,5	11,4	10,9	14,3	12,3	11,9	10,9
Commerce, transports et services divers (en %)	59,6	65,5	72,1	68,2	65,4	61,4	67,4	62,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (en %)	16,9	15,3	10,3	11,8	10,9	11,2	11,5	14,1

Note : les données concernent les établissements actifs au 31 décembre, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année

Champ : ensemble des activités hors défense et activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques

Source : Insee, Clap

Répartition des postes salariés dans les établissements actifs employant au moins un salarié selon la taille et le secteur d'activité, au 31/12/2011

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Postes salariés (en nombre)	44 517	46 800	373 334	712 138	270 344	176 998	1 624 131	22 132 026
<i>dont postes des établissements de la sphère présente (en %)</i>	78,8	87,3	76,2	69,5	81,2	70,4	73,9	67,0
Établissements de 1 à 9 salariés (en %)	30,1	29,2	25,5	20,1	28,2	26,0	23,8	21,5
Établissements de 10 à 19 salariés (en %)	13,5	14,6	11,8	11,0	13,3	12,8	11,9	11,8
Établissements de 20 à 49 salariés (en %)	18,6	20,6	16,0	15,4	16,5	17,2	16,2	17,3
Établissements de 50 à 99 salariés (en %)	14,8	12,1	11,2	12,5	12,8	13,4	12,4	13,7
Établissements de 100 salariés et plus (en %)	23,0	23,5	35,5	41,0	29,1	30,5	35,6	35,8
Secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche (en %)	1,8	1,1	0,2	0,6	1,3	2,7	0,9	1,0
Secteur de l'industrie (en %)	11,0	4,8	8,1	10,9	7,2	11,4	9,5	14,7
Secteur de la construction (en %)	7,3	8,6	6,6	6,2	8,1	7,5	6,9	6,6
Secteur du commerce, des transports et services divers (en %)	39,9	46,8	52,2	48,7	46,5	46,1	48,5	46,3
Secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (en %)	40,1	38,8	32,8	33,6	36,8	32,4	34,1	31,3

Note : les données concernent les établissements actifs au 31 décembre, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année. Un poste correspond à un salarié dans un établissement ; un salarié qui travaille dans deux établissements correspond donc à deux postes. L'effectif salarié au 31 décembre correspond au nombre de postes non-annexes présents au 31 décembre dans l'établissement employeur

Champ : ensemble des activités hors défense et activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques

Source : Insee, Clap

Répartition de la masse salariale des établissements actifs employant au moins un salarié par secteur d'activité, au 31/12/2011

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France de province ⁽¹⁾
Masse salariale (en millions d'euros)	1 171	1 118	10 897	21 388	7 115	4 782	46 472	466 491
Agriculture, sylviculture et pêche (en %)	2,4	1,7	0,2	0,6	1,3	2,8	0,9	1,1
Industrie (en %)	14,3	5,3	10,2	14,1	8,2	13,5	12,0	19,5
Construction (en %)	6,1	9,0	5,8	5,3	7,1	6,3	5,9	6,1
Commerce, transports et services divers (en %)	39,2	43,3	54,0	49,3	47,3	46,7	49,4	42,8
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (en %)	38,0	40,6	29,9	30,7	36,1	30,7	31,8	30,5

⁽¹⁾ France métropolitaine hors Île-de-France

Note : les données concernent les établissements actifs au 31 décembre, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année

Champ : ensemble des activités hors défense et activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques

Source : Insee, Clap

Établissements d'entreprises⁽¹⁾ membres d'un pôle de compétitivité de Paca, en 2012

Pôle de compétitivité	Thématique	Lieu de gouvernance du pôle	Établissements d'entreprises membres du pôle en 2012 (en nombre)	Dont part des établissements localisés en Paca (en %)	Postes salariés dans les établissements d'entreprises membres du pôle au 31/12/2011 (en nombre)	Dont part des salariés en Paca (en %)
Capenergies	Energie	Saint-Paul-lez-Durance	274	58,0	13 139	45,9
Mer Paca	Ecotechnologies - technologies marine	Toulon	262	72,1	23 790	40,7
SCS (Solutions communicantes sécurisées)	Technologie de l'information et de la communication	Sophia-Antipolis	222	86,0	19 498	67,7
Pégase	Aéronautique et spatial	Aix-en-Provence	177	72,3	15 396	78,7
Risques	Gestion des risques	Aix-en-Provence	165	58,8	12 910	44,6
Terralia (ex Pôle européen d'innovation fruits et légumes)	Agroalimentaire	Avignon	159	50,3	9 685	40,7
Eurobiomed	Pharmacie - santé	Marseille	145	53,1	7 633	33,3
PASS (Parfums, arômes, senteurs, saveurs)	Chimie	Grasse	126	80,2	5 132	95,2
Optitec	Optique - photonique - imagerie	Marseille	120	60,8	14 682	88,3

⁽¹⁾ Un pôle comprend des entreprises, mais aussi des organismes de formation, des établissements de recherche publics et privés, etc.
Note : un établissement peut être membre de plusieurs pôles. Un poste correspond à un salarié dans un établissement ; un salarié qui travaille dans deux établissements correspond donc à deux postes
Champ : établissements d'entreprises membres d'un pôle dont le lieu de gouvernance est localisé en Paca
Sources : DGcis, enquête annuelle auprès de la gouvernance des pôles ; Insee, Clap

Les 15 premières activités des établissements d'entreprises⁽¹⁾ localisés en Paca membres d'un pôle, en 2012

	Établissements (en nombre)	Postes salariés (en nombre)	Répartition des salariés (en %)
Construction aéronautique et spatiale	5	10 429	20,1
Conseil en systèmes et logiciels informatiques	57	4 861	9,4
Ingénierie, études techniques	180	4 451	8,6
Fabrication de composants électroniques	18	4 243	8,2
Fabrication d'huiles essentielles	19	2 657	5,1
Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	38	1 853	3,6
Construction de navires et de structures flottantes	3	1 551	3,0
Fabrication de préparations pharmaceutiques	7	996	1,9
Analyses, essais et inspections techniques	20	964	1,9
Captage, traitement et distribution d'eau	3	893	1,7
Travaux d'installation électrique dans tous locaux	7	857	1,7
Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	13	844	1,6
Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	5	831	1,6
Autre transformation et conservation de légumes	4	615	1,2
Programmation informatique	50	521	1,0
Autres activités	598	15 263	29,4
Total	1 027	51 829	100,0

⁽¹⁾ Un pôle comprend des entreprises, mais aussi des organismes de formation, des établissements de recherche publics et privés, etc.
Note : un établissement peut être membre de plusieurs pôles. Un poste correspond à un salarié dans un établissement ; un salarié qui travaille dans deux établissements correspond donc à deux postes
Champ : établissements d'entreprises membres d'un pôle dont le lieu de gouvernance peut être localisé dans toute la France
Sources : DGcis, enquête annuelle auprès de la gouvernance des pôles ; Insee, Clap

Les nouvelles normes de classement des hébergements touristiques sont pleinement effectives depuis juillet 2012. Le nouveau classement comporte 5 catégories allant de 1 à 5 étoiles, marquant ainsi la disparition de la catégorie "0 étoile" et la création de la catégorie "5 étoiles", en adéquation avec les normes de classification internationales. Les évolutions par catégorie par rapport aux tableaux de l'année 2012 reflètent essentiellement la montée en gamme des établissements vers la catégorie immédiatement supérieure (de 2 vers 3 étoiles par exemple). Seule une analyse à classification constante, selon la catégorie à la date finale, permet d'analyser correctement les évolutions de fréquentation. Ces évolutions sont présentées dans les différentes publications de la DGcis.

Hôtels par catégorie, au 31/12/2013 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.	Paca/ France métro. (en %)
1 étoile	5	6	19	16	8	8	62	649	9,6
2 étoiles	55	62	166	105	126	63	577	4 544	12,7
3 étoiles	31	37	195	131	135	75	604	5 338	11,3
4 étoiles	5	3	105	46	30	17	206	1 434	14,4
5 étoiles	1	0	29	14	24	9	77	259	29,7
Non classés	39	74	111	125	100	56	505	4 916	10,3
Total	136	182	625	437	423	228	2 031	17 140	11,8

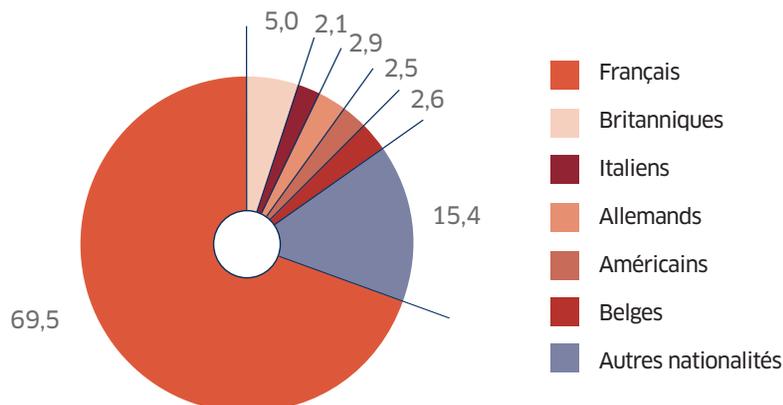
Sources : Insee ; DGcis, hébergements touristiques ; Atout France

Chambres d'hôtel par catégorie, au 31/12/2013 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.	Paca/ France métro. (en %)
1 étoile	69	163	590	907	507	401	2 637	32 962	8,0
2 étoiles	1 161	1 354	4 395	3 661	2 906	1 660	15 137	128 349	11,8
3 étoiles	833	1 119	8 032	6 018	4 167	2 639	22 808	223 095	10,2
4 étoiles	144	71	8 624	3 077	1 678	900	14 494	105 569	13,7
5 étoiles	46	0	2 966	628	1 099	297	5 036	18 160	27,7
Non classés	660	1 427	2 122	3 393	2 218	1 278	11 098	119 178	9,3
Total	2 913	4 134	26 729	17 684	12 575	7 175	71 210	627 313	11,4

Sources : Insee ; DGcis, hébergements touristiques ; Atout France

Répartition de la clientèle hôtelière en Paca selon la nationalité, en 2013 (en %)



Note : part calculée en fonction du nombre d'arrivées

Sources : Insee, EFH ; DGcis ; partenaires territoriaux

Terrains de camping par catégorie, au 01/12/2013 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.	Paca/France métro. (en %)
1 étoile	10	9	4	3	14	3	43	373	11,5
2 étoiles	26	20	14	19	43	26	148	1 702	8,7
3 étoiles	45	35	32	26	78	21	237	2 227	10,6
4 étoiles	13	10	12	13	56	11	115	928	12,4
5 étoiles	3	0	0	0	12	1	16	180	8,9
Non classés	22	50	18	7	23	18	138	2 045	6,7
Total	119	124	80	68	226	80	697	7 455	9,3

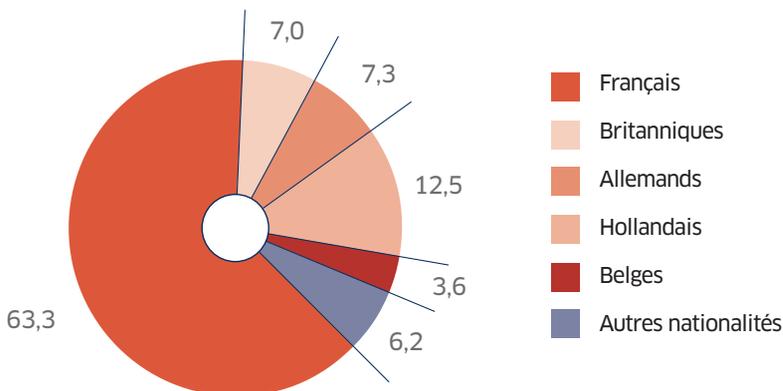
Sources : Insee ; DGcis, hébergements touristiques ; Atout France

Emplacements de camping par catégorie, au 01/12/2013 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.	Paca/France métro. (en %)
1 étoile	435	909	235	248	1 314	317	3 458	27 984	12,4
2 étoiles	2 356	1 778	1 164	1 921	4 873	1 995	14 087	155 395	9,1
3 étoiles	4 857	4 064	3 265	3 887	12 677	2 626	31 376	291 457	10,8
4 étoiles	2 924	1 590	1 901	3 303	13 674	2 079	25 471	207 854	12,3
5 étoiles	648	0	0	0	7 930	76	8 654	63 661	13,6
Non classés	1 331	4 465	894	641	1 720	1 190	10 241	132 801	7,7
Total	12 551	12 806	7 459	10 000	42 188	8 283	93 287	879 152	10,6

Sources : Insee ; DGcis, hébergements touristiques ; Atout France

Répartition de la clientèle des campings selon la nationalité en Paca, en 2013 (en %)



Note : part calculée en fonction du nombre d'arrivées

Sources : Insee, EFHPA ; DGcis ; partenaires territoriaux

Nuitées en hôtel, en 2013

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Effectif	673 869	921 112	8 659 244	5 739 926	3 440 573	2 200 140	21 634 862	197 877 864
Évolution sur un an (en %)	-5,2	-7,1	-2,8	8,7	-4,4	-1,9	-0,5	-0,3
Part des nuitées étrangères (en %)	24,1	16,7	55,5	30,4	29,5	36,2	40,1	36,4
Évolution sur un an du nombre de nuitées étrangères (en %)	-13,8	14,2	0,4	22,6	0,3	-4,2	3,6	5,3

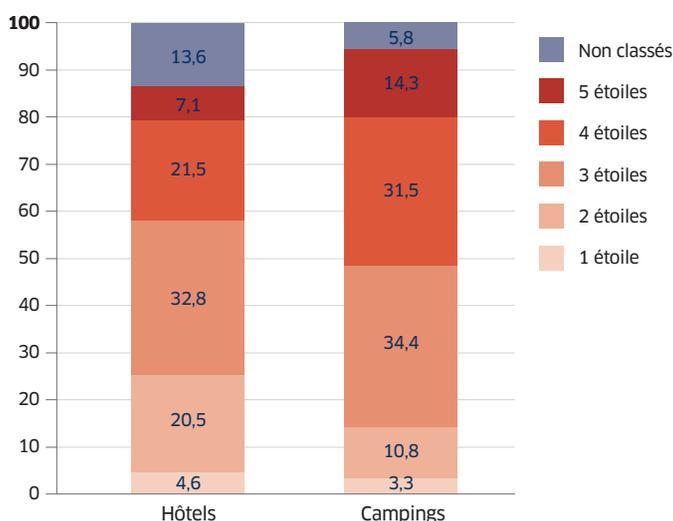
Sources : Insee, EFH ; DGcis ; partenaires territoriaux

Nuitées en camping, en 2013

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Effectif	1 921 282	1 278 635	1 034 840	1 685 696	7 708 829	1 545 444	15 174 727	108 698 041
Évolution sur un an (en %)	3,1	1,8	-2,1	0,4	6,0	-0,5	3,4	2,9
Part des nuitées étrangères (en %)	41,2	40,1	38,4	41,0	39,4	50,9	40,9	34,4
Évolution sur un an du nombre de nuitées étrangères (en %)	-2,2	-0,6	0,2	14,8	12,8	-3,1	6,7	5,4

Sources : Insee, EFH ; DGcis ; partenaires territoriaux

Répartition des nuitées par catégorie en Paca, en 2013 (en %)



Sources : Insee, EFH, EFHPA ; DGcis ; partenaires territoriaux

Taux d'occupation, en 2013 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hôtels ⁽¹⁾	46,8	46,2	58,8	60,8	55,9	56,7	57,6	59,6
Campings ⁽²⁾	42,3	30,5	43,0	48,8	51,6	47,2	46,1	36,1

⁽¹⁾ Rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts

⁽²⁾ Rapport entre le nombre d'emplacements occupés et le nombre d'emplacements offerts par les campings ouverts

Sources : Insee, EFH, EFHPA ; DGcis ; partenaires territoriaux

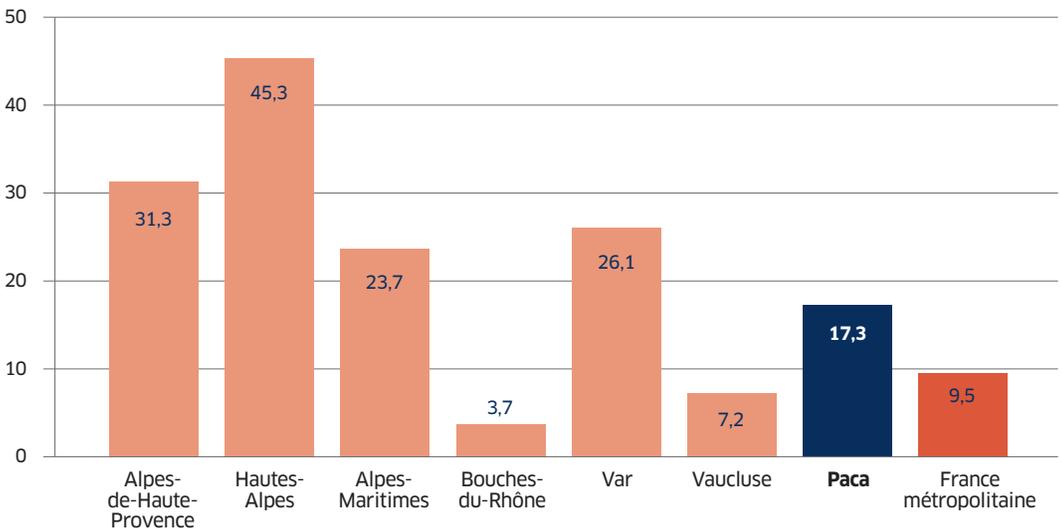
Taux d'occupation par catégorie, en 2013 (en %)

	Hôtels ⁽¹⁾		Campings ⁽²⁾	
	Paca	France métropolitaine	Paca	France métropolitaine
1 étoile	61,5	62,9	41,2	27,3
2 étoiles	54,7	55,8	39,6	29,4
3 étoiles	58,8	60,7	45,3	35,6
4 étoiles	59,7	64,7	51,1	43,0
5 étoiles	60,9	64,6	59,5	52,6
Non classés	53,6	55,3	32,5	26,5
Total	57,6	59,6	46,1	36,1

⁽¹⁾ Rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts

⁽²⁾ Rapport entre le nombre d'emplacements occupés et le nombre d'emplacements offerts par les campings ouverts

Sources : Insee, EFH, EFHPA ; DGcis ; partenaires territoriaux

Part des résidences secondaires dans l'ensemble des logements, en 2011 (en %)

Source : Insee, RP 2011

1 POPULATION ET EMPLOI

1.1 LA POPULATION

La source de mesure de la population est le recensement de la population effectué par l'Insee. Le dernier recensement en date fournit des statistiques sur le nombre de personnes résidant en France et sur leurs caractéristiques pour l'année 2011. Les résultats présentés dans cette publication sont issus d'une nouvelle méthode appliquée par l'Insee à partir de 2004 : enquête exhaustive tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants et enquête annuelle par sondage auprès d'un échantillon représentatif pour les communes plus importantes. Ainsi, depuis fin 2008, la population légale de chaque commune est publiée annuellement. Un décret d'authentification légalise les chiffres de population chaque année, avec comme référence, le milieu des cinq dernières années. Par exemple, fin 2013, les populations légales publiées sont construites à partir des données collectées en 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 avec une référence statistique au 1^{er} janvier 2011.

Par ailleurs, bien que des résultats soient produits et diffusés chaque année, les évolutions doivent être observées sur des intervalles d'au moins cinq ans afin que les échantillons enquêtés soient entièrement distincts. Ainsi, pour la première fois depuis la mise en œuvre de cette méthode, l'évolution de la population entre 2006 et 2011 peut désormais être observée.

1.2 LA POPULATION ACTIVE

La partie sur la population active analyse les emplois au lieu de travail. Cette notion ne se confond pas avec la population active ayant un emploi, qui est comptée au lieu de résidence : une personne active ayant un emploi peut résider dans une commune A et avoir un emploi dans une commune B.

1.3 L'EMPLOI TOTAL

L'emploi total comprend l'emploi salarié et l'emploi non salarié. Il est exprimé en nombre de personnes physiques (et non en nombre de postes de travail). Sa mesure, uniquement annuelle, est issue de la source Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées), qui produit par une synthèse ascendante de sources administratives, des estimations d'emploi cohérentes entre les différents échelons géographiques (France entière, région, département et zone d'emploi) et les secteurs de la nomenclature d'activités.

Pour les salariés, Estel utilise les Déclarations annuelles de données sociales (DADS) "grand format" : ce sont les DADS stricto-sensu complétées par les données du fichier de paye des agents de l'État (SIASP - Système d'information sur les agents des services publics) et celles des particuliers employeurs. Pour les non salariés, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité sociale agricole (MSA) pour les non salariés agricoles, et les fichiers de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) pour les non salariés non agricoles.

Ces estimations sont corrigées de la multi-activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau international du travail (BIT). Les dernières données disponibles datent du 31 décembre 2012 pour Paca et ses départements et du 31 décembre 2011 pour les zones d'emploi.

1.4 L'EMPLOI SALARIÉ MARCHAND

Les données sur l'emploi salarié marchand sont issues des estimations trimestrielles d'emploi de l'Insee. Elles recouvrent l'emploi salarié des secteurs marchands hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Les estimations trimestrielles sont calées en niveau sur les estimations annuelles d'emploi jusqu'à l'année de la dernière estimation provisoire. Au-delà, des indices d'évolution trimestriels (source Epure - Extension du projet Urssaf sur les revenus et l'emploi) sont appliqués aux derniers niveaux annuels. Pour calculer ces indices, deux sources sont mobilisées :

- les statistiques établies par les Urssaf à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales ;
- les statistiques sur l'emploi intérimaire élaborées par la Dares, à partir des déclarations mensuelles des établissements de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

Afin de permettre une meilleure appréciation économique des secteurs d'activité, la Direccte Paca a réaffecté les effectifs intérimaires à leur secteur d'activité employeur. En conséquence, les données d'emploi salarié par secteur d'activité présentées dans cette publication sont différentes de celles publiées par l'Insee, qui classe l'intérim exclusivement dans le secteur des services marchands.

Pour effectuer cette réaffectation, le Sese de la Direccte Paca a mis au point une méthode, inspirée de celle de la Direccte Nord-Pas-de-Calais. Cette méthode, explicitée dans la [Note de conjoncture n° 2](#) de la Direccte Paca, consiste à désaisonnaliser, pour chaque secteur d'activité, les séries départementales du nombre de contrats intérimaires en cours en fin de mois à l'agence d'intérim produites par la Dares, puis pour chaque département, à calculer la part que représente chaque secteur dans le nombre total de contrats intérimaires en cours en fin de mois. Ces proportions sont ensuite appliquées à la série régionale d'intérim estimée par l'Insee, indicateur de référence. On obtient ainsi, par département, une série d'effectifs intérimaires corrigée des variations saisonnières cohérente avec les estimations trimestrielles d'emploi salarié de l'Insee. Les effectifs intérimaires au niveau de la région sont obtenus en sommant les effectifs départementaux. En ajoutant ces effectifs à ceux hors intérim diffusés par l'Insee, on obtient enfin une nouvelle série d'emploi salarié où chaque intérimaire est réaffecté à son secteur d'activité employeur. Ce sont ces données qui sont publiées dans ce présent *Chiffres clés*.

1.5 L'INTÉRIM

Les données portant sur l'intérim sont issues de la série mensuelle du nombre de contrats intérimaires en fin de mois

(c'est-à-dire en cours pendant les cinq derniers jours ouvrés du mois), produite par la Dares à l'établissement utilisateur. Elles ne doivent pas être confondues avec les données qui ont servi au calcul des chiffres de l'emploi salarié intérimaire (cf. 1.4), qui sont estimées à l'agence d'intérim. Elles permettent d'approcher la notion de stock d'intérimaires en fin de mois.

Les données sur le volume de travail temporaire, elles aussi calculées à l'établissement utilisateur, sont utilisées pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein (ETP). Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim et ne doit pas être confondu avec le nombre de contrats intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois. L'ETP est le rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'ETP, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

1.6 LES MOUVEMENTS DE MAIN D'ŒUVRE

Le suivi statistique des mouvements de main-d'œuvre est issu de deux sources distinctes :

- l'Enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO) où chaque trimestre, la Dares interroge les établissements de 1 à 49 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif ; environ 50 000 établissements sont interrogés selon un sondage stratifié, par zone d'emploi, secteur d'activité et taille ;
- la Déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) où chaque mois, les établissements de 50 salariés et plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus (entrées) ou résiliés (sorties) durant le mois précédent.

Les données de mouvements de main d'œuvre sont issues de la fusion des résultats des DMMO et de l'EMMO.

1.7 LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

L'Obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) concerne tous les établissements de 20 salariés et plus du secteur privé ainsi que les Établissements publics à caractère industriel ou commercial (Epic) de 20 salariés et plus. Depuis la loi du 11 février 2005, tout établissement qui emploie 20 salariés et plus au moment de sa création ou en raison de l'accroissement de son effectif dispose d'un délai de trois ans pour se mettre en conformité avec l'obligation d'emploi. La loi de 2005 a également étendu l'OETH aux établissements du secteur public (autres que les Epic), mais celle-ci fait l'objet d'un dispositif spécifique. La présente publication ne porte que sur les établissements de 20 salariés et plus du secteur privé ainsi que les Epic réellement assujettis à l'obligation d'emploi.

L'OETH impose aux établissements assujettis de porter la part des travailleurs handicapés à 6 % de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure. Pour le calcul de l'effectif

d'assujettissement, les salariés en CDI présents au 31 décembre de l'année concernée sont pris en compte intégralement s'ils sont à temps plein ou au prorata de leur durée hebdomadaire du travail s'ils sont à temps partiel ; ils ne comptent pas du tout s'ils ont quitté l'établissement avant cette date. Les autres salariés (les titulaires de CDD, les travailleurs mis à disposition par une entreprise extérieure, les intérimaires, les saisonniers, les contrats aidés) sont pris en compte au prorata de leur temps de travail au cours des douze derniers mois.

Les établissements soumis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés peuvent s'en acquitter par des modalités combinables : l'emploi direct de travailleurs handicapés, l'emploi indirect via des contrats de sous-traitance, de prestation de service ou de mise à disposition avec des établissements agréés du secteur protégé ou des entreprises adaptées (dans la limite de 50 % de l'obligation attendue), le recours à des stagiaires handicapés (peu fréquent et donc non présent dans les statistiques). Si le quota de travailleurs handicapés imposé par l'obligation n'est pas atteint, une contribution financière doit être versée à l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph). Cette contribution est égale à 400, 500, 600 ou 1 500 fois le SMIC horaire par unité bénéficiaire manquante, selon les actions menées ou non par l'établissement en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés au cours des quatre dernières années, et selon la taille de l'entreprise à laquelle l'établissement appartient. Enfin, pour les employeurs préférant s'organiser progressivement pour atteindre le quota, la dernière modalité consiste à conclure des accords de branche, de groupe, d'entreprise ou d'établissement prévoyant un programme annuel ou pluriannuel d'insertion professionnelle de travailleurs handicapés.

Les salariés bénéficiaires de l'OETH doivent nécessairement appartenir à l'une des catégories de bénéficiaires ci-après :

- les travailleurs ayant la Reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés (RQTH) attribuée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui remplace depuis le 1^{er} janvier 2006 les Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) ;
- les victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle (AT-MP) ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
- les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain ;
- les titulaires d'une carte d'invalidité ;
- les titulaires d'une Allocation adulte handicapée (AAH) ;

- les bénéficiaires mentionnés aux articles L. 394, L. 395 et L. 396 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ;
- les sapeurs-pompiers volontaires victimes d'accidents ou de maladies imputables au service.

2 MARCHÉ DU TRAVAIL

2.1 LE TAUX DE CHÔMAGE

Calculé par l'Insee, le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active (personnes en emploi et au chômage). Ces deux grandeurs ne sont pas directement disponibles dans les statistiques courantes et font donc l'objet d'estimations.

Au niveau national, c'est l'enquête Emploi qui permet de mesurer le chômage sur la base de la définition établie par le Bureau international du travail (BIT), qui constitue la norme statistique internationale. Ainsi, est considérée comme chômeur toute personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois critères au moment de l'enquête : être sans emploi (c'est-à-dire ne pas avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure durant une semaine de référence), être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours, chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Aux niveaux régional et infrarégional, la méthode d'estimation des taux de chômage dits "localisés" repose sur l'estimation d'une part du chômage et, d'autre part, de l'emploi :

- le nombre de chômeurs est obtenu à partir du nombre de chômeurs national (estimé par l'enquête Emploi) ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des demandeurs d'emploi en fin de mois (fournie par les STMT Pôle emploi-Dares) ;
- l'emploi s'appuie quant à lui sur les estimations d'emploi au lieu de travail issues du dispositif Estel de l'Insee, et sur des matrices de passage du lieu de travail au lieu de résidence.

Il ne s'agit donc pas de chômage BIT à proprement parler, puisqu'on mêle le concept BIT à la mesure administrative du chômage.

2.2 LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS INSCRITS À PÔLE EMPLOI

Tous les mois, la Dares et Pôle emploi publient conjointement une statistique des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi. Cette statistique est disponible rapidement, moins d'un mois après la fin de chaque mois. Elle est exhaustive, ce qui permet d'avoir des données détaillées significatives à des niveaux géographiques fins.

Toutefois, le fait de s'inscrire à Pôle emploi est une démarche administrative, et la situation des personnes qui s'inscrivent ne correspond pas directement aux critères statistiques définissant le chômage au sens du BIT. Ainsi, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement,

certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Depuis février 2009, les demandeurs d'emploi sont présentés selon un regroupement en cinq catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

C'est sur le regroupement des catégories A, B, C que le plus grand nombre de statistiques sont disponibles : ventilation par âge, sexe, mais aussi ancienneté d'inscription, flux d'entrée et de sortie des listes, etc.

2.3 LES CARACTÉRISTIQUES DES ENTRÉES SUR LES LISTES DE PÔLE EMPLOI

Les données publiées dans cette partie concernent les flux d'entrée des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, au cours d'un mois. Elles sont à distinguer des données de la partie 2.2 qui correspondent à des stocks en fin de mois.

2.4 LES CARACTÉRISTIQUES DES SORTIES DES LISTES DE PÔLE EMPLOI

Les données publiées dans cette partie concernent les flux de sortie des listes de Pôle emploi, au cours d'un mois. Elles sont à distinguer des données de la partie 2.2 qui correspondent à des stocks en fin de mois.

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif "cessation d'inscription pour défaut d'actualisation") ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

2.5 LES INDEMNISATIONS DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS

Deux régimes d'indemnisation du chômage coexistent :

- un régime d'assurance, financé par les contributions des employeurs et des salariés et géré paritairement par leurs

représentants ; celui-ci indemnise les personnes privées d'emploi (suite à un licenciement, une fin de contrat à durée déterminée, une rupture pour motif économique ou une rupture conventionnelle), sur la base de leur salaire antérieur soumis à contributions ;

- un régime de solidarité, financé par l'État et dont les règles sont élaborées par les pouvoirs publics. Le régime de solidarité est subsidiaire à celui de l'assurance chômage : il prend le relais lorsque ce dernier ne peut pas ou plus intervenir. Les allocations versées dans ce cadre sont dites de solidarité. D'un montant forfaitaire, elles sont réservées aux demandeurs d'emploi dont les ressources (personnelles ou du couple) ne dépassent pas un certain plafond.

Les données de cette publication sont relatives aux allocations suivantes, conformément à la convention d'assurance chômage du 6 mai 2011 applicable jusqu'au 31 décembre 2013, quelle que soit la catégorie dans laquelle est inscrit le demandeur d'emploi :

Pour le régime d'assurance chômage :

- l'Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) et l'Allocation d'aide au retour à l'emploi formation (AREF) : allocations "de base" à taux fixe dont la durée dépend notamment de la durée d'affiliation ;
- l'Allocation spécifique de reclassement (ASR) : elle est versée aux salariés visés par une procédure de licenciement économique dans des entreprises de moins de 1 000 salariés ou en redressement ou liquidation judiciaire, ainsi qu'à ceux qui bénéficient encore de la Convention de reclassement personnalisée (CRP), dispositif arrêté le 1^{er} septembre 2011. Afin de bénéficier de l'ASR, il faut avoir exercé une activité permettant de s'ouvrir des droits à l'ARE (au moins 4 mois d'activité dans les 28 derniers mois pour la CRP 2009) ;
- l'Aide différentielle de reclassement (ADR) : elle est versée pour les allocataires qui reprennent une activité dont la rémunération, à volume d'heures égal, est inférieure d'au moins 15 % à celle de l'emploi précédent et qui ne peuvent prétendre au cumul allocations/rémunération. Pour en bénéficier, il faut percevoir une allocation chômage de type ARE, et pour les moins de 50 ans, avoir bénéficié de cette allocation depuis au moins 12 mois ;
- l'Aide aux repreneurs ou créateurs d'entreprise (ARCE) : elle est destinée aux bénéficiaires de l'ARE qui créent ou reprennent une entreprise alors qu'ils sont en cours d'indemnisation. Elle s'adresse également aux personnes licenciées qui créent ou reprennent une entreprise pendant la période de préavis. Le versement de cette aide est conditionné à l'obtention de l'Accre (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise) ;
- l'Allocation de sécurisation professionnelle (ASP) : dans le cadre du Contrat de sécurisation professionnelle (CSP), elle concerne les salariés visés par une procédure de licenciement économique qui ne peuvent bénéficier d'un congé de reclassement. Pour en bénéficier, il faut avoir exercé une activité permettant d'ouvrir des droits à l'ARE (au moins 4 mois d'activité au cours des 28 derniers mois).

Pour le régime de solidarité :

- l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) : elle peut être accordée aux personnes qui ont épuisé leurs droits au chômage, ou aux demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus qui la demandent à la place de l'allocation chômage. Pour en bénéficier, les demandeurs d'emploi doivent justifier d'au moins 5 ans d'activité (de formation ou de service national) dans les 10 ans précédant la fin du contrat de travail ;
- l'Aide au chômeur créateur ou repreneur d'entreprise pour les bénéficiaires de l'ASS (Accre-ASS) : financée par l'État, elle est destinée aux demandeurs d'emploi susceptibles de percevoir l'ASS créateurs ou repreneurs d'entreprise ;
- l'Allocation temporaire d'attente (ATA) : versée à certaines catégories d'étrangers (en demande d'asile) et aux personnes en attente de réinsertion (ex-détenus), elle a pour objet de procurer un revenu de subsistance ;
- l'Allocation transitoire de solidarité (ATS) : elle a été mise en place afin de prendre en compte la situation de certains demandeurs d'emploi ne pouvant, suite à l'augmentation de l'âge légal de départ en retraite, bénéficier d'une allocation entre la fin de leurs droits à l'ARE et la liquidation de leur retraite à taux plein. Elle remplace l'Allocation équivalent retraite (AER), abrogée en 2011. Les demandeurs d'emploi entrés en AER restent néanmoins bénéficiaires de cette allocation jusqu'au terme de leurs droits.

Le revenu de solidarité active (RSA), instauré le 1^{er} juin 2009, est destiné à assurer aux personnes sans ressource ou disposant de faibles ressources un niveau minimum de revenu. Il s'inscrit dans une politique d'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté, exerçant ou non une activité. Le RSA a deux composantes : le RSA socle (anciennement RMI et Allocation parent isolé) et le RSA activité. Les personnes sans activité bénéficient uniquement du RSA socle, les personnes actives peuvent bénéficier du RSA activité seulement ou cumulé au RSA socle.

2.6 LES OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où les besoins de recrutement des entreprises ne donnent pas systématiquement lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi. En effet, Pôle emploi occupe une part de marché très faible sur les recrutements (environ 12 % en Paca). De plus, ce canal de recrutement cache de fortes disparités selon les secteurs d'activité, la qualification de l'emploi, la nature des contrats ou la taille de l'entreprise.

3 POLITIQUES DE L'EMPLOI

3.1 LES PRINCIPALES ACTIONS DES POLITIQUES D'AIDE À L'EMPLOI

Emploi marchand aidé

◆ Les contrats en alternance sont au nombre de deux :

- le contrat d'apprentissage, dans le cadre de la formation initiale, s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. Il relève essentiellement du secteur marchand ;
- le contrat de professionnalisation, mis en place en 2005, s'inscrit dans le cadre de la formation continue. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, ainsi qu'aux bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), de l'Allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'Allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un Contrat unique d'insertion (CUI).

Tous deux répondent au même objectif de montée en compétences de l'alternant grâce à la combinaison de l'acquisition de savoirs généraux, professionnels ou techniques et de la pratique en entreprise pour parfaire sa formation. Cependant, les modalités d'exécution de ces deux contrats de travail diffèrent notamment sur la durée du contrat, la durée de la formation et la rémunération associée.

Compte tenu de dysfonctionnements dans les remontées statistiques, les données relatives aux contrats de professionnalisation ne sont pas présentées dans cette publication.

◆ L'aide à la création d'entreprise recouvre deux dispositifs qui peuvent se cumuler :

- l'Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre) est l'une des mesures du dispositif d'appui à l'initiative économique gérée par le ministère en charge de l'Emploi au bénéfice de demandeurs d'emploi, salariés licenciés, jeunes, personnes en difficulté, etc. Ce dispositif vise à faciliter tant la structuration des projets de création ou de reprise d'entreprise que le développement des activités ainsi créées, sous forme individuelle ou en société. L'Accre consiste en une exonération de cotisations sociales permettant le maintien, pour une durée déterminée, de certains minima sociaux ;
- la Nouvelle aide à la création d'entreprise (Nacre) est un dispositif d'accompagnement mis en place en 2009 qui comprend une aide au montage du projet de création ou de reprise, à la structuration financière et au démarrage de l'activité. Elle donne lieu à la signature d'un contrat entre le créateur ou le repreneur d'entreprise et un organisme d'accompagnement conventionné par la Direccte.

◆ Les exonérations de cotisations sociales peuvent prendre plusieurs formes :

- le Contrat unique d'insertion-Contrat initiative emploi (CUI-CIE), mis en place en janvier 2010, vise à favoriser le retour à l'emploi des personnes rencontrant des

difficultés particulières d'accès au marché du travail. Le CUI-CIE est un contrat de travail de droit privé conclu pour une durée indéterminée ou pour une durée déterminée de 24 mois au plus. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures ;

- l'emploi d'avenir, mis en place en novembre 2012, est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Ces emplois sont principalement créés dans le secteur non marchand pour des activités ayant une utilité sociale avérée ;
- l'embauche en entreprise d'insertion concerne les personnes sans emploi, rencontrant des difficultés particulières d'insertion. Le demandeur d'emploi est recruté dans le cadre d'un véritable contrat de travail et bénéficie ainsi d'un statut de salarié à part entière. De son côté, l'entreprise d'insertion, employeur, bénéficie de différentes aides de l'État ;
- le contrat de génération, mis en place en mars 2013, vise à faciliter l'insertion durable des jeunes, à favoriser l'embauche ou le maintien dans l'emploi des salariés âgés et à encourager la transmission des compétences et des savoir-faire. Ce dispositif prévoit une aide financière pour toute embauche effectuée par une entreprise de moins de 300 salariés sous certaines conditions. L'aide est majorée si l'entreprise embauche simultanément un jeune et un senior.

Emploi non marchand aidé

- Le Contrat unique d'insertion-Contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE), mis en place en janvier 2010, a les mêmes objectifs que le CUI-CIE dans le secteur non marchand. Les publics prioritaires sont définis au niveau régional. En Paca, sont ainsi prioritaires : les jeunes, les seniors, les personnes handicapées, les habitants des quartiers politique de la ville et les personnes en chantier d'insertion. Le CUI-CAE est un contrat de droit privé à durée déterminée de 6 mois minimum, renouvelable dans la limite de 24 mois. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Accompagnement des jeunes

- Le Contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), mis en œuvre en 2005, s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat de projet, conclu avec les Missions locales, dure un an et peut

être renouvelé une fois. Les titulaires d'un *Civis* âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Accompagnement des mutations économiques

- Le Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) s'adresse aux salariés de certaines entreprises visées par une procédure de licenciement économique. Il leur permet de bénéficier d'un ensemble de mesures favorisant un reclassement accéléré vers l'emploi. L'employeur est tenu de le proposer au salarié, qui peut refuser d'en bénéficier.
- Les conventions de formation et d'adaptation du Fonds national de l'emploi (FNE), conclues avec l'État, contribuent au financement de mesures destinées à remédier aux conséquences des mutations et des reconversions industrielles, en participant au financement de différentes actions de formation et de dispositifs d'aide à l'emploi. Le FNE vise ainsi à faciliter aux travailleurs salariés la continuité de leur activité en leur permettant de s'adapter aux évolutions techniques ou à la modification des conditions de la production.

3.2 L'ACTIVITÉ PARTIELLE

Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements en difficulté de diminuer leur activité tout en maintenant le lien aux salariés par leur contrat de travail et en leur assurant une indemnisation pendant cette période.

La mise en œuvre de l'activité partielle au sein d'un établissement nécessite une consultation préalable par l'employeur du comité d'entreprise ou des représentants du personnel. Le recours à l'activité partielle est limité à un contingent annuel de 1 000 heures indemnisables par an et par salarié.

Pour chaque heure chômée, l'employeur verse au salarié une indemnité correspondant à 60 % de son salaire horaire brut, avec un minimum égal au SMIC horaire net. L'État verse ensuite à l'employeur une allocation spécifique, sur la base d'un forfait par heure non travaillée dépendant de la taille de l'établissement. En contrepartie du financement public, l'employeur s'engage à maintenir les emplois des salariés sur la période de l'activité partielle.

Les données présentées ici reposent sur le recours à l'activité partielle enregistré dans les unités territoriales des Direccte. Les montants consommés ne portent que sur l'allocation spécifique d'activité partielle et ne couvrent pas les conventions du Fond national pour l'emploi (FNE) ni l'Activité partielle de longue durée (APLD). Ils correspondent aux demandes mensuelles de remboursement adressées par les entreprises ayant effectivement réduit leur durée de travail. Les heures d'activité partielle consommées, connues mensuellement, sont donc des heures effectivement chômées.

En raison des délais nécessaires à l'enregistrement des consommations d'activité partielle, les statistiques sont

publiées avec un recul de neuf mois. Les données portant sur le 4^e trimestre 2013 ne sont ainsi pas connues au moment de la publication des *Chiffres clés*.

4 CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL

4.1 LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Les textes signés dans les entreprises comprennent les accords, les renouvellements d'accords et avenants signés par les représentants du personnel, les procès-verbaux de désaccord, les textes ratifiés par référendum ainsi que les décisions unilatérales de l'employeur.

Les accords d'entreprise et d'établissement sont conclus en principe entre l'employeur et le ou les délégués syndicaux représentatifs. La loi du 4 mai 2004 a généralisé le principe majoritaire, selon lequel la validité des accords est soumise à la signature par des organisations syndicales majoritaires ou à l'absence d'opposition de ces dernières. La loi du 20 août 2008 a ajouté une condition supplémentaire à partir de 2009 : l'obligation pour un syndicat signataire d'avoir obtenu 30 % des voix au 1^{er} tour des élections professionnelles dans l'entreprise. Des règles complémentaires s'appliquent depuis 2010 en cas d'absence de délégué syndical : sous certaines conditions, signature possible avec les élus au comité d'entreprise (ou délégués du personnel) ou avec des salariés mandatés par un syndicat représentatif. D'autres modalités sont également prévues pour les accords sur l'épargne salariale. Les accords doivent être déposés auprès des unités territoriales de la Direccte dans les départements ainsi qu'au greffe du conseil de prud'hommes.

4.2 LES RUPTURES CONVENTIONNELLES DES CONTRATS DE TRAVAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE

La rupture conventionnelle du contrat de travail à durée indéterminée a été mise en place par la loi portant modernisation du marché du travail n°2008-596 du 25 juin 2008. Elle permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail à durée indéterminée, par une convention qui doit être homologuée par l'autorité administrative.

4.3 LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Sont définis comme accidents de travail, les accidents survenus par le fait ou à l'occasion du travail.

Différents accidents de travail peuvent être distingués :

- l'accident sans arrêt : la victime ne s'est vue prescrire aucun arrêt de travail et n'a subi aucune séquelle physique permanente ;
- l'accident avec arrêt : l'accident de travail a engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès.

Dans la présente publication, ce sont les accidents avec arrêt qui sont traités.

4.4 LES MALADIES PROFESSIONNELLES

La maladie professionnelle, contractée au cours du travail, est une atteinte à la santé qui résulte d'une série d'évènements à évolution lente auxquels on ne saurait assigner une origine et une date certaine. Elle comprend principalement :

- les affections microbiennes contractées à l'occasion du travail ;
- les lésions résultant d'actions lentes d'agents extérieurs (comme le froid) ou d'actions continues de postures, gestes ou instruments de travail.

En France, la difficulté d'établir le lien entre exposition à un risque et maladie a été levée par le système des tableaux de maladies professionnelles. Toute maladie figurant dans l'un de ces tableaux et contractée dans les conditions mentionnées dans ce tableau est présumée d'origine professionnelle. Sans avoir à prouver le lien de causalité entre la maladie et le travail, la victime bénéficie alors de la présomption d'imputabilité au travail de la maladie, et d'une indemnisation.

5 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

5.1 LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

- Le Produit intérieur brut (PIB) est ce que produit l'économie d'un pays. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.
- La valeur ajoutée est la différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite "consommations intermédiaires".

5.2 LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES ACTIVES

Le terme "entreprise" auquel il est fait référence renvoie à une unité légale exerçant une activité au sein du système productif, et non à une entreprise au sens du décret n°2008-1354 de la Loi de modernisation de l'économie (LME).

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Elle peut être une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres, ou une personne physique, qui en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique. Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (Greffes des tribunaux, Chambres de commerce et d'industrie, Chambres de métiers, Organismes de sécurité sociale, DGFip, etc.). La réalité d'une telle unité peut ne dépendre que du choix des propriétaires ou de ses créateurs et n'exister que pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans le répertoire Sirene de l'Insee et connue des différentes administrations.

5.3 ARTISANAT

Les entreprises artisanales sont immatriculées au répertoire des métiers : ce sont des personnes physiques et des personnes morales, qui n'emploient pas plus de 10 salariés et exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret. Sous certaines conditions, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil des 10 salariés (on parle de "droit de suite").

5.4 LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Depuis janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans le répertoire Sirene de l'Insee.

5.5 LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. La cessation correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

5.6 LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS ACTIFS

- ◆ L'établissement est une unité de production de l'entreprise et géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche territorialisée de l'activité économique.
- ◆ Conçu par l'Insee, le dispositif Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) a pour objectif de fournir des statistiques localisées sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand, au lieu de travail et jusqu'au niveau communal.

Ce système d'information est alimenté par :

- le répertoire Sirene de l'Insee, qui constitue le référentiel d'entreprises et d'établissements ;
- une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation de plusieurs sources pour les données d'emploi salarié :
 - les DADS ;

- les bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf ;
- les données de la MSA (Mutualité sociale agricole) en complément des données des Urssaf pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture ;
- le Système d'information sur les agents de l'État (SIASP).

Clap couvre l'ensemble des activités à l'exception des établissements relevant de la Défense nationale ainsi que les ménages employeurs de personnels domestiques.

Dans Clap, un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois. Ainsi, il ne faut pas confondre l'emploi en nombre de postes de travail évalué dans Clap et l'emploi en nombre de personnes occupées au lieu de travail évalué dans les estimations d'emploi.

Les données présentées dans cette publication ne prennent en compte que les postes non-annexes. Un poste est considéré comme non-annexe si la rémunération annuelle est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si la durée d'emploi annuelle dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/ durée est supérieur à 1,5.

- ◆ La sphère présenteielle regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone, et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et non-présenteielle (appelées auparavant résidentielle et productive), permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

- ◆ La masse salariale est le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement (hors cotisations patronales). Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice.

5.7 LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Mis en place en 2004, les pôles de compétitivité rassemblent sur une thématique ciblée, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Associations reconnues par l'État, ils ont vocation à favoriser le développement

de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants. Les pouvoirs publics soutiennent les pôles en octroyant des aides financières aux meilleurs projets de R&D, en finançant les structures de gouvernance des pôles et en aidant financièrement des actions collectives thématiques initiées par les pôles, par l'intermédiaire des Direccte.

5.8 LE TOURISME

Ce présent *Chiffres Clés* a été établi selon une nouvelle réforme de classement des hébergements touristiques. Cette réforme datant du 23 juillet 2012 concerne les hôtels, les campings, les parcs résidentiels de loisirs, les résidences de tourisme, les villages de vacances, les meublés de tourisme et les villages résidentiels de tourisme. Le nouveau classement comporte 5 catégories allant de 1 à 5 étoiles, marquant ainsi la disparition de la catégorie "0 étoile" et la création de la catégorie "5 étoiles", en adéquation avec les normes de classification internationales. Les évolutions par catégorie par rapport aux tableaux de l'année 2012 reflètent essentiellement la montée en gamme des établissements vers la catégorie immédiatement supérieure (de 2 vers 3 étoiles par exemple). Seule une analyse à classification constante, selon la catégorie à la date finale, permet d'analyser correctement les évolutions de fréquentation. Ces évolutions sont présentées dans les différentes publications de la DGcIs, récemment devenue la DGE (Direction générale des entreprises).

Par ailleurs, ne figurent dans cette publication que les résultats des hôtels et des campings non classés qui étaient précédemment dans le champ de l'enquête. Il convient donc d'être particulièrement vigilant sur les chiffres concernant les établissements non classés qui ne sont pas exhaustifs.

SIGLES

AAH	: Allocation aux travailleurs handicapés
Accre	: Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise
Agefiph	: Association de gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
APLD	: Activité partielle de longue durée
ARE	: Allocation d'aide au retour à l'emploi
ASP	: Agence de services et de paiements
ASS	: Allocation spécifique de solidarité
BIT	: Bureau international du travail
Carsat	: Caisse d'assurance retraite et de santé au travail
CDD	: Contrat à durée déterminée
CDI	: Contrat à durée indéterminée
Civis	: Contrat d'insertion dans la vie sociale
Clap	: Connaissance localisée de l'appareil productif
Cnam-TS	: Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
CRP	: Convention de reclassement personnalisé
CSP	: Contrat de sécurisation professionnelle
CUI-CAE	: Contrat unique d'insertion-Contrat d'accompagnement à l'emploi
CUI-CIE	: Contrat unique d'insertion-Contrat initiative emploi
CVS	: Corrigé des variations saisonnières
CVS-CJO	: Corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables
DADS	: Déclarations annuelles des données sociales
Dares	: Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques
DGcis	: Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services
DGE	: Direction générale des entreprises
DGEFP	: Direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle
DGfip	: Direction générale des finances publiques
DGT	: Direction générale du travail
Directcte	: Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DMMO	: Déclaration mensuelle de mouvements de main d'œuvre
DOETH	: Déclaration obligatoire d'emploi de travailleur handicapé
EFH	: Enquête de fréquentation hôtelière
EFHPA	: Enquête de fréquentation de l'hôtellerie de plein air
EMMO	: Enquête mensuelle des mouvements de main d'œuvre
Estel	: Estimations d'emploi localisées
Fiben	: Fichier bancaire des entreprises
FNE	: Fond national pour l'emploi
Insee	: Institut national de la statistique et des études économiques
Nacre	: Nouvelle aide à la création d'entreprise
Paca	: Provence-Alpes-Côte d'Azur
PAP	: Projet d'action personnalisée anticipé
PIB	: Produit intérieur brut
REE	: Répertoire des entreprises et établissements
RP	: Recensement de la population
RQTH	: Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
RSA	: Revenu de solidarité active
Sese	: Service études, statistiques et évaluation
Sirene	: Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements
SMIC	: Salaire minimum interprofessionnel de croissance
STMT	: Statistiques du marché du travail
Urssaf	: Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
ZRR	: Zone de revitalisation rurale
ZUS	: Zone urbaine sensible

Les principaux producteurs de données des Chiffres clés

Organisme	Site Internet	Thématique dans les Chiffres clés
Agefiph	www.agefiph.fr	Travailleurs handicapés
ASP	www.asp-public.fr	Politiques d'aide à l'emploi
Banque de France	www.banque-france.fr	Défaillances d'entreprises
Cnam-TS	www.ameli.fr	Accidents du travail, maladies professionnelles
Dares	www.travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76	Emploi, intérim, offre et demande d'emploi, politiques d'aide à l'emploi
DGcis (récemment devenue DGE)	www.entreprises.gouv.fr	Pôles de compétitivité, tourisme
DGEFP	www.emploi.gouv.fr	Politiques d'aide à l'emploi, activité partielle
Direccte Paca	www.paca.direccte.gouv.fr	Négociation collective, ruptures conventionnelles
Insee	www.insee.fr	Population, emploi, taux de chômage, PIB, stock et créations d'entreprises, établissements, artisanat, tourisme

Les travaux du Service études, statistiques et évaluation

Le Service études, statistiques et évaluation de la Direccte Paca met à disposition sur Internet ses principaux travaux sur le marché du travail, les politiques de l'emploi, le travail et les relations sociales : www.paca.direccte.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Ils se déclinent sous plusieurs formes :

- **Les indicateurs clés de la Direccte Paca**

Rassemblés dans un tableau de bord régional, les indicateurs clés de la Direccte Paca sont mis à jour en continu, dès que les données sont connues. Ils portent sur les grandes thématiques traitées dans les Chiffres clés : chômage et demande d'emploi ; emploi ; politiques d'aide à l'emploi ; entreprises.

Indicateurs clés	Date de mise à jour	Périodicité	Dernière donnée disponible		Evolution période préc. ⁽¹⁾
			Date	Valeur	
CHOMAGE ET DEMANDE D'EMPLOI EN PACA					
Taux de chômage	03/07/2014 (Dép)	Trimestrielle	T1 2014	11,2 %	0 pt
Dép  	16/07/2014 (ZE)				
Demande d'emploi de catégorie A 	25/09/2014	Mensuelle	Août 2014	309 485	-0,9 %
Demande d'emploi de catégories A, B, C  	25/09/2014	Mensuelle	Août 2014	434 340	-0,6 %
Demande d'emploi de catégories A, B, C, D, E  	25/09/2014	Mensuelle	Août 2014	490 714	-0,7 %
EMPLOI EN PACA					
Emploi salarié marchand  	03/07/2014	Trimestrielle	T1 2014	1 105 214	-0,1 %

• Les publications du service

Elles peuvent être périodiques, thématiques ou réalisées en partenariat avec l'Insee et d'autres acteurs. Les dernières publications sont listées ci-dessous :

• Les dernières publications périodiques



• Les dernières publications thématiques

- Munoz D. (2014), "Les ruptures conventionnelles en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013 : en net ralentissement", Direccte Paca, février.
- Munoz D. (2014), "La négociation collective d'entreprise en Provence-Alpes-Côte d'Azur : 5 500 textes signés en 2012, forte hausse des accords sur l'épargne salariale", Direccte Paca, Théma n°38, janvier.
- D'Angelo V. (2013), "Les contrats de professionnalisation en Provence-Alpes-Côte d'Azur : bilan 2012, la plus forte baisse des entrées depuis le démarrage de la mesure", Direccte Paca, Théma n°37, décembre.
- Munoz D. (2013), "Analyse d'une sélection d'accords et de plans d'action d'entreprise signés en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes : des accords conformes mais perfectibles", Direccte Paca, Théma n°36, décembre.

• Les dernières études réalisées en partenariat avec l'Insee et d'autres acteurs

- Insee et al., (2014), "Le bilan économique 2013 : des signes d'amélioration pour l'économie régionale", Insee Conjoncture, mai.
- Rubiloni E., Winnicki P. (Insee Paca), Belle R. (Direccte Paca) (2014), "De 2007 à 2010, l'économie régionale a mieux résisté à la crise", Insee Analyse n°41, février.
- Adaoust S., Caste F., Pognard J. (Insee Paca), Belle R. (Direccte Paca) (2013), "Métropole Aix-Marseille Provence : les services présentiels qualifiés, moteur du développement économique", Insee Analyse n°39, décembre.
- Domens J., Novella S. (Insee Paca), Boyer A. (ORM), Meyer V. (Direccte Paca) (2013), "Exercice de prospective régionale : d'ici 2030, une croissance de l'emploi toujours portée par les services", Insee Analyse n°38, décembre.

Édition **2014**

POPULATION ET EMPLOI
MARCHÉ DU TRAVAIL
POLITIQUES DE L'EMPLOI
CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL
ACTIVITE ECONOMIQUE



**Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

23/25, RUE BORDE
CS 10009
13285 MARSEILLE CEDEX 08
TÉL. 04 86 67 32 00
FAX. 04 86 67 32 01

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Patrice Russac

CHEF DE PROJET :
Virginie Meyer
virginie.meyer@direccte.gouv.fr

CHEF DE SERVICE :
Rémi Belle
remi.belle@direccte.gouv.fr

RÉALISATION :
**Rémi Belle, Marie-Christine Chesneau,
Virginie D'Angelo, Virginie Meyer, David Munoz**
(Service études, statistiques et évaluation)

ISSN 1297-5109 - DÉPÔT LÉGAL : 14 NOVEMBRE 2013